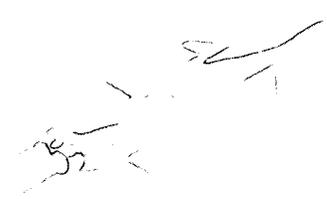


France Forum

- *Problèmes de l'Emploi*
- *De l'Europe Centrale à l'Europe des Douze*
- *Sur "La République du Centre"*
- *Démocratie chrétienne entre hier et demain*
- *Une théorie générale des relations internationales*
- *Sur la Déclaration des Droits de l'homme*
- *Arts et lettres*
- *Clemenceau et la Révolution Française*

Gérard ADAM - Edmond ALPHANDERY - Jacques BARROT - Marcel POCHARD - Jacques NANTET - Henri BOURBON - René PUCHEU - Etienne BORNE - Jean-Marie DOMENACH - Hugues PORTELLI - Charles MAGAUD - François BOURRICAUD - Pascal BALMAND - Philippe SENART - André LE GALL - Marc DARMON - Jean AUBRY - Emile ARRIGHI de CASANOVA - Joseph MACE-SCARON - Albert KALAYDJIAN - Benoît VERMANDER.

Le bon sens est notre force, notre 6^e sens.



Pour être compétent, il faut exploiter ses
5 sens... Mais pour être performant, il faut un 6^e sens.
Voir... mais anticiper les grandes évolutions
économiques.
Ecouter... mais comprendre tous vos projets.
Sentir... mais évaluer les opportunités.
Toucher... mais maîtriser tous les métiers de l'argent.
Avoir le goût de l'action... mais gagner et devenir le
premier ensemble financier européen*.
Au Crédit Agricole, le bon sens est notre force :
c'est notre 6^e sens.

* en bilan consolidé

 CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens en action

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien 150 F

Sommaire *250-251*

Janvier-Mars 1989

30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

PROBLÈMES DE L'EMPLOI

AVEC GÉRARD ADAM, EDMOND ALPHANDÉRY,
JACQUES BARROT, MARCEL POCHARD p. 2

DE L'EUROPE CENTRALE A L'EUROPE DES DOUZE

PAR JACQUES NANTET p. 12

SUR "LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE"

PAR HENRI BOURBON, RENÉ PUCHEU, ÉTIENNE BORNE,
JEAN-MARIE DOMENACH, HUGUES PORTELLI p. 15

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ENTRE HIER ET DEMAIN

PAR RENÉ PUCHEU p. 22

UNE THÉORIE GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES EST-ELLE POSSIBLE ET SOUHAITABLE ?

PAR CHARLES MAGAUD p. 27

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

MESSAGE ET MONUMENT

PAR ÉTIENNE BORNE p. 35

JEAN-CLAUDE LAMBERTI

PAR HENRI BOURBON
ET FRANCOIS BOURRICAUD p. 49

DENIS DE ROUGEMONT ET LE COURANT PERSONNALISTE : ARCHÉOLOGIE D'UN ENGAGEMENT INTELLECTUEL

PAR PASCAL BALMAND p. 51

ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTÉRAIRE PAR PHILIPPE SENART p. 56

IONESCO PAR ANDRÉ LE GALL p. 63

DISQUES PAR MARC DARMON p. 66

NOTES DE LECTURE

LA CONNAISSANCE INUTILE DE JEAN-FRANCOIS REVEL

PAR RENÉ PUCHEU p. 67

GRANDS ECONOMISTES ET

PARTIS POLITIQUES D'ALAIN LEROUX

PAR JEAN AUBRY p. 69

DE LA VIOLENCE INTERNATIONALE DE CHARLES MAGAUD

PAR ÉMILE ARRIGHI DE CASANOVA p. 70

UN SIÈCLE, UNE VIE DE JEAN GUITTON

PAR ÉMILE ARRIGHI DE CASANOVA p. 72

COMMENTAIRES SUR LA SOCIÉTÉ

DU SPECTACLE DE GUY DEBORD

PAR JOSEPH MACE-SCARON p. 73

POUR L'ÉTAT, CONTRE L'ÉTAT DE DAVID APTER

PAR BENOIT VERMANDER p. 65

LOUIS XVIII DE ÉVELYNE LEVER

PAR ALBERT KALAYDJIAN p. 74

PROPOS DU TEMPS

CLEMENCEAU ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR ÉTIENNE BORNE p. 78

PROBLÈMES DE L'EMPLOI

avec Gérard ADAM, Edmond ALPHANDÉRY,
Jacques BARROT, Marcel POCHARD

Le Club France-Forum de Paris a réuni Gérard Adam, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, auteur de plusieurs ouvrages sur le syndicalisme ; Edmond Alphandéry, Agrégé de Sciences Economiques, Député, membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan à l'Assemblée Nationale ; Jacques Barrot, Député, ancien Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale, ancien Président de la Commission des Affaires sociales à l'Assemblée Nationale ; Marcel Pochard, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, auteur de "L'Emploi et ses problèmes" ; pour confronter leurs opinions sur les multiples causes du chômage en France et les remèdes possibles à ce problème angoissant qui touche plus de deux millions de Français.

Marcel POCHARD

Selon la répartition du sujet convenue avec Gérard Adam, je vous parlerai de l'emploi dans les années à venir et Gérard Adam traitera surtout de l'emploi sous l'angle des relations sociales et de la vie de l'entreprise, avant que n'interviennent Edmond Alphandéry et Jacques Barrot.

Etant donné notre souhait à tous que puisse s'ouvrir un débat, je me bornerai pour ce qui me concerne, à présenter l'essentiel des conclusions d'un "Que sais-je" ? que j'ai écrit sur l'emploi. Ces conclusions tournent autour de trois constatations.

I - Première constatation : les années à venir vont être encore très difficiles sinon les plus difficiles que nous ayons à connaître

Cela tout d'abord parce que nous sommes soumis à une "tenaille" quantitative dont l'ampleur est souvent

mal mesurée ; j'entends par là le déséquilibre entre des ressources de main-d'œuvre qui continuent à augmenter fortement et des perspectives de création d'emplois médiocres. La ressource d'emploi se développe : la main-d'œuvre disponible augmente même chaque année dans des proportions que nous n'avons jamais connues avant la crise. La population active supplémentaire à accueillir, c'est-à-dire la différence entre les "gens" qui quittent le monde du travail pour partir à la retraite notamment et les "gens" qui entrent sur le marché du travail, notamment les jeunes, n'a jamais été aussi élevée en France que depuis cinq ans. Ce solde a atteint un maximum de 290 000 en 1983 ; l'année dernière il était encore supérieur à 200 000. Dans les deux années à venir, il y aura encore 190 000 personnes supplémentaires à accueillir par an et entre 1990 et 1995 les chiffres ne descendront pas en dessous de 160 000 par an, ce qui est tout à fait considérable.

Et je précise que nous avons peu de prise sur ces

chiffres. C'est en effet le résultat pour une large part de phénomènes strictement démographiques : le fait que les gens qui partent à la retraite appartiennent aux classes creuses nées entre les deux guerres, tandis que les gens qui arrivent appartiennent aux classes encore nombreuses nées à partir des années 1960. Il y a aussi un aspect sociologique : l'augmentation du travail des femmes qui n'a pas encore atteint son point haut. Les perspectives sont à une poursuite du mouvement d'augmentation de ce taux d'activité des femmes dans les années à venir, sous l'effet du développement du temps partiel et de l'emploi tertiaire. Les femmes expliquent d'ailleurs les deux tiers environ de l'augmentation de la population active en France.

Troisième explication, il n'y a pas beaucoup à espérer d'une augmentation de la scolarité pour diminuer les entrées dans la vie active : les chiffres que je vous ai donnés sont basés sur l'idée que tout le monde ira à l'école jusqu'à vingt ans pratiquement.

Il reste alors le problème épineux des travailleurs immigrés. Est-ce que nous n'avons pas un moyen d'agir sur le niveau de la population active par ce biais. L'expérience passée nous montre que si nous en restons à la politique actuelle, qui est basée sur le strict volontariat des intéressés (on aide les gens qui veulent bien partir), il n'y a pas grand chose à attendre. Si l'on veut des résultats plus substantiels, il faut avoir une politique plus contraignante qui oblige les gens à partir. Sur le plan politique, ce n'est pas évident. J'ajouterais d'ailleurs que notre vrai problème pour les années à venir n'est pas essentiellement d'amener des travailleurs immigrés à rentrer chez eux, mais de prendre garde à la pression démographique qui va s'exercer sur nous. Dans un livre dont je conseille à tous la lecture, "Les mille sentiers de l'avenir", Jacques Lesourne fait une analyse très percutante de ce sujet. Il explique que la croissance démographique dans le bassin méditerranéen va demeurer très forte ; des villes comme Le Caire vont atteindre 15 millions d'habitants d'ici quelques années ; nous aurons alors une haute pression démographique en Turquie, dans le Maghreb, redoutable pour nos pays à structure démographique faible ; nous subirons cette pression sans pouvoir y échapper, comme cela se passe pour les Etats-Unis vis-à-vis du Mexique. Il ne faut donc pas se bercer d'illusions sur les emplois libérés par le départ de travailleurs immigrés ; pensons plutôt à régler convenablement les problèmes de pression démographique extérieure.

Face à cette situation démographique qui n'a pas que des aspects négatifs, bien au contraire, car cela nous évite un vieillissement de la population, encore plus grave, les perspectives de création d'emplois sont des plus ternes ; vous savez qu'il y a, fin 1987, en France, moins d'emplois disponibles que fin 1979, c'est-à-dire que notre économie pendant les sept années qui viennent de s'écouler non seulement n'a pas créé d'emplois nets mais en a supprimés. Vous avez noté dans la presse des informations plus réconfortantes pour 1986 et 1987, mais il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives : la modernisation de notre industrie n'est pas terminée loin de là (nous l'avons

commencée assez tard) ; l'industrie perd encore à peu près 100 à 150 000 emplois chaque année en France ; et cela va continuer encore. Côté secteur tertiaire, l'INSEE table sur une création de l'ordre de 30 000 emplois maximum par an alors que c'était là notre gros secteur pourvoyeur d'emplois. Peu d'espoir donc du côté des activités économiques classiques qui sont susceptibles de créer tous les emplois nécessaires. J'ajoute d'ailleurs qu'à la plus belle époque, dans les années soixante, nous avons créé au mieux dans notre économie française 200 000 emplois par an. Nous allons donc connaître, très vraisemblablement, une continuation de l'augmentation du chômage, et d'un chômage de plus en plus structurellement lourd. Vous savez que le chômage de longue durée dans notre pays a augmenté d'une façon très rapide : le nombre d'hommes de 25 à 49 ans, chômeurs de plus de deux ans, a été multiplié par quatre entre septembre 1982 et septembre 1987. Je crois que dans les années à venir, malheureusement, cette situation va se continuer et j'attire votre attention sur le fait que pour redresser la barre nous devons non seulement accueillir les 150 à 200 000 personnes supplémentaires qui se présentent sur la marché du travail mais aussi diminuer ce nombre de demandeurs d'emploi déjà au chômage, c'est-à-dire faire baisser cet énorme chiffre de 2 millions et demi de chômeurs que nous avons. Vous voyez l'ampleur de la tâche.

A ce handicap purement quantitatif s'ajoutent les handicaps qualitatifs de la France. Premier handicap : peut-être le plus grave, celui de la formation professionnelle (je me garderai bien de parler de formation générale). Nous ne connaissons plus cette misère de la formation professionnelle que nous vivions il y a encore vingt ou vingt-cinq ans (un jeune sur deux au sortir de l'école n'avait pas de qualification professionnelle). Les choses se sont bien redressées ; nous avons même connu des réussites exceptionnelles, ne serait-ce que des filières à vocation technologique dans l'enseignement supérieur. Mais, globalement, nous restons dans un contexte d'assez grande inadéquation entre les besoins de l'économie et ce que fournit notre appareil de formation. Je dirais presque que nous sommes au mieux adaptés à la formation nécessaire pour l'économie d'il y a vingt ans, c'est-à-dire les métiers classiques du niveau "ouvriers qualifiés" destinés à une structure de production moyennement évoluée. Nous n'avons pas fait le saut qualitatif qui s'impose dans une société à structure productive plus exigeante. J'illustrerai mon propos par quelques chiffres qui ne manquent pas de faire réfléchir : ce sont les chiffres des flux des jeunes qui chaque année sortent de l'appareil scolaire au niveau V de la nomenclature de formation, c'est-à-dire le niveau ouvrier qualifié (BEP, CAP), le niveau de base de la formation. Nous formons en France quatre fois plus de diplômés à ce niveau là dans le travail des étoffes que dans l'électronique, 16 000 contre 4 000 et deux fois plus dans la dactylographie et le secrétariat que dans l'habillement, ce qui fait donc 8 fois plus que dans l'électronique !

N'est-ce pas une preuve que la structure de notre appa-

reil scolaire n'est pas adaptée à ce dont nous avons besoin. Et cette situation n'est pas propre au niveau V. Il est bien connu que nous avons un déficit d'ingénieurs et beaucoup trop de jeunes formés dans les disciplines littéraires par rapport aux autres disciplines. Au niveau intermédiaire du niveau bac +2 ou bac +3 (BTS, DEUG,...), niveau très recherché par les entreprises, le décalage est tout aussi criant. Pour reprendre l'exemple de l'habillement, que j'ai évoqué tout à l'heure en faisant remarquer que nous formions deux fois plus de jeunes dans ce secteur que dans l'électronique, je relève que nous avons "produit" en 1986/87, 97 BTS en tout et pour tout pour toute la France. Et pourtant l'habillement n'a pas besoin de d'ouvriers qualifiés. Sa modernisation, largement amorcée, exige des qualifications de ce niveau élevé. Et pourtant, les entreprises de l'habillement n'ont à se partager que ces 97 BTS.

Voilà pour ce premier handicap qualitatif. Je ne parlerai pas des handicaps dans le domaine de l'environnement économique ; il y a de meilleurs spécialistes que moi dans cette salle. Je voudrais en revanche dire un mot du handicap dans l'environnement social, faisant écho à un de nos leaders politiques qui a déclaré un jour "Notre système social n'est pas hélas le vêtement léger et ample dont nous avons besoin, mais l'armature lourde qui dans une guerre de mouvement nous cloue au sol" ? propos peut être excessif mais qui suscite beaucoup de vrai. Je ferai dans cet environnement social une place particulière à notre système de gestion de relations humaines en citant la phrase suivante d'un grand industriel japonais, recueillie par la revue du centre INFO et mettant en cause nos habitudes tayloriennes en matière sociale : "Nous allons gagner et l'Occident industriel va perdre ; vos organisations sont tayloriennes mais le pire, c'est que vos têtes le sont aussi, vous êtes totalement persuadés de faire bien fonctionner vos entreprises en désignant d'un côté les chefs, de l'autre les exécutants ; nous sommes post-tayloriens ; nous savons qu'une entreprise doit mobiliser l'intelligence de tous pour avoir une chance de s'en tirer"... Cette phrase est assez dure et procède en partie d'un souci de guerre psychologique, mais malheureusement je crois que ce patron japonais n'a pas complètement tort.

II - Deuxième constatation, plus encourageante :

Nous abordons la situation à venir avec une capacité d'action nettement plus favorable que par le passé.

- Tout d'abord nous avons cessé de croire au miracle : celui d'une sortie de crise indolore, sous l'effet d'une sorte de baguette magique, que celle-ci ait nom vaste relance économique ou réduction massive du temps de travail.

Chacun est maintenant conscient qu'il n'y a pas de solution toute faite et que les résultats seront purement et simplement à la mesure de nos efforts. Non que l'on ne nous propose ici ou là de nouveaux miroirs aux alouettes, tels les multiples "il n'y a qu'à..." que Michel Albert a si heureusement passés au crible dans le "Pari

Français", de la fermeture de nos frontières aux produits étrangers, au renvoi en foule dans leur pays des travailleurs étrangers ou à l'indestructible mythe des 35 h. Autant de moyens de ne pas regarder les choses en face.

Globalement, les Français sont de plus en plus nombreux à avoir compris et l'ampleur de la crise et les exigences qu'elle implique d'eux. La voie est donc libre pour que les mesures nécessaires soient proposées par les responsables politiques et socio-professionnels ; à eux de faire montre de courage et de détermination.

- Et c'est sur ce point que l'on doit noter un deuxième indice favorable pour l'avenir dans notre lutte pour l'emploi : nous avons incontestablement engagé, en dépit des habitudes et résistances, les actions de fond susceptibles de porter des fruits :

- le fer a été ainsi porté sur une de nos faiblesses "congénitales" : la distribution excessive de salaires par rapport aux moyens laissés à l'entreprise pour investir ; une situation due à la multitude des clauses d'indexation qui garantissaient aux salariés une "prospérité" que l'entreprise ne générait plus et contribuaient de ce fait à la dégradation financière de celle-ci. Il a été mis fin dès 1983 à cette pratique génératrice d'inflation et de fausse sécurité ;

- un dispositif très novateur d'insertion professionnelle des jeunes a été mis en place. Amorcé il y a à peine plus de 10 ans avec le contrat emploi-formation et le pacte pour l'emploi de 1976, ce dispositif a été régulièrement enrichi et diversifié année après année et a trouvé au cours des toutes dernières années sa pleine assise et sa pleine efficacité, avec la place centrale faite à ce vecteur essentiel de l'insertion professionnelle des jeunes qu'est l'alternance ; celle-ci se trouve ainsi maintenant, malgré la résistance aussi archaïque que tenace de certains syndicats, pratiquement généralisée, pour le passage de l'école à l'entreprise ; ce qui peut permettre d'espérer que progressivement l'alternance sera également pratiquée sous statut scolaire ;

- une première série de verrous ont été levés dans notre législation sociale, de la suppression du contrôle administratif et tatillon des licenciements à l'assouplissement des règles relatives à l'organisation du travail dans l'entreprise en passant par la suppression des restrictions mises au développement des "formes particulières d'emploi". Un sérieux coup de ménage a été effectué, tout aussi important dans sa signification que dans son contenu : les tabous ne font plus peur.

Incontestablement donc, nous avons amélioré notre façon de traiter le dossier de l'emploi et les conditions paraissent mieux remplies pour que la France aborde de front les autres obstacles au redressement.

III - Troisième constatation, en forme de conviction :

Si nous voulons nous en sortir à temps, il convient de passer à la vitesse supérieure ; nous ne pouvons continuer à nous permettre, sur chaque grand dossier, des années de prise de conscience, puis des années de tâton-

nement, avant d'engager les actions en profondeur. Cela est particulièrement vrai dans quatre domaines où nous sommes encore loin du compte :

- La rénovation de notre système éducatif. Les principales faiblesses de ce système sont bien connues : centralisme, uniformité, poids démesuré du corporatisme, absence incompréhensible de lien organique avec l'entreprise (l'alternance n'ayant pu se développer en-dehors du post-scolaire). Les cris d'alarme se multiplient ; Jacques Stern, un de nos grands patrons qui n'est pourtant pas coutumier de ce genre de déclaration, a pu parler ("Le Monde", 8 octobre 1987) de "système anachronique, aberrant, le moins adapté au monde moderne". Et pourtant, nous ne sommes encore engagés dans aucune réforme structurelle en profondeur pour remédier à ces tares ; aucun consensus minimum n'existe sur les principales orientations à prendre ; l'école reste l'objet d'un débat politique. La France va-t-elle pouvoir se permettre longtemps de délaisser un tel enjeu ?

- La mobilisation des ressources humaines au sein de l'entreprise. Chacun est conscient qu'un potentiel important de productivité et d'efficacité gît dans la plupart des entreprises, à condition que soit abordé à bras le corps le problème de l'aménagement du temps de travail, de la gestion des ressources humaines et plus généralement de l'organisation du travail. Mais bien peu de négociations professionnelles sont engagées en ce sens, tant au niveau des branches que des entreprises ; et les partenaires sociaux continuent en bien des cas de s'attendre. Faudrait-il pour que les Français reconnaissent que "le rôle de l'organisation prime celui de la robotisation", que les patrons japonais viennent sur place prêcher par l'exemple, comme Sumitomo chez Dunlop à Montluçon ?

- La maîtrise de nos charges sociales. Année après année, la dérive continue : nos charges sociales croissent nettement plus vite que la richesse nationale et il faut leur affecter un prélèvement financier supplémentaire. Certes les programmes de maîtrise de la dépense ne cessent de succéder aux plans d'économie, mais cela signifie que nous ne maîtrisons rien. Qui ne voit que la véritable menace dans l'acquis de la sécurité sociale est là, et non dans la vérité simple qu'après 40 ans d'existence la sécurité sociale mérite certainement plus que les continuel replâtrages et les non moins continuelles déclarations d'allègement ?

- Le développement territorial. On nous le répète volontiers : dans les années à venir, les grandes entreprises pourront au mieux assurer la sauvegarde de notre ossature économique, ce qui est bien sûr essentiel, mais elles ne pourront générer beaucoup d'emplois. La reprise du développement et notamment la création d'emplois nouveaux ne peut venir que d'une vitalité accrue de l'ensemble de notre tissu productif, sur l'ensemble du territoire ; ce qui suppose en particulier un maillage beaucoup plus performant sur le terrain entre recherche, activités productives, moyens de formation ; un objectif qui ne peut être mené à bien que par une exploitation systématique de toutes les opportunités de développe-

ment, région par région, zone d'emploi par zone d'emploi. Tel est l'enjeu du développement territorial. Mais notre intelligentsia, délibérément centralisatrice et unitariste, ne se résoud pas à admettre que des centres d'impulsion autres que parisiens puissent être décisifs et compétents ; on boude la région ; la politique d'aménagement du territoire s'immobilise dans le quotidien.

Ces trois constatations sont révélatrices de perspectives relativement grisâtres ; on ne peut le nier. Elles ne sont pourtant pas exclusives de tout espoir, car déjà il faut le redire, les premiers indices de notre "reprise en main" sont perceptibles : déjà les Français semblent avoir ouvert les yeux sur les exigences du développement de l'entreprise et sur les sacrifices qu'il peut en résulter pour eux, par exemple en matière salariale.

Déjà, les mesures hier interdites par corporatisme, par idéologie, sinon par simple insuffisance de volonté ou de courage de la part des responsables politiques et des corps intermédiaires de tous acabit, souvent plus soucieux de plaire que de faire évoluer les mentalités, finissent pas être préconisées et prévaloir, telles l'alternance dans la formation ou la renonciation à certains tabous du code du travail ou de la protection sociale.

Déjà, les jeunes ont rejeté le slogan rétrécissant du "Vivre et travailler au pays" ; déjà, ils sont nombreux à s'engager dans l'aventure de la création d'entreprises. Pourquoi ne pas espérer qu'ils seront dès demain plus nombreux encore à tourner délibérément leurs ambitions vers la conquête de marchés extérieurs ou l'innovation technologique et donner à la France ce regain de créativité qui fait la différence.

L'espoir, ce n'est pas que le chômage va pouvoir être vaincu rapidement, mais qu'enfin tous les responsables agissent en conformité avec leur langage de priorité à l'emploi et que tous les Français s'y mettent.

Gérard ADAM

En complément à l'exposé de Marcel Pochard, voici quelques observations schématiques.

Premièrement, y a-t-il une liaison entre le chômage et le désintérêt à l'égard de la politique ? Il me semble que vers le début des années 80 l'opinion a pris conscience que l'Etat, et donc les responsables politiques, ne pouvaient pas faire grand chose en matière d'emploi, qu'on pouvait certes mettre un peu de baume sur les plaies du chômage, mais que la création d'emploi et le développement de l'économie n'appartenaient pas à l'Etat. On a expliqué aux salariés qu'ils devaient créer leur emploi et se débrouiller par eux-mêmes. Certains y sont parvenus, d'autres pas. Le plus grand nombre en a tiré la conviction que l'Etat était impuissant face à ce qui était peut-être pour eux le plus important et que la politique n'avait finalement pas d'autre utilité que d'apporter, sinon des

fausses réponses, tout au moins des solutions à des problèmes mineurs. Autour de l'émergence de la société civile, il y a un phénomène positif (celui de la volonté des gens de se prendre davantage en charge, de moins compter sur l'Etat) et un aspect plus négatif : celui d'une solide méfiance à l'égard de la capacité de l'Etat à régler les questions fondamentales.

Seconde observation : il y a sur l'emploi et le chômage un certain nombre de propos qui masquent la réalité de la situation. Je suis à la fois d'accord et en désaccord avec ce que Marcel Pochard a dit sur la formation. Je me demande si le discours que nous entendons sur la formation n'est pas un extraordinaire alibi et ne fait pas partie des paroles aimables, de bon ton, consensuelles, mais qui ne règlent rien. Est-on sûr qu'on a besoin pour l'avenir d'autant d'emplois qualifiés qu'on le dit ? On prétend qu'il faut élever le niveau de formation : rien ne garantit que dans les années à venir les emplois qui seront créés, et dont nous aurons besoin, seront des emplois qualifiés. Ce n'est pas parce qu'il y a des produits de haute technologie qu'il y a nécessairement besoin d'emplois qualifiés pour les fabriquer.

Ce qui est sûrement nécessaire, c'est d'apprendre à apprendre, d'aider des gens à être plus mobiles, à être capables de changer, mais cela n'est pas du domaine classique de l'instruction, c'est une toute autre conception de la formation, au fond de l'adaptation au changement. Est-on sûr que ce que l'on est en train de faire, pas seulement dans l'Education Nationale mais dans l'ensemble du système de formation, correspond à cet objectif d'apprendre à changer, d'apprendre à apprendre, de rendre les gens plus autonomes ? N'a-t-on pas une idée complètement dépassée de la formation, qui est trop souvent pensée en termes de niveau d'instruction et de connaissances ? N'y a-t-il pas un faux discours sur la formation avec de plus l'aspect plus subalterne, plus vulgaire de l'avantage, pour les statistiques du chômage, des jeunes ou des chômeurs en "stages parking", qui sont un simple coup de Ripolin mis sur les périodes de non-emploi, destiné à faire croire aux chômeurs qu'ils ont encore une possibilité de réinsertion ?

Ma troisième observation concerne la place du travail dans la société, car nous sommes dans une situation de parfaite ambiguïté. On considère que le chômage est une calamité, mais, par ailleurs, les syndicats viennent de proclamer que l'abaissement de l'âge de la retraite a été une réforme heureuse. Ainsi, les responsables politiques ont compris qu'il était simple de régler le problème du chômage des personnes de 55 ou 60 ans en abaissant l'âge de la retraite ou en créant les pré-retraites. Autrement dit, tout se passe comme si le discours était le suivant : "Madame, Monsieur, vous avez 55 ans, vous êtes chômeur, vous êtes très malheureux ; désormais vous serez pré-retraité, soyez heureux puisque la retraite c'est une grande conquête sociale".

Pour être moins provoquant, suggérerai-je qu'il y a actuellement dans notre société coexistence entre deux systèmes de valeur. Celui, d'une part, hérité du passé de

la société industrielle, dans laquelle ce qui est déterminant pour y être inséré et reconnu est d'avoir un emploi, un statut professionnel, signe essentiel d'identité sociale, voire d'existence. Celui, d'autre part, résultant de l'émergence de quelque chose qui est encore sans doute mal défini, ambigu et qui consiste à considérer, que, pour produire la même quantité de biens ou de services, on a besoin de moins de temps de travail et de moins de main-d'œuvre. Après tout, n'est-ce pas un extraordinaire progrès de voir les revenus continuer à progresser alors que, parallèlement, la quantité des biens produits progresse également et qu'il faut moins de travail pour les produire ? Autrement dit, n'y a-t-il pas une ambiguïté dans notre système de valeurs, dans notre perception de la réalité des choses ? Faut-il considérer nécessairement que les difficultés du chômage sont de vraies difficultés économiques ? Ne sont-elles pas plutôt des difficultés tenant à notre façon de voir la réalité ?

Quatrième observation : nous avons de l'emploi une idée tout à fait "globalisante". Un emploi, autrefois et classiquement, c'était simultanément une source de revenu, une contribution à la production (avec l'idée d'utilité sociale), enfin un élément de la valorisation personnelle. Au fond il y avait l'idée de l'épanouissement individuel par le travail, certains y ajoutant même la valeur rédemptrice du travail. Je crois qu'il faut de plus en plus admettre que ces trois éléments seront dissociés, qu'il ne sera plus nécessairement obligatoire d'avoir un travail pour avoir un revenu, ou pour être utile à la société ; on pourra être utile sans produire, ou produire sans être utile. Ne faut-il pas accepter cette espèce d'éclatement de la notion d'emploi ? Si l'on rêve à l'emploi tel qu'il a existé, tel qu'il a été un facteur valorisant dans la société industrielle, je crois qu'effectivement les problèmes de l'emploi dureront longtemps et que jamais on ne retrouvera le niveau de plein emploi que nous avons connu dans le passé. Ce que l'on découvre également, de façon là encore, ambiguë, avec beaucoup de crainte et d'appréhension, ce sont des situations intermédiaires entre le non-emploi et le vrai emploi. On a beaucoup polémique du côté politique sur ce sous-emploi, sur ce retour de ce que certains ont appelé une économie tribale africaine, sous le prétexte qu'il y a des gens, dans les TUC, dans les SIVP, qui ont de faux contrats de travail avec de faux emplois, et dont on ne sait pas très bien s'ils sont utiles ou pas utiles. Au-delà de la polémique, la réalité durera, il y aura de plus en plus de situations intermédiaires et des personnes qui n'auront pas des vrais emplois sans pour autant être des chômeurs.

Ma dernière observation vise le partage du travail et les relations de travail. Je voudrais simplement faire deux remarques.

Partage du travail : le vrai problème est en réalité le partage des revenus. Après tout quand les syndicats disent, "nous voulons la semaine de 35 h", le vrai problème n'est pas d'abaisser la durée de travail, mais de savoir comment on partage les revenus. Cela me paraît plus réel, plus vrai que le partage du travail. Ce que

préfèrent les Français, -et c'est là le côté étonnant de la société française- c'est de continuer à travailler beaucoup pour gagner plus, mais sans voir l'importance des prélèvements qui sont effectués ensuite. Autrement dit les Français préfèrent faire 40 h, 42 h, 44 h et avoir au moment où ils font ce travail un revenu plus important que s'ils ne travaillaient que 35 h, sans voir qu'il faut bien, au nom de la solidarité, prendre en charge financièrement le non-emploi. Par conséquent on reprend en cotisations sociales diverses ou par le biais de la fiscalité, ce que l'on a donné. Le vrai problème est davantage là. Mais pourquoi donc les Français veulent-ils travailler tant pour subir tant de prélèvements ? Dans le fond, si nous étions plus raisonnables, plus paresseux à certains égards, il vaudrait mieux travailler moins (cela ne coûterait pas plus cher et au bout du compte les prélèvements seraient plus réduits) et partager le travail. Mais les Français sont ainsi habitués, qu'ils préfèrent travailler beaucoup pour subir beaucoup de prélèvements sur leur revenu. Ceci m'amène à penser que le chômage est un choix collectif inconscient de la société française. Nous avons choisi d'avoir 2 500 000 chômeurs. Ce n'est pas le gouvernement, ni les entreprises, ce sont les Français qui ont décidé sans trop le dire qu'il valait mieux avoir 2 500 000 chômeurs, quitte à les subventionner par des cotisations et des impôts. Voilà la première observation sur les rapports entre les relations du travail et le partage du travail.

Ma deuxième remarque concerne le fait que, jusqu'à présent, les organisations syndicales ont mené malgré leur crise un combat tout à fait spectaculaire et vainqueur pour défendre, non seulement l'emploi, mais surtout le statut du chômeur. C'est tout à fait étonnant : les syndicats ont gagné la bataille de défense des chômeurs. C'est une belle victoire syndicale pour les salariés de la Norme que d'avoir obtenu des indemnités de licenciement de 200 000 F pour les ouvriers et de 280 000 F pour les cadres. Comme combat défensif c'est une victoire.

Demain quand on fermera les houillères du Nord et du Pas-de-Calais, on va mettre, non pas en "retraite", non pas en "chômage", parce que ces mots font "désordre", mais en "dispense d'activité", des salariés qui auront 45 ans et qui ne retrouveront plus jamais de travail. Là encore, l'action syndicale a été payante, mais elle a été payante en un sens que l'on peut estimer tout à fait pervers. Lorsqu'on examine notre système d'indemnisation du chômage, il constitue, c'est vrai, pour les syndicats un très beau fleuron de leur bonne santé et non pas de leur crise, car ils ont très bien défendu les intérêts de ceux qu'ils représentaient. Mais, et c'est là me semble-t-il la difficulté, ne sommes-nous pas en train de produire une société d'assistés, une société à deux vitesses, celle dans laquelle où, paradoxalement, il y aura ceux qui ont accès au travail et ceux qui, n'étant pas nécessairement les plus malheureux du point de vue financier, seront écartés du travail. Le vrai débat n'est-il pas au bout du compte celui de la place, de la valeur du travail dans la société. Si l'on considère que le travail n'est plus très

Manifestations et problèmes sociaux

important aujourd'hui, au fond, les syndicats ont eu raison de faire le maximum pour que les chômeurs soient indemnisés, pour rendre le plus confortable possible le non-travail. Si nous pensons au contraire que le travail est une valeur fondamentale de toute société, eh bien à ce moment-là il faut considérer que les victoires syndicales sont des victoires perverses, car demain nous aurons une société qui n'arrivera plus à établir le consensus qu'elle souhaite parce qu'on aura deux catégories tout à fait tranchées de citoyens, ceux qui sont dans le domaine clos du travail et ceux qui sont dans le domaine clos du non-travail.

Jacques BARROT

Merci, Gérard Adam. La vraie question est de savoir si nous résisterons à la tentation de subir cette dualité : dualité d'une société divisée entre ceux qui ont un travail et ceux auxquels on distribue soit de l'argent, soit des occupations. Le traitement social du chômage, en prenant des proportions de plus en plus importantes, tend à créditer le sentiment que l'on prendrait son parti de la

société duale... Et le revenu minimum fait penser que l'on bouclerait la boucle en créant une sorte de voiture balai à l'intention de tous les exclus de la vie active.

Je voudrais qu'Edmond Alphandéry nous parle, non pas d'une politique du chômage, mais d'une politique de l'emploi. Certes, Gérard Adam nous a par avance excusés en affirmant que le pouvoir des hommes politiques était finalement limité. C'est une opinion qui a tendance à se répandre. Ceci étant dit, ils peuvent être les complices d'une société qui s'organiserait sur un plan dual... Il est vrai que la pente dominante est d'offrir aux uns la chance d'une insertion professionnelle et de consoler les autres par de petites occupations octroyées par la voie administrative. Est-ce que ce défi de l'emploi est vraiment impossible pour les sociétés occidentales ? N'y a-t-il pas au contraire les bases d'une politique de reconquête de l'emploi qui aille bien au-delà des palliatifs que nous apporte le traitement social du chômage ?

Edmond ALPHANDÉRY

Le problème de l'emploi est particulièrement sérieux dans notre pays. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, quelque lien entre le chômage persistant et le désintérêt croissant de nos compatriotes pour la politique ? Car les citoyens ont bien souvent le sentiment que les hommes politiques sont impuissants au regard d'un problème qui reste, tous les sondages l'attestent, leur préoccupation majeure.

Or, nos voisins n'échouent pas tous dans leur combat. Si Mrs Thatcher s'est maintenue au pouvoir en dépit de thérapeutiques assez douloureuses, ne peut-on en trouver une part d'explication dans la courbe du chômage telle qu'elle se dessine depuis quelques années outre-Manche ? Partis de loin, les Britanniques connaissent désormais nettement moins de chômage que nous. Pour Georges Bush pendant la campagne présidentielle, l'évolution de la courbe de l'emploi durant l'ère Reagan a constitué le meilleur agent électoral.

En France, l'insuccès des politiques de lutte contre le chômage constitue, sans doute depuis 10 ans, l'un des facteurs de l'instabilité politique. En 1981, nous avons échoué aux élections parce que nous n'avons pas su résoudre le problème de l'emploi. En 1986, l'équipe socialiste a perdu le pouvoir parce qu'elle a aussi déçu nos compatriotes sur ce même terrain. Et, le gouvernement de cohabitation n'a pas pu, dans les deux ans qui lui étaient impartis, renverser la situation.

La désaffection de l'opinion publique française à l'égard d'une classe politique incapable apparemment de traiter le problème de l'emploi est donc d'autant plus regrettable qu'un certain nombre de nos partenaires étrangers y font face avec un certain bonheur.

Car ne nous y trompons pas : si nous recommençons aujourd'hui à créer des emplois en France, le problème n'en reste pas moins préoccupant. Pour un motif sim-

ple : notre population active continue à croître pour des raisons démographiques. Toutes les prévisions à l'horizon 1992, qu'elles émanent du Fonds Monétaire International, de l'OCDE ou même de l'INSEE, parviennent à la même conclusion : la France va connaître une aggravation de son taux de chômage alors que dans la plupart des autres pays, la situation devrait s'améliorer.

La raison invoquée est d'ordre démographique. Et pourtant, un de nos ancêtres économistes, Jean Baudin, a pertinemment fait observer "qu'il n'est de richesse que d'hommes". Le fait que nous comptions une population active en augmentation, devrait être, au contraire, un facteur de croissance économique plus rapide que nos partenaires. C'est un atout par rapport à l'Allemagne Fédérale qui, elle, connaît une situation démographique en perte de vitesse ; or, paradoxe étonnant : cette vitalité constitue pour nous un handicap ; et les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi se retrouvent chômeurs.

Comment répondre à ce défi que résume assez bien une citation de l'OFCE : *"Il faut que la France crée un nombre d'emplois plus élevé que celui de ses voisins et que la croissance soit plus importante. A défaut, l'écart se creuserait et la France serait le seul pays d'Europe en crise économique, sociale et donc politique dans une Europe ayant retrouvé son équilibre."*

Avant de tenter une esquisse de diagnostic et de suggérer des remèdes, un minimum de théorie s'avère nécessaire car la réalité du chômage est très ancienne. Elle date du début des sociétés industrielles ; la réflexion sur ce phénomène social représente, en fait, l'un des thèmes récurrents de l'économie politique. Tous les grands économistes y ont réfléchi. Aujourd'hui encore, des centaines d'entre eux, parmi les plus brillants, y consacrent de savantes recherches.

En simplifiant, les théories du chômage s'apparentent à deux écoles : l'école néo-classique et l'école keynésienne.

Selon les néo-classiques, s'il y a un déséquilibre sur le marché de l'emploi, c'est parce que les charges salariales sont trop élevées ; en d'autres termes, comme le salaire assure l'équilibre entre l'offre et la demande d'emplois, seule sa baisse permet le rééquilibre, donc la résorption du chômage. En France, aujourd'hui, cette analyse fait apparaître la responsabilité des charges sociales. Exemple : le SMIC étant à 4 850 F brut, le smicard touche 4 000 F net alors que l'entreprise paie, elle, 8 000 F : pour embaucher quelqu'un au SMIC, il lui faut donc payer 8 000 F. Entre ce que perçoit le salarié et ce que l'entreprise paie pour l'embaucher, le rapport est du simple au double. Il est évident que dans certains cas, en particulier pour les jeunes, cela pose problème. Les socialistes eux-mêmes n'en sont-ils pas convenus les premiers lorsqu'ont été créés les TUC ?

Mais la théorie néo-classique ne peut constituer le seul appareil théorique. Car, qui envisage, dans nos sociétés actuelles, la baisse des charges salariales comme unique

instrument de lutte contre le chômage ?

L'autre théorie, plus récente (elle date de 50 ans), a été mise au point par Keynes. En augmentant la demande et par là-même les débouchés, les entreprises produisent plus et embauchent. Là encore, cette théorie contient une part de vérité, mais une part seulement.

La réalité vécue sur le terrain se laisse mal décrire par ces schémas doctrinaux. Ainsi, celui qui est confronté quotidiennement (c'est mon cas en tant que Maire) à ce problème du sous-emploi, constate que la plupart des postes créés sont occupés par des gens extérieurs au bassin local car souvent ces emplois ne répondent pas aux besoins exprimés par les chômeurs qui vivent sur place.

Nous sommes, en effet, dans une situation où un certain nombre de Français (plusieurs centaines de mille) se trouvent en dehors du "marché de l'emploi". Les théories précédemment évoquées ne s'appliquent pas à leur cas. Marginaux, voire exclus, ils s'adonnent le plus souvent, lorsqu'ils en trouvent, à de "petits boulots" saisonniers. Et, il est à craindre que le revenu minimum d'insertion (voté pour des raisons évidentes de solidarité et d'humanité) ne fasse que pérenniser leur situation.

Que faut-il faire dans ce contexte pour redresser la situation de l'emploi ? M. Rocard a lancé un plan qui n'est pas complètement négatif. On peut saluer dans le dispositif du Premier Ministre l'accent mis sur le traitement économique du chômage qui vient enfin compléter l'indispensable traitement social.

Mais, ce plan comporte trop de dispositions contradictoires pour être réellement efficace : il est "auto-freiné", telle une automobile qui resterait sur place par le jeu cumulé de l'accélérateur et du frein ! Le Gouvernement a, en effet, pris des mesures excellentes pour faire baisser les taux d'intérêt au profit des PME (accès au marché des billets de trésorerie et possibilité d'obtenir de l'argent sur le marché monétaire à un taux plus faible), mais par une insuffisante politique de compétitivité qui maintient notre balance des paiements, donc notre monnaie, en situation permanente de fragilité et du fait de la dérive des dépenses publiques dans le budget 89, il contribue à les faire remonter.

Autre contradiction gouvernementale : les cotisations d'allocations familiales. D'un côté, conformément à l'esprit de la théorie néo-classique, il baisse leur taux de 9 à 7 %, mais de l'autre il finance cette baisse par le déplafonnement des cotisations des salariés les mieux rémunérés. Au risque de voir la recherche et nombre d'entreprises comme Bull, Thomson, I.B.M., en faire les frais.

Dans la situation actuelle, et en puisant dans l'expérience de certains pays étrangers, il est possible d'esquisser une politique centrée sur une revitalisation de notre marché du travail et qui concerne donc le triptyque : offre d'emplois, demande d'emplois et fonctionnement du marché du travail.

Au niveau des *offres d'emploi*, des mesures appliquées

à l'étranger et encore récemment en France (de 86 à 88) ont fait leurs preuves. Il faut impérativement alléger les charges des entreprises, diminuer leurs impôts et prendre un certain nombre de dispositions favorables à leurs investissements, c'est ainsi seulement qu'elles se trouveront alors dans de meilleures conditions pour embaucher.

Baisser le taux de la taxe professionnelle, par exemple, constitue, pour les entreprises, une fantastique incitation à investir et donc à développer la création d'emplois.

Quant à la *demande d'emplois*, je crois qu'il est urgent de mettre sur pied en France un véritable plan Orsec de la formation professionnelle. Confrontons les taux de chômage des jeunes en Allemagne Fédérale et en France : s'il est trois fois plus faible outre-Rhin, n'est-ce pas parce qu'on compte là un million et demi de jeunes en apprentissage, alors que chez nous le chiffre est à peine de 220 000 ?

Pourquoi ne pas susciter des contrats Etat-Région-Entreprises (puisque la formation professionnelle est du ressort des Régions) ? Et afin que les entreprises s'impliquent directement dans la création d'établissements professionnels où elles formeraient elles-mêmes les salariés, pourquoi ne pas inciter les chefs d'entreprise, par des mesures fiscales appropriées, à investir une part plus grande de leurs profits dans la formation professionnelle ? De tels établissements de formation professionnelle existent dans de nombreux pays étrangers. Beaucoup de jeunes pourraient ainsi acquérir une qualification et trouver immédiatement un emploi puisque leur formation, prise en charge par les entreprises elles-mêmes, serait directement opérationnelle.

Troisième direction : *le fonctionnement du marché de l'emploi*. N'est-il pas temps de l'humaniser et de le décentraliser ? Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de faire du traitement social, il faut en venir au traitement humain du chômage, c'est-à-dire s'intéresser, au cas par cas, à la situation de chacun.

Nous avons, en France, une vision trop archaïque du marché du travail. L'ANPE, par le jeu d'une centralisation excessive, n'est pas suffisamment efficace. Nous avons donc un énorme effort à produire pour décentraliser le marché de l'emploi et pour mettre en contact, par bassin d'emplois, l'ensemble des parties prenantes, c'est-à-dire les entreprises, les ASSEDIC, les mairies, les bureaux d'aide sociale, ainsi que les organismes de placement. Tout doit tourner autour du demandeur d'emploi qui a un problème humain, familial, professionnel, de qualification à résoudre. C'est lui qui doit être au centre des actions conduites. La méthode "suédoise" du traitement du chômage est, à cet égard, un exemple que nous devrions méditer.

Voici quelques points de repères pour une politique de l'emploi à la fois plus humaine et plus décentralisée et sans doute plus efficace. Ayons donc le courage d'attaquer de front le problème du chômage, car n'oublions pas que la conjoncture internationale maintient, en ce

moment, notre économie dans une situation "d'euphorie". Qui peut, aujourd'hui, prédire les dégâts sociaux qu'engendrerait une récession internationale toujours possible ? Il n'est que temps de prendre les devants.

Jacques BARROT

Je voudrais, en écho à ce qui a été dit, faire trois observations. Tout d'abord, je constate avec Edmond Alphandéry que d'autres font mieux que nous. J'ai été aux Etats-Unis à la tête d'une mission parlementaire en Février 1988, je ne suis pas particulièrement entiché de tout ce qu'a fait l'administration Reagan ; je suis néanmoins obligé de reconnaître qu'il y a eu création de 12 millions d'emplois et que c'est le fruit d'une certaine dérèglementation. L'expérience allemande est elle aussi intéressante : les chiffres donnés par Alphandéry sont très significatifs : trois fois moins de jeunes allemands au chômage. Cela n'est pas sans rapport au fait qu'il y a 800 000 apprentis dans les industries allemandes, alors que les entreprises de plus de 50 salariés en France n'abritent que 5 % de nos 200 000 apprentis. On pourrait citer aussi l'exemple du plein emploi suédois ou suisse.

Deuxième observation. La concurrence mondiale devient de plus en plus redoutable... Dans mon propre département, voilà une entreprise d'injection qui fait des seringues en plastique bon marché... Une entreprise américaine utilisant une nouvelle matière plastique offre un produit meilleur et moins cher... Si on ne relève pas le défi technologique, immédiatement c'est la perte des marchés et deux ou trois entreprises en difficulté avec la perte d'emplois. La délocalisation devient parfois inévitable.

Les grands groupes textiles français se sont efforcés de maintenir leurs activités en France... Les meilleurs de leurs chefs d'entreprise reconnaissent aujourd'hui qu'il faudra bien se résoudre, chaque année, à transférer 10 % de l'activité manufacturière des pays du Nord vers d'autres Etats qui, connaissant un niveau de vie beaucoup plus bas, imposent à leurs entreprises des charges beaucoup moins lourdes. L'automatisation est en marche, qu'on le veuille ou non, la robotisation, au moins dans un premier temps, supprime des emplois... Le défi est donc de plus en plus exigeant.

Troisième observation, pour relever ce défi, il n'y a pas de recette toute faite, mais il faut une inspiration, une vision de société...

I - Il nous faut d'abord une société très créative. Sans efficacité, les entreprises ne produiront pas à des prix compétitifs et perdront leurs marchés. Première bataille : celle de l'investissement. Edmond Alphandéry s'est battu pour cela : les entreprises françaises qui disposent de moins de fonds propres que les entreprises allemandes, ont souffert particulièrement de l'argent cher... Il aurait fallu, depuis quelques années, pour com-

penser les taux d'intérêt élevés, imaginer des aides directes à l'investissement...

La deuxième bataille est celle de la formation ; ce n'est pas un hasard s'il n'y a pas en France d'industrie de la machine-outil ; en Allemagne, l'apprentissage industriel permet aux jeunes de se trouver très vite en rapport avec les machines et éprouver l'envie de transformer la machine. Nous payons cher l'éloignement de l'école française des grands équipements, des machines les plus performantes. Il faut, bien entendu, aussi, veiller au coût du travail en évitant un excès de charges sociales et fiscales au détriment de l'entreprise. Les études comparées montrent que les prélèvements fiscaux et sociaux imposés à l'entreprise française sont plus lourds que dans la plupart des autres pays... Il y a donc bien un allègement à rechercher et le Gouvernement a perdu une belle occasion de compenser la baisse des cotisations patronales d'allocations familiales par l'instauration d'une recette proportionnelle au revenu payé par les personnes physiques. En fait, il a tout simplement redéployé les charges au lieu de les alléger...

II - Cette société doit être une société d'échanges. C'est en ouvrant les magasins le dimanche que l'on peut parfois créer des emplois. L'amplitude d'ouverture des piscines, des équipements sportifs, des restaurants a créé aux Etats-Unis de nombreux emplois.. Les consommateurs y trouvent intérêt et une bonne organisation du travail permet des recrutements supplémentaires. Dans le domaine social, nous pourrions, lorsque nous attribuons l'allocation aux adultes handicapés, exiger que cette allocation serve à payer des heures d'aide ménagère ou d'aide soignante... Très souvent, ces sommes sont purement et simplement épargnées par la personne qui en bénéficie... Il y a, aussi, tous les services que l'on peut se rendre dans la vie quotidienne et dont on peut notamment faire bénéficier les familles : pourquoi aussi peu de porteurs de bagages pour les familles dans les gares ?... Dans cette société très sophistiquée, vous pouvez prendre un T.G.V., mais si vous avez des enfants vous ne pourrez pas trouver un porteur pour vos bagages. Dans l'avenir nous aurons un grand besoin de formateurs aussi bien pour l'apprentissage des sports que pour l'initiation à la musique. Encore faut-il que l'on ne prétende pas rémunérer tout le monde avec des salaires fixés selon un minimum garanti national et mensuel. Des garde-fous sont nécessaires dans le domaine des rémunérations, mais il faut suffisamment de souplesse pour ne pas handicaper cette économie d'échange, caractéristique des régions touristiques comme mon département.

III - Il faut enfin que ce soit une société de partage. Mais pour pratiquer un partage intelligent des tâches il faut un véritable aménagement du temps et de l'espace. Dans un espace urbain à taille humaine, vous pouvez organiser des horaires souples, vous pouvez créer des emplois à mi-temps dans les services administratifs d'une ville moyenne... L'hypertrophie des grandes mégalopoles, résultat d'une absence de politique d'aménage-

ment du territoire, est un frein considérable pour le développement du partage du travail.

Aussi, notre société doit-elle à la fois être créative et productive, favoriser un plus grand nombre d'échanges entre ses citoyens et s'organiser de telle manière que chacun puisse mieux arbitrer entre la vie professionnelle et les autres occupations. (Qu'il s'agisse du travail à temps partiel des femmes ou des périodes de pré-retraites qui peuvent être vécues avec des horaires dégressifs).

Le problème du chômage est un problème-clé ; il devient de bon ton de dire que personne, à droite ou à gauche, n'est capable de le résoudre. Je prétends que ceux qui sauront aménager globalement la société ouvriront la voie à un renouveau de l'emploi... Que l'on assouplisse les règles d'un salaire minimum de croissance conçu en période de plein emploi, que l'on fasse toute sa place à l'apprentissage industriel, que l'on conçoive un statut de travailleur indépendant beaucoup plus attractif... que l'on fixe des règles de protection sociale favorables au temps partiel, que l'on mette en œuvre une retraite par points... Et on verra naître de multiples initiatives qui sont autant de moyens de faire reculer le chômage car il n'y a pas de fatalité insurmontable.

Gérard ADAM

Je voudrais persister dans mon désaccord sur la formation en faisant observer, cher Jacques Barrot, que les porteurs dans les gares cela ne nécessite pas une grande formation, que les chauffeurs de taxi, cela ne nécessite pas une grande formation et que, par conséquent, il faut

vraiment se poser la question de savoir si, dans la société qui vient, on aura besoin d'emplois qualifiés. Le discours politique incantatoire ne suffit pas comme démonstration sur ce point.

Ma deuxième observation, concerne les propos d'Edmond Alphandéry. Il ne faut pas commencer par dire qu'il ne faut pas mettre en cause l'Education Nationale. Il est nécessaire de mettre en cause l'Education Nationale. C'est une extraordinaire machine à fabriquer des rebuts et nous vivons dans un système aberrant qui consiste à admettre que l'Education Nationale forme des inaptes et ensuite à mettre en place des systèmes de stages qui vont, plutôt mal que bien, essayer de rattraper ce qui ne s'est pas fait en formation initiale et on s'étonne après qu'on ne trouve pas les bons emplois ou plutôt les bonnes formations pour les emplois qui sont disponibles ! Le courage politique consisterait, mais je reconnais que c'est une tâche immense, à s'attaquer aux formations initiales avant de vouloir par derrière faire des replâtrages.

Jacques BARROT

Ne perdons pas de vue que notre premier devoir aujourd'hui, c'est d'offrir aux personnes la chance de ne pas se sentir inutiles dans la société : tel est le défi majeur de la fin du siècle. Il nous faudra conjurer la peur de la solitude et le sentiment d'inutilité. La vocation de "France-Forum" est bien d'explorer les nouvelles questions d'une société qui a besoin de retrouver confiance et espérance.

Bibliographie

- Michel Albert, *Le pari français*, (Ed. du Seuil).
- Conseil économique et social, *L'insertion professionnelle des jeunes*, sur le rapport de M. Jacques Bichot, 27 mai 1987.
- François Dalle, Jean Bouhine, *Pour développer l'emploi*, rapport au Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, mai 1987.
- Jacques Fournier, Nicole Questiaux, *Traité social*.
- Jean-Michel Fahy, *Le chômage*, ("Que sais-je ?", PUF).
- Bernard Sainsaulieu, *Gestion de l'emploi et développement de l'entreprise* rapport pour la délégation à l'emploi. (La Documentation française, 1987).
- Philippe Vasseur, *Le chômage, c'est les autres*, (Ed. Belfond, 1987).
- Claude Thelot, *Transformation de l'emploi, nouvelles forces, nouveaux domaines*, Colloque de la CEE, 19 et 20 juin 1987.

DE L'EUROPE CENTRALE A L'EUROPE DES DOUZE

par Jacques NANTET

Le grand problème que posent le *François-Joseph* de Jean-Paul Bled (1) et le *Requiem pour un Empire défunt* de François Fëjtö (2) est de comprendre comment, pourquoi l'empire des Habsbourg, pratiquement démantelé au cours des guerres napoléoniennes s'est si facilement reconstitué après le Congrès de Vienne. Alors que, tout au contraire, la Première Guerre mondiale a semble-t-il définitivement rayé de la carte jusqu'à la notion d'Europe centrale, communément appelée aujourd'hui Europe de l'Est.

J'entends bien que la Sainte Alliance n'avait pas rétabli la double monarchie dans son statu quo ante. Le despotisme éclairé a tendance à remplacer la monarchie de droit divin, et on est bien loin de Frédéric III, seul des Habsbourg, d'ailleurs, qui, empereur du Saint Empire, ait été couronné à Rome. Les cinquante millions de sujets que regroupe la dynastie des Habsbourg ont déjà pris conscience d'appartenir à onze peuples différents, et leurs diverses langues - le croate, le hongrois, le polonais, le slovène, etc. - commencent à déborder la société paysanne et à concurrencer sérieusement l'allemand. D'ailleurs, la société se transforme. La corvée, d'un mauvais rendement économique, est rachetée ou supprimée ici ou là. Et la modernisation,

l'industrialisation - notamment sur les grandes propriétés - se développent rapidement. Cependant, après les divers emballements le calme se rétablit, l'autorité de l'Eglise est confirmée, et elle conforte les Habsbourg. D'un bout à l'autre de l'Empire le patriotisme dynastique subsiste, bien implanté, et dans l'esprit de Metternich l'Empire reste le pivot naturel, essentiel de l'Europe centrale, en liaison avec l'Allemagne des Hohenzollern. Les forces centripètes ont été les plus fortes.

Le règne de Ferdinand 1^{er} va être beaucoup moins brillant. Si la volonté de son père l'empereur François 1^{er} - et l'ordre de dévolution de la couronne - le porte à la dignité impériale, ses déficiences physiques aussi bien que ses carences intellectuelles vont l'empêcher d'exercer normalement ses prérogatives. Immédiatement tout se met en branle. A Budapest, aussi bien qu'à Vienne, les élections, les proclamations se multiplient, et la famille impériale, laissant momentanément le pouvoir à la rue, doit s'enfuir. François-Joseph, fils puîné de l'empereur défunt, gagne l'Italie où le général Radetzky tient bien en main une armée qu'encourage la victoire de Verone. Mais c'est seulement après le repli de la famille impériale à Innsbruck, à Olmutz, puis une reprise partielle de l'autorité légale à Vienne et à Budapest que

Ferdinand se laisse enfin persuader par sa femme et par sa mère (l'énergique impératrice douairière Sophie) de démissionner en faveur de François-Joseph.

Et là encore la magie d'une union personnelle avec la dynastie des Habsbourg va l'emporter peu à peu. L'opposition s'était divisée en modérés et en jusqu'aboutistes. A Vienne, on ferme l'Université, tandis que les extrémistes hongrois sont eux-mêmes affaiblis par la grandissante opposition interne des Croates. Surtout, l'empereur François-Joseph, grand travailleur à la rude santé, reprend les principes de Metternich, et sait s'entourer d'hommes de talent comme Schwarzenberg et Wundischgraetz.

Nous sommes alors au début d'un très long règne (il va s'étendre de 1848 à 1916), qui va mettre plus en évidence encore ce qui est véritablement utile aux divers peuples de l'empire, eux-mêmes composites. Avant tout une bonne administration (on la regrettera longtemps de Bergame à Padoue) diffusée à partir de la cinquième ville moderne du monde (après Londres, New-York, Paris, Berlin), et qui assure aux cinquante millions d'habitants de l'Autriche-Hongrie un large espace économique. Si les constitutions octroyées à Vienne et à Budapest deviennent de plus en plus autoritaires (on dirait aujourd'hui : présidentielles), le système féodal va toujours déclinant, et l'ensemble des interventions étatiques est ressenti par les masses paysannes comme une protection contre le seigneur. Vienne est déjà une ville de 420 000 habitants, et un réseau ferroviaire et routier, le téléphone facilitent de surcroît les communications. C'est sans doute à cette époque que se forme vraiment l'âme autrichienne, curieusement cosmopolite et patriotique à la fois. Bien sûr, il y a des à-coups. François-Joseph échappe à un attentat. Et en vieillissant, il se sent de plus en plus isolé, l'impératrice Elisabeth (Sissi) s'éloignant quelque peu de lui. Alors, pour parer aux échecs, à la perte de l'Italie, à l'éloignement de la Russie, François-Joseph instaure le suffrage universel, car ce sont les aristocrates et les bourgeois qui forment le tissu des nationalismes revendicateurs.

A la veille de la première guerre mondiale, François-Joseph est devenu le patriarche de l'Europe monarchique. Mais l'heure des grands désastres avait sonné. Ferdinand-Maximilien avait été assassiné dans son empire du Mexique, l'archiduc Rodolphe, héritier du trône, s'était donné la mort. L'impératrice Elisabeth est poignardée en Suisse par un anarchiste italien. Enfin éclate le drame : le nouvel héritier du trône, François-Ferdinand, meurt à son tour victime d'un attentat en Serbie. Et de surcroît, pendant ce temps, le terrible Bismarck, en soumettant à la Prusse une série d'Etats allemands du Nord, met peu à peu en question l'essentiel : la suprématie de l'Autriche-Hongrie sur la Prusse, le maintien du centre de gravité de l'ensemble germanique au sein de la double monarchie des Habsbourg.

Le vieux François-Joseph doit faire front. Auprès de lui, l'archiduc Charles, devenu le dernier héritier d'une longue dynastie. François Fejtö est d'avis que le retard

mis, à la suite de l'attentat de Sarajevo, à attaquer la Serbie, a augmenté les probabilités d'une guerre mondiale. A la vérité, si aucun des belligérants ou futurs belligérants ne souhaitaient sciemment cette issue, tous, dès le début, en acceptaient le risque. A commencer par la Prusse de Guillaume II. Sans parler de la France, sous l'influence d'Alexandre Ribot, de Philippe Berthelot, de Pierre de Margerie, de Camille Barrère et, bien entendu, de Georges Clemenceau. De la sorte, on était passé insensiblement de la notion classique de conflits armés, dont le but essentiel était simplement de changer en Europe l'équilibre des puissances, à un objectif tout différent : la destruction totale d'un Etat.

François Fejtö, aujourd'hui naturalisé français, est lui-même fils d'un libraire hongrois, juif, franc-maçon et "loyal citoyen de la monarchie austro-hongroise". Fejtö considère que cette monarchie est bien équilibrée, avec une population rurale de 68 % et qu'elle possède un excellent système bancaire (en partie créé par les juifs). L'Autriche-Hongrie dispose, en 1916, d'un "formidable potentiel culturel", dont une bonne unité culturelle baroque, comme le démontre Hofmannsthal. Alors, pourquoi cet empire-là s'est-il désagrégé (pour reprendre l'expression communément employée en la circonstance) tandis que tant d'autres (la Grande-Bretagne divisée en Anglais, Ecossois, Gallois ; la Belgique en Wallons et Flamands) ont fort bien résisté ?

Ce n'est pourtant pas faute d'efforts, en particulier de l'archiduc Charles. Celui-ci cherche à contenir la Prusse, notamment en maintenant des contacts secrets avec les Etats-Unis d'Amérique, et en France avec Viviani et Briand. François-Joseph disparu en 1916, Charles se fait couronner à Budapest (ce qui est d'une grande habileté) et cherche à arracher aux Occidentaux une issue honorable. Après la paix de Brest-Litowsk, tandis que l'Allemagne redouble d'efforts avec les princes héritiers de Bavière et de Prusse, Charles 1^{er} fait par lettre des offres pressantes à Clemenceau. Tout est cependant remis en cause à la suite d'une maladresse du premier ministre Czernin, qui dévoile les conversations et provoque la colère de Berlin. Alors, en dépit des hésitations de la Grande-Bretagne, des contacts habiles de l'impératrice Zita et du prince Sixte de Bourbon-Parme, la cause est perdue.

Tel est le cours malheureux des événements, qui de plus trouble quelque peu les Allemands de la double monarchie. Cependant, affirme François Fejtö, tout cela n'est qu'apparent, sujet à remèdes. Et il affirme que l'Autriche-Hongrie a été volontairement détruite pour des raisons idéologiques. Elles sont d'ordre divers. Aux Etats-Unis, qui ne déclareront la guerre à l'Autriche-Hongrie que sept mois plus tard qu'à la Prusse, prédomine l'opinion générale que seule la liberté permet le bonheur. Mais quelle liberté ? Un comité, intitulé "Inquiry" a été créé sous l'impulsion de Wilson, qui établit un premier plan, le plan Seymour. Il est supposé répondre à la question : que ferons-nous après la victoire ?, et est rapidement dépassé par la fameuse déclai-

ration en quatorze points de Wilson. Ils supposent que la libération de chaque nation passe avant la libération de l'individu lui-même.

Cependant, bien que la terminologie employée en Europe occidentale soit plus facilement accessible à Wilson que celle utilisée chez les Habsbourg, au début les quatorze points de Wilson n'avaient pas comme premier objectif de détruire la double monarchie. C'est peu à peu seulement qu'on aboutira à cette conclusion. Et cela sous les coups redoublés de plusieurs forces idéologiques. Dans cette guerre, l'hégémonie française est évidente. Elle prime, par exemple, la Grande-Bretagne et l'Italie. Et la France d'alors est non seulement dans toute la force de sa jeunesse républicaine, mais missionnaire déclarée de la libre-pensée. Elle vit les lendemains de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et elle vient de rompre ses relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Elle est travaillée par la jeune "Ligue des droits de l'Homme" et la franc-maçonnerie. Pour toute cette tendance qu'appuie la presse française, une presse quelquefois vénale (Bardoux, dans "Le Temps" du 30 avril 1938), l'Autriche-Hongrie "sent le fagot". Il faut la détruire. Et pourtant, selon François Fejtö, bien des Croates, des Slovènes refusaient l'union avec la Serbie et "étaient désireux ... de demeurer au sein de l'Autriche-Hongrie". Un autre facteur idéologique, que souligne François Fejtö, aurait été la propagande effrénée de Masaryk et de Bènés. Ce dernier ne prétendait-il pas que "notre plan de démembrement de l'Autriche fournit à l'Entente (3) un programme positif" ? Finalement, remarque avec pertinence encore François Fejtö, le Traité de Versailles a été moins dur pour l'Allemagne de Guillaume II, qu'on tenait pourtant pour responsable de la Première guerre mondiale, que pour l'Autriche-Hongrie. Et en fait de principe des nationalités, on aboutit à d'affreux compromis avec "la politique d'expansion la plus cynique". Or, "on pouvait prévoir que, en cas de démembrement de la monarchie (des Habsbourg), la coexistence, même démocratique, entre Tchèques et Slovaques, Allemands

et Magyars, Serbes et Croates, Hongrois et Roumains ne serait pas plus facile que la coexistence entre Tchèques et Autrichiens sous les Habsbourg".

Quoiqu'il en soit, le choix, à propos des Habsbourg -vu par François Fejtö - était bien entre un Etat plurinational ou des Etats-nations. Selon Fejtö, la monarchie des Habsbourg aurait pu être transformée, peu à peu, en confédération d'Etats autonomes. Après tout, cette monarchie avait bien assuré à la région cinquante ans de tranquillité. Or, l'Autriche, autrement dit Oesterreich, c'est l'Europe centrale. Paul Claudel - 45 ans de carrière diplomatique, dont 15 avec la dignité d'Ambassadeur de France - me disait souvent : "On a eu tort de détruire l'Autriche-Hongrie. Cet empire plurinational était le germe vivant de l'Europe". La destruction de cette Europe centrale a été la conséquence du Traité de Versailles. Il a été la première conclusion, en Europe, de cette transformation des guerres en guerres idéologiques. Plus précisément, peut-être, en guerres de religion. Or, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, pour l'équilibre de l'Europe, c'est d'une Europe centrale. Et l'Europe des douze, à laquelle se sont efforcés aussi bien Robert Schuman, Jean Monnet, que Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, et combien d'autres, est précisément le retour à un Etat plurinational - à une "Europe des nations" comme disait le général de Gaulle - qui serait la meilleure garantie contre le retour aussi bien du nazisme que du stalinisme.

Jacques NANTET

(1) Jean-Paul Bled, François-Joseph. Ed. Fayard, 1987, 766 p.

(2) François Fejtö, Requiem pour un Empire défunt - Histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie. Ed. Lieu Commun, 1988, 437 p.

(3) Entente (Petite-), alliance élaborée en 1920-21 entre la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, pour le maintien des frontières fixées en 1920. Elle s'effondra en 1939.

Les livres de nos collaborateurs

Benoît VERMANDER

"Désarrois politique"

préface de Dominique Baudis

Ed. Privat

Joseph ROVAN

"Konrad Adenauer"

avec un témoignage de Jean Laloy

Ed. Beauchesne

Pierre AVRIL et Jean GICQUEL

"Droit Parlementaire"

Ed. Montchrétien

Michel ALBERT et Jean BOISSONNAT

"Crise, Krack, Boom"

Ed. Seuil

SUR LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

vue par François FURET, Jacques JULLIARD,
Pierre ROSANVALLON

L'ouvrage "La République du Centre" publié à la fin de l'été 88 reste considéré comme un des diagnostics les plus marquants de la situation politique actuelle en France. C'est pourquoi nous avons cru devoir non seulement le présenter mais aussi en débattre. René Pucheu analyse le contenu du livre, non sans signaler quelques points forts et quelques points faibles. Etienne Borne, Jean-Marie Domenach, Hugues Portelli réagissent en fonction de leurs champs de recherches privilégiés.

François Furet, Jacques Julliard, Pierre Rosanvallon qui n'ont jamais caché leur sympathie pour la "deuxième gauche" considèrent qu'une époque s'achève, qu'un cycle se boucle. "Nous sommes à un tournant, disent-ils. Dès maintenant le bicentenaire de 1789 nous apparaît comme le linceul d'une tradition. A tout le moins coïncidera-t-il avec la disparition des traits que la politique française en avait hérités".

Si les auteurs se félicitent de la fin des guerres idéologiques franco-françaises, ils s'inquiètent de voir les convictions s'émousser, les passions décliner, la spécificité du génie politique français susceptible de disparaître, les idées se banaliser au point de déperir, les divergences s'estomper dans un flou politicien. Inquiétudes dont on ne peut pas dire qu'elles soient infondées.

De cette "course au centre", du thème d'une "France Unie", du "malaise dans la représentation" démocratique, les auteurs ne tirent pas des conclusions décourageantes ou désabusées, mais ils s'interrogent sur le présent et le proche avenir, en essayant de cerner les chances et les risques d'une "République du Centre" à la naissance de laquelle ils sont persuadés d'assister.

Le titre lui-même du livre fait problème, car les développements qu'il contient suggèrent que le Centre n'est qu'un lieu de compromis conduisant à des compromissions, à des ambiguïtés et qu'il est l'expression d'une certaine médiocrité. Mais dans une société démocratique au sein de laquelle la tolérance est une valeur fondamentale, gouverner au Centre n'est-il pas une assurance de liberté ?

Aussi bien les Républiques de gauche que les Républiques de droite n'ont-elles pas également pratiqué le bricolage politique ? Et François Bourricaud a même montré que les plus grandes idéologies comportaient une bonne part de bricolage. Quant aux Françaises et aux Français, l'histoire montre qu'ils n'éprouvent des passions civiques qu'à des moments charnières, à des instants décisifs du destin du pays.

D'ailleurs dans un passé pas très lointain nombre d'intellectuels ont dénoncé le climat de triste mollesse auquel s'abandonnaient parfois les Français. Relisons entre autres Péguy déplorant "ce besoin monstrueusement familier de tranquillité" et s'écriant "nous ne sommes plus ce peuple qui bouillait dans sa peau". Et Jules Romains décrivant dans "Les Hommes de Bonne Volonté" (vol IX, La montée des périls) : "une société vieillie et malade, une société qui, par un vice devenu profond, refuse ce qu'elle a de meilleur en elle, se complait dans ses produits inférieurs". Evidemment ni François Furet, ni Jacques Julliard, ni Pierre Rosanvallon n'ignorent ces passages à vide de l'opinion. Peut-être minorent-ils le fait qu'aujourd'hui les intellectuels n'ont pas des repères aussi fermes qu'à d'autres époques.

Cela étant, il est vrai que le moment présent n'est pas exaltant, on comprend le désenchantement des auteurs, on le partage. Désenchantement qui n'a rien de surprenant, ni pour eux ni pour nous-mêmes, car selon la notation si subtile de Chamfort "le désenchantement marche en souriant derrière l'enthousiasme". Le présent n'a pas les couleurs de nos espérances ; mais l'aura-t-il jamais ? et l'a-t-il jamais eu ?

La passivité et le scepticisme qui semblent à la base de ce qu'il est convenu d'appeler maintenant le "consensus" laissent perplexes et préoccupés. Cependant, comme le souligne René Pucheu, cette "République du Centre", qui serait menacée de manquer d'âme et d'imagination, peut n'être qu'un des scénariis du futur.

"La République du Centre", version Furet, Julliard, Rosanvallon, n'est pas la République des centristes. S'il apparaît qu'on puisse prétendre gouverner au Centre sans gouverner avec le Centre, le centrisme correspondrait alors davantage à une mode et à une tactique qu'à une véritable conviction.

Ceux qui n'ont pas attendu la "course au centre" style 1988 pour se déclarer et se vouloir "centristes", notamment les démocrates chrétiens, ne se reconnaîtraient probablement pas dans la description que les auteurs donnent du Centre,

description qui si elle ne saurait être qualifiée de pessimiste, n'offre guère de perspectives toniques. Le centrisme, dans la mesure où il est une réalité non seulement politique mais aussi doctrinale, ne doit pas s'identifier avec un pragmatisme opportuniste ou acrobatique. Le centrisme n'est ni stagnation ni oscillation ; il se réfère à des valeurs.

Il ne faut pas désespérer qu'une République réformatrice puisse être en même temps une République "d'hommes debout" où la libre confrontation des idées et des convictions assurerait un niveau convenable d'intensité à la vie démocratique, où l'authenticité de la réflexion et du débat politique l'emporterait (pourquoi pas ?) sur le racolage politico-médiatique.

On a sans doute trop oublié que par essence la démocratie, ainsi que se plaisait à le répéter Camus, c'est l'exercice de la modestie et qu'elle n'est pas uniquement une succession d'instantanés flamboyants. Une modestie qu'inspire la lucidité, mais qui ne conduit pas à la résignation, ni à la passivité.

Henri BOURBON

"La République du Centre" Calmann-Lévy, 182 p.

La République du Centre a-t-elle un avenir ? Prudence !

La République au centre ? On a déjà vu cet être là. Sous la Troisième République, elle était loin d'être exceptionnelle. Les gouvernements de "conjonction des centres", présidés par quelque "radical" bien tempéré, étaient un phénomène ordinaire. Même sous la V^e République, il y a eu de cela dans la politique gaullienne. Comme l'a montré Hugues Portelli, le Général n'a eu de cesse de tenter de ne pas se laisser déporter à droite, de se maintenir au centre.

La République par le centre ? Ou tout au moins par les centres ? Ce fut moins courant. Cependant, on vit cette étrangeté, aussi. Sous la IV^e République, surtout. Les gouvernements de "Troisième Force" peuvent être considérés comme relevant de cette épure. Également l'expérience PMF (Pierre Mendès-France). Il est notable, néanmoins, que la République par le centre fut instable. Voire impopulaire.

Dès la première élection présidentielle de la V^e République au suffrage universel, Jean Lecanuet s'est présenté comme candidat centriste.

Et voici la "République du Centre". Celle-ci, ni vue, ni connue jusqu'ici. Sans précédent. Une vraie créature nouvelle. Une République "primeur", comme diraient les œnologues. Aussi bien, en en proclamant l'émergence, la Fondation Saint-Simon - cette résurgence prestigieuse du fameux "Club Jean Moulin" des "sixties" - ne prétend-t-elle pas le contraire. Bien plutôt, elle clame cet effet de nouveauté presque à chacune des 182 pages qui publient l'essai de François Furet sur "La France unie", celui de Jacques Julliard sur "La course au Centre" et celui de Pierre Rosanvallon sur "Le malaise dans la représentation" et "le flottement social".

Dès la couverture, pas d'hésitation ! Le sous-titre déclare : "La fin de l'exception française". Dès la première page de l'avant-propos, on est sommé de croire au nouveau : "C'est entendu : nous sommes à un tournant. Une chose est sûre : une époque s'achève, un cycle se boucle. Plusieurs cycles peut-être...". Plus loin : "Ce que nous sommes en train de vivre, c'est tout simplement la

fin de l'exceptionnalité française... Nous rentrons dans le rang...". A la page 132, il est vrai, on est un tout petit peu moins catégorique. Mais si peu ! "Il est apparu à cette occasion que quelque chose avait peut-être basculé dans la politique française, qu'une fêlure invisible travaillait ses profondeurs...".

Cette assurance dans le diagnostic, ces affirmations péremptoires ne sont pas sans surprendre. Eh quoi ! la prospective politique dispose-t-elle de méthodes si fiables que l'on puisse afficher pareille sûreté ? Étrange. Sauf, que l'on a, déjà, connu semblable confiance dans la conjecture de l'avenir. C'était dans les années 1960. Au Club Jean Moulin, aussi, on croyait savoir tout sur l'évolution de la société. Toutefois, les essais étaient écrits avec moins de brio !

Cette surprise surmontée, cette République nouvelle qui nous est arrivée, en mai-juin 1988, - deux cents ans après 1788 exactement, quel hasard ! - qui est-elle ? d'où vient-elle ? où va-t-elle ? qu'en penser ?

*
* *

Son originalité fondamentale est celle-ci : c'est la "France du centre" ? C'est-à-dire une France où "la grande majorité des Français est quelque part entre le centre gauche et le centre droit : dans un espace relativement restreint, et où personne n'est, dans les faits, vraiment loin de personne, quelle que soit la diversité des itinéraires et des traditions politiques".

Ça nous change ! "Les trois quarts des Français sont en gros d'accord sur la manière dont le pays doit être conduit", "Les Français célèbrent aujourd'hui ensemble une Constitution dont le pouvoir exécutif réconcilie l'Ancien Régime et la Révolution". Qui l'eût dit ?

Comment cela s'est-il fait ? Très vite ? Voire trop. "Cette hyper-normalisation de la politique française s'est produite de façon paradoxalement peut-être trop brutale". En plus, un autre, "trait donne à l'événement une étrangeté supplémentaire : celle d'être géré par le parti socialiste. C'est en effet le parti socialiste, ou plutôt son créateur et son chef, qui a été choisi par les Français pour achever ce tournant abrupt dans leur vie publique".

Pourquoi, ce “tremblement de terre” ? Des vents venus d’ailleurs ? En partie. “On pourrait parler d’une sorte de “normalisation” de la France par rapport aux démocraties anglo-saxonnes”. Non moins, mille et un changements au fil de la V^e République et, surtout, dans les années 1980. Deux méritent d’être cités : la crise du “discours national” dont le Général de Gaulle fut le dernier chantre efficace, la “fin du mythe soviétique”, fracassante. Un troisième facteur est signalé, notamment par Pierre Rosanvallon : la “désociologisation de la politique” dont découlent la propension à l’abstention et “la très forte volatilité des suffrages”.

Comme toujours, aux causes “proches”, il faut ajouter les facteurs venus du “lointain”. Les structures élémentaires - en somme - des sociétés modernes et, en particulier la difficile articulation “entre le politique et le social” puisque “la séparation du système politique et de la société civile est une condition de la liberté des individus ; mais cette séparation productive risque en permanence de se transformer en distance négative”. Egalement, les “spécificités françaises” et, plus précisément, ces deux mythes clés : le consensus - qui vient de loin car “le thème du “peuple uni” revient comme un leitmotiv depuis 1789” - et la transparence - qui a, toujours, provoqué entre les Français et les institutions des “rapports pervers”.

Autre vecteur de la “République du Centre” sur lequel insiste Jacques Julliard, l’apparition d’un nouvel acteur. En effet, le centrisme, version 88 est certes un “centrisme philosophique” - la classe politique est acquise à ce relativisme”. Il est, aussi tendanciellement - un certain “centrisme politique” - qui “ne repose nécessairement ni sur une formation politique particulière, ni sur un système d’alliances, mais sur l’exigence, à propos de chaque problème, du consensus, le plus large possible”. Essentiellement il est, pourtant, un “centrisme de troisième type, autrement dit (un) centrisme social”.

Un nouveau centrisme qui “tente de mettre en place par touches successives, au centre de l’échiquier social, un groupe social qui cherche à être à la fin du XX^e siècle ce que les couches sociales nouvelles de Gambetta furent à la fin du XIX^e siècle”. Cependant, pour le moment, ce futur (?) groupe social n’existe qu’à l’état de maquette, en quelque sorte. Sous la forme de cette “super-élite”, “tissu hétérogène de dirigeants d’entreprises privées et publiques, de hauts fonctionnaires, d’hommes politiques, d’intellectuels, d’artistes, d’hommes de presse, de télévision, de publicité”. Oui mais, quoique réduit, ce milieu est capital. C’est lui qui définit “la partie incontournable de la pensée du centre”, qui arrête le “code des idées recevables”.

Il va de soi que, comme l’indique Jacques Julliard, la sélection des idées auxquelles croire ne se fait plus selon le couple gauche/droite. C’est le “clivage archaïsme/modernité” qui est le critère de l’orthodoxie. Comme dans les “sixties”, déjà. Parmi les vérités cardinales de cette culture qui est le cœur de la “République du Centre” : “l’injustice engendrée par la multiplication des

métiers à statut stable”, “la contre-productivité de la “machine égalitaire”. Il vaudrait - oh combien ! - le coup d’aller plus loin. Il faudrait ajouter, notamment, la permissivité sexuelle, un certain sourire - plutôt poussé - sur la famille, et, surtout, l’impératif du bonheur. Au moins, selon mon sentiment.

*
* *

Ainsi François Furet, Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon aperçoivent-ils la “République du Centre” qui, selon eux, vient à la France. Qu’en pensent-ils et que nous invitent-ils à en penser ?

Tous les trois manquent d’enthousiasme face à sa venue. Tous les trois la craignent comme “l’ère du vague”, “l’ère du mou”. Tous les trois dénoncent l’impossibilité de lui donner sens et dynamisme à travers la nostalgie “de la Troisième” République, la “régression républicaine”. Bref, à travers le modèle cher à François Mitterrand, François Furet rejette, aussi, les limites du “drapeau des droits de l’homme”. “De quelque côté qu’on aborde la question, les droits de l’homme ne sont pas une politique”. Jacques Julliard insiste avec pertinence et force sur les limites démocratiques “d’une organisation tripartite de l’espace politique”, etc.

Pourtant, au-delà de cet accord, les attitudes sont diverses. Ce n’est pas le moindre intérêt de cet ouvrage que de nous avoir permis de saisir les différences.

François Furet, en historien relativisant les turbulences des siècles, semble le plus heureux. Ou le moins malheureux. Il parcourt, sans excessive émotion, cette “terre brûlée” qu’est le nouveau paysage politique français. Il ne pleure guère sur la “gauche, tétanisée par le culte de la personnalité, qui n’a plus que des sentiments” - et “toc” pour “Dieu” qui n’est épargné par aucun des auteurs ! -. Ni pour cette “droite éclatée, en proie à la guerre des chefs”. Le fait que le Parti Communiste soit passé dans les analyses “par profits et pertes” ne lui inspire pas de regrets et, peut-être, croit-il à ces analyses un peu trop. Quant à “Jean-Marie Le Pen, (ce) mistigri que la droite et la gauche se renvoient pour se disqualifier réciproquement”, il tient son succès davantage comme une “pathologie” - sans minimiser, d’ailleurs, le Front National dont l’analyse est finement conduite - plutôt que pour une menace.

Ces bouleversements lui paraissent la contrepartie d’événements positifs. D’une part, le fait que “dès maintenant, le bicentenaire de 1789 nous apparaît comme le linceul d’une tradition” puisque “viennent de disparaître sous nos yeux, en une vingtaine d’années, à la fois la conception jacobine de l’Etat qui sous-tendait celle de la Révolution, et le conflit entre catholiques et laïques dont l’école constituait le centre”. D’autre part, plutôt que d’interpréter le “consensus démocratique” comme “un effet de dépolitisation dû à un déficit civique général” il le lit comme “une transition historique... qui n’est pas la fin des idéologies... mais leur remaniement et leur redéploiement”.

Jacques Julliard, en revanche, en intellectuel très significatif d'une certaine intelligentsia, est bien angoissé. Certes, il conclut : "*La réapparition de l'idée centrisme ne doit pas être considérée uniquement comme un nouvel avatar de l'idéal petit-bourgeois du juste milieu ; mais comme la renaissance de l'utopie rationnelle dans un univers politique menacé d'effondrement sous le poids de son insignifiance*". Il n'empêche, Jacques Julliard n'est pas rassuré. Il est au rouet. Il n'aime pas "*le militant*" mais n'aime guère davantage le "*néocentrisme*". Il y flaire "*l'ère du vague*" et "*l'ère du mou*". On peut lui appliquer cet aveu de Pierre Rosanvallon : "*Nous applaudissons à leur déclin (celui des passions) et nous restons en même temps nostalgiques d'une vie sociale ordonnée par un idéal de mobilisation civique et de participation des individus à la chose publique*".

Ah ! oui, vraiment ! les intellectuels français - et ceux de la deuxième gauche encore plus que les autres - ont du mal à "*penser la politique*" ! Ce déchirement de Jacques Julliard est très intéressant. Important. Il mériterait une analyse approfondie et débat. Parce qu'au-delà de Jacques Julliard, c'est tout un "monde" intellectuel qui vit dans le même désenchantement, nostalgique et incertain à la fois.

Pour sa part, Pierre Rosanvallon reste plus impassible, plus "froid". Le diagnostic est, néanmoins, négatif ; "*Le consensus pervers et mou - le "mou" fait vraiment horreur aux penseurs de la Fondation Saint-Simon ! comme c'est bizarre ! inquiétant ? - des années 80 a été... un facteur d'exclusion. Il a, en effet, contribué à éloigner le système politique et la société et non à les rapprocher*". Malgré tout, grâce à des sortes de clubs - à des "*think tanks*", il faut parler british pour faire intello, en France - on pourra "*sortir de la misère du pragmatisme*" - pourquoi le pragmatisme est-il misérable ? - "*des années quatre-vingt*" et promouvoir "*les retrouvailles de l'imagination et du réalisme*". Ouf !

Et pourtant, et pourtant ! La contribution de P. Rosanvallon est inquiétante. Il remarque, avec lucidité, que "*la vie quotidienne telle qu'elle est vécue et ressentie, ne trouve ni écho ni explicitation dans le politique. D'énormes zones de "silence commun" se sont ainsi dégagées, accroissant le sentiment de décalage entre le vécu et ce qu'exprime le système politique. Toute une partie de la France est rentrée en silence, tâtonnant dans le noir, sans qu'aucune parole ne semble s'adresser à elle... Dans ce contexte Jean-Marie Le Pen...*".

A lire ce diagnostic, on n'est pas tranquille. "*Il y a un extrémisme latent dans notre société... L'idée d'une marche irrésistible à la modération sous la pression de l'égalité est à courte vue*". Fermant "*La République du Centre*", je suis tombé par hasard sur ces propos de Marcel Gauchet (in *Le Quotidien* 28/10/88). Et si "*La République du centre*" sous-estimait "*le problème des extrémismes*" ? (M. Gauchet). Alors, "*La République du Centre*" aurait-elle un avenir ? Ne serait-elle pas une créature éphémère ? Voir le mirage d'une saison ? d'un entre-deux scrutins ?

Prudence ! "*La République du Centre*" ? Un des scénarii possible du futur. Parmi plusieurs autres non moins possibles. Le plus plausible ? Ni sûr, ni certain. Qui vivra verra...

René PUCHEU

Un exercice de désenchantement...

Signe d'une époque aride que cette "*République du Centre*" œuvre collective d'un historien, d'un politologue, d'un sociologue, tous de grande qualité et de bonne notoriété, puisqu'ils s'appellent François Furet, Jacques Julliard, Pierre Rosanvallon. Les auteurs se sont mis à trois pour dire la même chose, ou plutôt deux choses liées comme l'endroit et l'envers d'une monnaie usée : la platitude d'une vie publique morne et sans gands enjeux, et parallèlement, le quasi-néant d'une pensée politique réduite, disent-ils, à d'inoffensives généralités, incarcérisables et indéterminées. Mais beaucoup d'esprit plane sur cette terre vague et vide, comme il est dit dans la Bible, et pour fêter, si l'on ose dire, cette si peu fascinante République du Centre, un feu d'artifice de traits brillants et de maximes décisives. Qu'on ne nous parle pas du silence des intellectuels. Pour décrire un univers politique désenchanté, un bel exercice littéraire. Et ceci peut, à la rigueur et esthétiquement, nous consoler de cela.

Tel est le mot-clé, un désenchantement et dans ce triste automne du discours politique, les feuilles mortes se ramassent à la pelle. La mémoire de cette Révolution Française dont François Furet est l'historien sans complaisance ne peut plus diviser les Français, les faire vibrer d'horreur ou d'enthousiasme. La Révolution Française est terminée comme aime à dire François Furet et la proche commémoration de 89 ressemble à une pierre tombale bien scellée sous laquelle sont ensevelies les immenses délires et les vastes espoirs, qui plus jamais ne seront les nôtres, tant nous sommes devenus médiocres. "*La France unie*", titre de l'essai de François Furet : unie non pas d'une union sacrée dans un combat historique, mais d'un rassemblement du plus grand nombre dans un consensus mou, laïcisé, dont ont été chassées les idéologies de rêve et de fièvre.

Pour sa part Jacques Julliard interroge cette "*course au centre*" dans laquelle dépensent ce qui leur reste d'énergie la droite et la gauche, avec cette différence que si la droite accepte avec un certain contentement de n'être plus la droite, la gauche entend obstinément rester la gauche alors qu'en se bouchant les oreilles pour ne pas entendre le grand flocc de la cargaison ainsi larguée, elle a jeté par dessus bord les valeurs qui lui étaient traditionnellement propres. A commencer par le socialisme lui-même remplacé par un républicanisme à la Jules Ferry et qui s'accommode beaucoup mieux qu'une encyclique pontificale d'un capitalisme de compétition et de performances. Jacques Julliard a mis en exergue de son propos sur l'universelle centrophilie ou centrotropie, un mot de François Mitterrand : "*Le centre je trouve ça très bon, mais je le cherche un peu*". Incertitude étonnante :

l'Elysée manquerait-il de miroirs où le monarque républicain aurait pu se contempler méditativement et y découvrir ainsi la figure du centriste, selon Jacques Juliard ? Si le Centre est partout dans notre République, selon la thèse de notre auteur, comment ne serait-il pas au sommet de l'Etat ? Car on ne saurait faire au président de la République l'injure de croire qu'il ne joue l'ouverture et le recentrage que le temps de gagner une campagne électorale !...

Il appartenait à Pierre Rosanvalon de proposer sous le titre "Malaise dans la représentation" une étude serrée et malaisée à suivre pour le commun des citoyens sur les ratés et les déficits de notre système de délégations des pouvoirs en ce temps d'individualisme exacerbé, de rageuses revendications corporatistes et de capture de l'opinion par les média ; le troisième auteur reste dans le ton et il conclut comme les camarades à la paralysie et à l'engourdissement d'une mécanique usée. Et son lamento, pour être plus philosophique, plus habile à déceler des contradictions dont on ne sait si elles sont ou non dénouables, ne dépare pas la liturgie funèbre et n'est pas la moins bonne contribution à un bel exercice de désenchantement.

*
* *

On osera cependant, et sous forme de questionnement un rapide examen critique d'une désespérance, trop bien étudiée. "La République du Centre" est un coup de sonde dans notre présent politique où on ne veut trouver aucune profondeur. Une sorte de photographie de l'instantané et le diagnostic d'anémie porté sur le patient se garde de tout pronostic sur l'avenir même à court terme. Le réflexion des auteurs est liée de près et de trop près à la situation créée après le printemps électoral et les résultats, mal ajustés ensemble, des présidentielles et des législatives. L'épisode, temps fort de la vie publique et qui aurait du être d'intensité démocratique, n'a provoqué aucun bond en avant. Le chef de l'Etat a été reconduit par un réflexe qu'on dit "légitimiste", parce qu'il était déjà là. Il a su tenir les propos lénifiants d'un berger à un troupeau qui ne demandait qu'à être rassuré. Dans ce climat de conservatisme mou, utile au succès de sa candidature. François Mitterrand n'a pas été en mesure de susciter la dynamique qui lui aurait donné, comme sept ans auparavant, une majorité d'action et de combat. Tout dans les affaires publiques paraît incertain et boiteux. D'où une sorte de retombée mélancolique de toutes les espérances. Les luttes d'idées le cèdent aux batailles d'hommes et aux compromis politiques. Au total une philosophie de cette situation, immobilisée par le regard méditatif et dont la dépendance à l'actualité explique le mordant et indique les limites.

Autre chose qui donne son pathétique à cette réflexion désenchantée. Les auteurs ont d'une manière ou d'une autre contribué à la formation de cette "deuxième gauche" descombée des dogmatismes et des archaïsmes et dont ils espéraient un renouvellement de la vie publique. Ils nourrissaient une grande ambition de

pensée, un socialisme tel que pouvait l'exhausser l'idée démocratique poussée à ses limites extrêmes dans l'esprit de mai 68. Visée qui n'était pas seulement intellectuelle : de cette haute pensée un Michel Rocard était la figure personnalisée et capable un jour de la sauver de l'utopie et de la mettre positivement en œuvre. Or c'est au moment où le même Michel Rocard est au pouvoir qu'explose cette "République du Centre" qui ne sonne pas des fanfares triomphales ; il faut donc que ses auteurs soient des démobilisés d'un grand dessein pour être si intraitablement critiques de notre actualité politique. Ils ne seraient pas si désenchantés s'ils n'avaient, il n'y a pas si longtemps, tellement espéré. Et peut-être inconsciemment espèrent-ils encore. Le regret de l'ambition abolie et qu'on ne peut complètement congédier se lit en filigrane dans leurs pages les plus désenchantées. Bref, ils sont en état de manque.

*
* *

Reste la question du Centre, notion équivoque, et problème autant philosophique que politique. Le centre peut être la meilleure ou la pire des choses, la plus banale ou la plus exaltante. C'est ainsi qu'il m'est arrivé de concevoir la démocratie chrétienne comme un anti-centre ou comme l'ultra-centre. Le centre peut être un juste milieu de comédie camouflant démissions et compromissions, mais il peut aussi désigner sur un chemin de crête, et victorieuses des versants séduisants et dangereux, une marche et une démarche d'équilibre et de hardiesse. Si être centriste, en politique c'est avoir le sens du dialogue, le respect de la pensée d'autrui et expulser du débat les virulences de la guerre civile, la vraie République serait la République du centre. Il se trouve que ces vertus centristes sont méconnues par les extrêmes, que les passions idéologiques prédisposent au fanatisme, et aient plus de chance de se rencontrer davantage au centre de l'arc-en-ciel politique. Une culture politique civilisée ne suffit pas à donner au centre un contenu politique. Le vrai centre n'est pas ce marais qu'on nous décrit où les grenouilles assemblées coasseraient de concert des lieux communs d'insignifiance et de platitude. Il doit y avoir un centre d'exigence, qui n'a peut-être pas ses valeurs propres, mais qui parie sur la convergence des valeurs de droite et des valeurs de gauche pourvu qu'elles soient des valeurs et qu'elles soient prises et comprises dans le plus pur et le plus haut d'elles-mêmes. Les valeurs ne sont pas mortes, il y faudrait pour les ranimer une parole, un souffle, un esprit qui tardent à venir.

L'état des mœurs privées et publiques, cette source d'aplatissement encouragé par la sous-culture télévisée, inviterait certes au désenchantement ; mais cette désolation même peut aussi provoquer un sursaut. Lorsque les vigilants et les impatients dénoncent un ennui qui dévaste les cœurs et énerve les énergies, il arrive que surgisse un flamboiement inattendu. Cela s'est vu. Croyons en la Genèse ; lorsque l'esprit plane sur une terre vague et vide, l'instant de la création est proche.

Etienne BORNE

Question : “L'évolution décrite dans “La République du Centre” - qui constitue un des scénarii du futur - vous paraît-elle inquiétante pour la participation démocratique des citoyens et pour la signification de la politique ?”

Faut-il rendre grâce au Parti Socialiste d'avoir liquidé le socialisme et, avec lui, “une culture belliqueuse propre à la France” (1) ? D'un point de vue politique, peut-être ; d'un point de vue moral, certainement pas. Or la morale conditionne la politique, ne serait-ce qu'en garantissant les conditions de la commémoration. Si les gens ne croient plus en ce qu'ils disent, personne ne croit plus personne, et l'on aboutira à ce niveau zéro de la communication où ce ne sont plus des idées qui s'échangent, mais des injures et des coups. Il y a deux espèces, très différentes, de trahison : l'une, morale, consiste à échanger des coups pour rester fidèle à ses convictions (c'est celle de Péguy) -et l'autre, immorale, consiste à changer de conviction sans le faire savoir. Et l'immoralité est toujours plus néfaste lorsqu'elle caractérise ceux qui ne cessent pas de faire la morale aux autres !

Les analyses de “La République du Centre” me semblent pertinentes, encore qu'un peu dégagées. Tout s'est bien terminé, c'est entendu, mais cela a failli mal tourner. En 1981 a débuté ce qui était une tentative de collectivisation. “Je ne suis pas Lénine, répétait François Mitterrand à qui voulait l'entendre. Il me faudra quatorze ans pour transformer ce pays”. Grâce à Dieu, et grâce à la force des choses, grâce aussi à quelques résistants dont nous fûmes, il fallut deux ans pour que Mitterrand changeât de cap... On l'avait échappé belle. Cela, il convient de le rappeler en préambule, puisque le pouvoir, comme toujours, s'emploie à falsifier l'histoire.

C'est vrai, la politique française *se banalise*. Est-ce rassurant ? Oui et non - mais je ne parviens pas à séparer le oui du non.

Les combats franco-français ne furent si violents que parce qu'ils se livraient sur un fond d'accord. Laïcs et cléricaux croyaient à la mission universelle de la France, mais ils divergeaient sur la façon de l'accomplir. D'où l'alternance de guerres civiles et de réconciliations - la comédie montre bien comment les querelles conjugales font souvent des ménages solides.

Le “consensus” est en passe de remplacer cette symbiose conflictuelle. Le consensus est un truc inventé au Moyen-Age par les Abbés des couvents pour éviter que les moines ne jouent au vote dans les chapitres (et les querelles de moines valent bien les querelles conjugales) ; le consensus est le constat anticipé d'un accord qu'on n'a pas trop envie d'approfondir. Il baigne dans ce climat de pluralisme fade, de gentillesse polyvalente, qui est devenu l'idéologie dominante, celle de “la fin des idéologies”. Surtout pas d'histoire(s) ! Surtout pas de complications ! Chacun fait ce qu'il veut et pense ce qu'il croit penser, pourvu qu'il ne dérange pas les autres... Le consensus est une parodie de la communion à usage de

l'individualisme : une façon d'être ensemble, mais sans engagement.

En fait, le consensus cache des divisions qui n'osent pas se manifester. Le fossé qui sépare les socialistes des communistes est aussi profond que celui qui sépare la droite libérale de la droite réactionnaire, et, au sein même de chaque parti, le fossé est encore présent : voyez le P.S., l'U.D.F., et le P.C.F. lui-même qui doit réduire ses “reconstructeurs”... Mais la coupure la plus nette passe à l'intérieur de beaucoup de Français partagés entre des pulsions divergentes : masse flottante d'électeurs, qui se porte tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt nulle part - expression de l'incertitude d'une opinion que déconcerte le retournement des partis et que déçoit leur comportement, mais aussi d'un désir inconscient de profiter des avantages des deux systèmes : le capitalisme qui enrichit, et le socialisme qui protège.

Une analyse sensée du consensus montrerait qu'il recouvre une vaste zone de non dit. Nous vivons sur un contrat social que chacun se réserve le droit de résilier à tout moment. Si les véritables questions étaient posées, celles dont dépend l'avenir de la France et de l'Europe, le fameux consensus volerait en éclats. Mais ni la dissuasion nucléaire, ni la réforme fiscale, ni la nationalité et l'immigration, ni le contenu de l'enseignement, ni la politique des âges, ni la dénatalité, ni la manipulation du vivant, ni même le coût de l'intégration européenne n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'un débat parlementaire. Aucune des grandes questions que commande notre avenir n'a été traitée par les représentants ou les dirigeants de la nation. Lorsqu'elles deviennent brûlantes, on les confie à des commissions de “sages”, respectables mais sans pouvoirs.

La Gauche s'efforce d'intégrer à son vieux langage tout ce qui peut émouvoir ceux qu'on appelait, il y a quarante ans, les “épris de justice et de liberté”. La Droite, coincée par cette philanthropie, est incapable de répondre à ce discours sentimental par un discours raisonnable. La Gauche n'a que des idées dépassées, la Droite tâtonne et n'est pas assez attentive aux travaux intellectuels de ces dernières années. Quant au Centre sa tâche majeure ne serait-elle pas de prendre position sur les grandes questions qui touchent à la condition humaine ?

Faut-il laisser la politique aux hommes d'affaires et aux entrepreneurs de spectacles médiatiques ? Beaucoup le pensent, et quelques-uns osent le dire. Je ne suis pas d'accord : même dégénérée la politique commande notre destin. Surtout dégénérée, ce sont les morts et les déportés de la dernière guerre qui ont payé le prix de l'aboulie de la Troisième République.

Dans la syncope actuelle de la politique, je distingue pourtant une vérité. La société, l'humanité sont devenues si complexes qu'on ne peut plus les voir de façon claire, duale. Or la politique est duale : le moment arrive toujours où il faut choisir entre deux listes ou deux candidats. Le remède à cette contradiction ? Je l'ai suggéré dans mon dernier livre (2) en m'inspirant de l'épis-

témologie contemporaine : construire une politique *réfutable*. Ce qui exige deux conditions :

1°) que les choix portent sur les questions essentielles ;

2°) qu'ils soient clairement énoncés.

Je suis persuadé que si un parti, ou même un homme (c'est ce que, m'a-t-il semblé, avait tenté Raymond Barre), mettait l'opinion en face des réalités dépouillées de leur habit de propagande, la politique pourrait se restructurer et les clivages reparaitraient, les vrais clivages. On sortirait enfin du brouillard de la rhétorique et du clinquant des petites phrases, on se battrait pour quelque chose - ou du moins, on saurait de quoi l'on parle et de quoi l'on débat.

Jean-Marie DOMENACH

(1) "La République du Centre" (p. 109) (Calmann-Lévy).

(2) J.M. Domenach : "Des idées pour la politique" (Seuil).

Question : Les auteurs de la "République du Centre" semblent estimer qu'une organisation politique bipolaire est plus démocratique qu'une organisation tripolaire. Quelle est la conclusion à laquelle vous conduit votre analyse du système politique français ?

Une telle question implique une réflexion, non sur les partis, mais sur les *institutions*.

Du fait de l'histoire et du pluralisme idéologique de la société française, plusieurs traditions politiques se partagent la représentation nationale et il serait artificiel de les réduire à trois tendances : les communistes et les socialistes, les gaullistes et les libéraux, les démocrates chrétiens et les radicaux ainsi que l'extrême-droite, cela fait déjà sept familles politiques plus ou moins puissantes électoralement. Dans un système parlementaire et avec la représentation proportionnelle, ces traditions pourraient s'exprimer et nouer entre elles des alliances à géométrie variable.

Depuis 1958 et 1962, le peuple français a opté souverainement pour un système politique-institutionnel radicalement différent qui repose d'abord sur un pouvoir gouvernemental fort émanant d'un choix majoritaire du pays. Ce choix s'exprime à l'occasion d'élections, dont la présidentielle est la principale, et qui reposent sur une logique majoritaire : aux élections présidentielles, c'est obligatoirement le cas puisqu'il ne peut y avoir que deux candidats au second tour. Si l'on met à part la parenthèse de 1986, il en a été de même pour les élections législatives et le cumul de ces deux élections et de règles électorales contraignantes (comme la barre de 12,5 % des inscrits pour être présent au second tour des législatives) a conduit à la centralité de la règle majoritaire à laquelle, *volens nolens*, chacun doit se plier (cf l'accord politique minimum entre communistes et socialistes conclu pour les municipales de mars 1988).

Dans un tel système, la démocratie repose sur le fait

que le choix des électeurs (comme dans les pays anglosaxons) se traduit immédiatement en orientation politique et désignation d'une équipe gouvernementale : c'est la *démocratie gouvernante* chère à Georges Burdeau, qui s'oppose à la *démocratie gouvernée* où l'électeur se borne à désigner des représentants, oligarchies partisans et parlementaires qui noueront ensuite souverainement entre elles des alliances.

Le système dégagé par la V^e République est donc tendanciellement bipolaire, sans que cette bipolarisation ne se réduise d'ailleurs à l'affrontement de deux partis : depuis 1958, nous avons connu les affrontements de deux coalitions (gauche contre droite entre 1974 et 1981), mais aussi des phases de majorité parlementaire relative soutenant le Président (1958-62 et depuis 1988), des phases où, entre deux blocs dominants, une troisième force se maintenait (1967-73), des périodes où un parti était hégémonique sur la scène politique (1968-73 ; 1981-86). Les motifs de la bipolarisation ont été variables : idéologiques comme depuis 1969, institutionnels avant (1962-69), voire liés à la décolonisation aux tout débuts du régime.

Aussi longtemps que les institutions demeureront en l'état, avec notamment le pouvoir d'un Président élu au suffrage universel direct, il me semble difficile de changer ce dispositif politique. L'ensemble des partis politiques s'y est d'ailleurs adapté au point que les partis qui aujourd'hui dominent le jeu sont ceux qui se sont le mieux moulés dans les institutions présidentielles et dans leur esprit : les forces qui n'ont pas totalement accepté le système présidentiel, la présidentialisation des partis et des gestions de carrière du personnel politique, ont été marginalisées.

Pour autant, un tel système est particulièrement souple, car il repose sur la capacité d'un groupe politique à définir un projet consensuel et à se doter d'un leader présidentiable : une fois sa parabole accomplie, toutes les cartes sont redistribuées ; le tour de force des gaullistes aura été d'assurer à deux reprises (1969, 1974) un remodelage de leur parti autour d'un nouveau leader. Les socialistes ont bénéficié de la longévité de François Mitterrand. On ne peut en dire autant des autres. Autrement dit, dans le cadre de règles institutionnelles qui font coïncider démocratie et choix souverain d'une majorité d'électeurs, le système partisan est très malléable et c'est celui qui est à la fois capable d'en saisir toutes les possibilités tactiques et de correspondre à la tendance dominante dans l'opinion qui l'emporte.

Quant à la protection des minorités, elle est assurée par les droits de l'opposition (Conseil constitutionnel), la décentralisation (dialectique pouvoir national/pouvoir local) et la fréquence des alternances. Dans un tel contexte, le nombre de partis, le caractère bipolaire ou multipolaire de leur configuration importent moins que la fidélité aux règles du jeu institutionnel auquel toutes les enquêtes d'opinion montrent que les Français sont plus que jamais attachés.

Hugues PORTELLI

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ENTRE HIER ET DEMAIN

par René PUCHEU

Récemment, trois livres ont enrichi la connaissance historique et l'analyse de la "démocratie-chrétienne" comme on dit, aujourd'hui. Récemment, trois livres ont enrichi la connaissance historique et l'analyse de la "démocratie-chrétienne", comme l'on dit.

N'ayant jamais appartenu au MRP, ni formellement ni informellement - et ayant même été plutôt - ou vivement - contre, je n'étais pas le mieux placé pour présenter ces livres. D'autant que, m'étant demandé souvent pourquoi je n'ai pas été MRP, et si tout en ne l'ayant pas été, je n'ai pas, quand même, été peu ou prou "démocrate chrétien", je me suis laissé aller en lisant ces livres à des considérations que d'aucuns trouveront peut-être impertinentes, de-ci de-là.

Aussitôt après cette précaution, une remarque lexicale. L'avez-vous remarqué ? Aujourd'hui on dit : "démocratie-chrétienne". Ce qui, soit noté en incidence, ne manque pas de déconcerter les militants d'antan.

Naguère, en effet, on se disait, de ci de là, "démocrate d'inspiration chrétienne", plus souvent "personnaliste" et "spiritualiste" (1). "Démocrate-chrétien" ? Horreur ! A se déclarer tel, on eut craint de porter atteinte à la liberté des cathos qui faisaient grise mine à la démocratie et à celle des "progressistes" qui rêvaient d'en finir promptement avec la "démocratie bourgeoise".

Il semblait bien que jusqu'à ces temps-ci l'intelligentia, en général, ait tiré le trait sur la démocratie-chrétienne. Dans le Dictionnaire des Oeuvres politiques (PUF 1986) de François Chatelet, Olivier Duhamel et Evelyne Pisier, pas un penseur démocrate-chrétien, pas une ligne de l'un ou l'autre ou assimilé n'a été digne de figurer ! La démocratie-chrétienne non seulement n'existe plus, mais n'a jamais existé !

Présentement, en revanche, "démocratie-chrétienne" est admis. Il est vrai qu'entre temps, la démocratie a cessé d'être en question et de faire question. La démocratie est la chose du monde la mieux partagée. En plus, ni la DCI, ni la CDU n'ont plus la mauvaise réputation qu'on leur faisait, en France. Jouons, donc, "branché", osons dire "démocratie-chrétienne". D'ailleurs ne le dit-on pas, même, à Esprit ? Qui l'eut dit, qui l'eut cru ? (cf. entretien avec Jacques Barrot - : L'heure de la démocratie chrétienne ? - "Esprit" octobre 1988). Alors que longtemps Mounier et les siens furent "juges" de la démocratie-chrétienne (Et. Borne "Terre Humaine" - 1952). Des juges aux accents de procureurs.

Extraordinaire que cette expression "démocratie-chrétienne" paraisse aujourd'hui naturelle ! François-Georges Dreyfus est fondé à remarquer qu'en France, on a préféré, dans le passé, éviter cette qualification. "A l'exception d'un mouvement fondé en 1958 par Alfred Coste-Floret, aucun parti, aucun groupement ne porte et n'a porté en France le qualificatif de "démocrate-chrétien". Sur ce point, aussi, serait-ce, donc, la "fin de l'exceptionnalité française" ? Les partis d'inspiration démocrate chrétienne se sont en effet appelés Jeune République, Parti Démocrate Populaire, Mouvement Républicain Populaire, Centre Démocrate, Centre des Démocrates Sociaux. Ce n'était pas par hasard...

LA DEMOCRATIE CHRETIENNE DANS LE TEMPS

Le livre le plus récent : "François Georges Dreyfus. Histoire de la Démocratie chrétienne en France. De Chateaubriand à Raymond Barre". (Ed. Albin Michel 1988).

Ce livre "ratisse" large. Parmi les sources d'abord. On sort de la sempiternelle lignée unidimensionnelle : Lamennais-Lacordaire-Ozanam etc. Voici, introduits dans la généalogie, sinon l'abbé Grégoire, du moins Chateaubriand, Tocqueville. Pourquoi pas ? Même si ce lignage tourne au pachwork. Puis les "non conformistes des années 30". Avec, aussi, le "catholicisme intransigeant" et le "catholicisme social" ce qui n'ajoute pas à la cohérence idéologique. Mais, la démocratie chrétienne est-elle une idéologie ? Et même une doctrine ?

Ensuite le livre vise large dans le temps. De Chateaubriand à Raymond Barre ! Donc, le livre déborde le temps du Mouvement Républicain Populaire. La démocratie chrétienne dans l'après MRP est, aussi, étudiée et présentée.

Dans ce cadre dilaté F.G. Dreyfus manie le paradoxe : la démocratie chrétienne a échoué ; la démocratie chrétienne a touché tous les Français. Problématique stimulante. Neuve.

"La démocratie chrétienne est jusqu'à aujourd'hui un échec politique" (p. 411). Echec ? F.G. Dreyfus a écrit : "échec". Bof ! Qu'est-ce qu'en politique "échec" veut dire ?

Positons. Il est incontestable que le MRP a, pour une très grande part, intégré les catholiques à la République et à son gouvernement. On peut discuter du prix. Pas du résultat. Ne fut-ce pas un grand succès ? Au

surplus ce livre est beaucoup moins un réquisitoire contre le MRP que celui du silloniste Maurice Vaussard "Histoire de la Démocratie Chrétienne (Ed. Seuil 1955). Beaucoup des griefs de Maurice Vaussard tombent. En définitive, la seule bavure qui reste au passif des dirigeants du MRP est leur impuissance dans les questions Tunisie-Maroc.

Il est vrai que la démocratie-chrétienne type "républicain populaire" n'a pas réussi à s'implanter durablement et à catalyser le formidable potentiel d'énergies militantes dont était porteur le catholicisme français des années 40-50. Pourquoi ? "Absence de chef" diagnostiquait Francisque Gay, dès 1935. Plutôt, pour F.G. Dreyfus, erreur d'analyse. Emportée et dominée par "la pensée généreuse des ouvriéristes" ainsi que par un certain "anti-industrialisme", renforcé par celui du "catholicisme romain" la "démocratie chrétienne à la française" aurait exclu la "bourgeoisie" ou une certaine "bourgeoisie" de son champ d'influence. L'hypothèse ne manque pas d'intérêt. Sauf que c'est moins "l'anti-industrialisme" que le rejet, ou un certain rejet de l'argent -très français- qui est la vraie cause. Au moins, jusque vers 1955.

Malgré ces circonstances "la démocratie chrétienne existe, sa pensée riche a touché plus ou moins tous les français, et si elle s'exprime au CDS, elle s'exprime au moins autant au RPR dont les principes institutionnels comme les grands thèmes de société... sont marqués par la tradition démocrate-chrétienne" (p. 412).

Voilà qui ouvre un double et passionnant débat :

- le gaullisme, expression de la démocratie-chrétienne ? A lire les propositions institutionnelles et économiques, F.G. Dreyfus a des raisons de le prétendre. Sauf que, sans causes bien élucidées, la DC, style MRP -et PDP, avant elle- se sont voulues ultra-parlementaristes. Par crainte, probablement, d'être taxées d'anti-républicanisme en n'étant pas parlementariste. Cependant, si l'on passe des propositions, des mesures, des dispositions, à "l'esprit" du gaullisme, impossible de considérer celui-ci pour un avatar de la démocratie-chrétienne.

Entre le Général de Gaulle et le MRP, il y avait la place à faire à et le sens de l'Etat. Il y avait, aussi, le gallicanisme face à un certain ultra-montanisme. Surtout, comme l'a observé finement J.M. Mayeur (in "Catholicisme Social et Démocratie Chrétienne" Ed. Cerf 1986) : "Du catholicisme social intégraliste... il (De Gaulle) n'a certainement pas retenu la volonté de fonder une chrétienté nouvelle". Il n'est même pas sûr qu'il, pensât que les chrétiens étaient nécessaires à l'accomplissement humain de la démocratie. Or, cette foi en l'impossibilité pour la démocratie d'exister sans les chrétiens est l'essence de la démocratie chrétienne. Hors de cet a priori, pas de démocratie chrétienne ! Il y avait plus de "libéralisme" -au sens du Syllabus- dans le gaullisme que de démocratie-chrétienne !

- la démocratie-chrétienne qu'est-ce, donc ? quoi, vraiment la définir ? qui fut, qui ne fut pas, qui est, qui

n'est pas démocrate-chrétien ? Dès que l'on n'enferme plus la démocratie-chrétienne dans le MRP, dans le CDS, où commence-t-elle ? Où finit-elle ? Pas facile de le déterminer. C'est un des mérites de l'approche de F.G. Dreyfus d'obliger à se le demander. Pas facile de le préciser ! D'autant que, comme on a pu dire qu'il n'avait pas existé un "sillonisme mais des "sillonistes", on peut avancer qu'il n'existe pas une "démocratie-chrétienne", qu'il n'a jamais existé que des "démocrates chrétiens" de types multiples. Marc Sangnier lui-même n'a-t-il pas déclaré : "ce qui est original en nous, c'est moins ce que nous disons, que notre tempérament".

LA DEMOCRATIE CHRETIENNE COMME PROBLEMATIQUE

Cependant, il n'est pas satisfaisant pour l'analyste de se résigner au constat de la pluralité de la démocratie chrétienne et de se contenter de trouver l'unité au niveau de l'âme.

La démocratie chrétienne est plurielle. Le "minimum commun garanti" est des plus réduits et lui-même est tout en nuances ou davantage.

Il consiste en une assurance et en deux refus.

L'assurance ? Elle est l'âme de l'âme de la démocratie chrétienne. Sa raison d'exister. Hors d'elle, il n'y a plus de démocratie-chrétienne. C'est la foi inébranlable que la démocratie a besoin, d'une manière ou d'une autre, pour être "humaine", "à l'échelle humaine", de l'énergie évangélique ou même de l'inspiration chrétienne ou, en tout cas, de la présence active des chrétiens.

Cet énoncé montre, d'ailleurs, que, dès le premier a priori, il existe des formulations différentes, lourdes de conceptions diverses.

Les deux refus ? Ni le libéralisme et son individualisme - ni le collectivisme socialiste et étatiste. Voilà pourquoi, la structure fondamentale de la problématique intellectuelle démocrate-chrétienne est le balancement, la double exclusion : "ni... ni". Etant entendu que le mouvement suivant ce double refus est la foi dans une synthèse en forme de "dépassement". L'univers démocrate chrétien a la passion de la "synthèse". Il admet difficilement le tragique. Il n'admet pas les dilemmes. Il ne parie pas. Ni Pascal (sauf celui du "Mystère de Jésus"), ni Mendès-France (2). Il ré-concilie. Au moins l'univers démocrate chrétien, style MRP.

Voilà pourquoi, aussi, la démocratie chrétienne est au centre. La démocratie chrétienne incline en effet logiquement vers l'évolution et le réformisme. Où pourrait-elle être ailleurs qu'au centre ? Son drame, évidemment, étant que la synthèse, c'est beau et joli dans le discours intellectuel, oui mais... dans le concret de la vie, cela a parfois des allures de compromis quelconques. Ce fut là au fond, le drame du MRP, en très grande partie.

DES FRONTIERES FLOUES

La démocratie chrétienne, c'est un "monde" ! très diversifié.

A examiner le spectre international, ça saute aux yeux. René Rémond l'a souligné : "Variété des origines et des circonstances, variété des situations et des orientations... La doctrine sociale de l'Eglise elle-même se prêtait à plusieurs lectures : l'une plus conservatrice et l'autre progressive, une plus traditionnelle et une qui pouvait être réformatrice ou même révolutionnaire". Rien d'extraordinaire ! Le catholicisme "c'est un monde", comme dit Emile Poulat.

En France même, c'est pareil. La notion de démocratie chrétienne a oscillé entre deux conceptions extrêmes, sinon contraires. D'une part, la démocratie comme bienfaisance. C'est la définition célèbre de Léon XIII : la démocratie chrétienne c'est "une bienfaisante action chrétienne parmi le peuple". Stop ! Les connotations de "bienfaisance" chez Léon XIII étaient-elles identiques aux nôtres ? Il est bien dit "action chrétienne *parmi* le peuple". Pas "sur" le peuple ! Cependant sur la lancée, le Professeur Toniolo, considéré comme un bon interprète, précisait dans les années 1890 : "La Démocratie chrétienne (est) cette ordonnance de la société civile où toutes les forces sociales juridiques et économiques, dans la plénitude de leur développement hiérarchique, coopèrent proportionnellement au Bien Commun, en aboutissant, finalement, à un surcroît d'avantages pour les classes inférieures". Sans conteste, la hiérarchie est sauve.

D'autre part, une conception non hiérarchique. La démocratie comme nouveau rapport social : "La démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité de chacun". Signé : Marc Sangnier. Une définition à laquelle souscrivait sans réserve le MRP.

Bref, le courant démocrate-chrétien est tiraillé par cette opposition entre deux types de consciences religieuses - et de consciences politiques - repérés par Maurice Montuclart : "l'esprit hiérarcho-hiératique" et l'esprit "démocratique-progressif". Théoriquement, la démocratie chrétienne devrait relever en bloc du second. En fait, la culture, l'histoire, la sociologie font passer le clivage en son sein.

En plus, cette division n'était pas la seule. A l'intérieur même de la démocratie-chrétienne les uns "allaient au monde" pour y réaliser un "modèle", un "ordre chrétien", les autres pour se mettre à l'écoute - dans un premier temps, ensuite ce fut pour "être interpellé" - et "assumer le monde". Clivage non moins capital entre une "logique d'incarnation" et une "logique d'assomption" comme on les nommait à Jeunesse de l'Eglise (cf. Les Evénements et la Foi, Ed Seuil, 1951). Celle-ci ayant tendu à prévaloir sur celle-là jusqu'au retournement en cours sous le pontificat de Jean-Paul II. Pas négligeable pour "penser" le futur de la démocratie-chrétienne, cette dernière circonstance !

Ces deux lignes de fractures et quelques autres moins profondes expliquent que la démocratie chrétienne ait, en France, toujours été en quelque sorte "éclatée", "dispersée".

LA DEMOCRATIE CHRETIENNE DANS L'ESPACE

A cette contribution traitant plutôt de la démocratie-chrétienne comme force politique en France, viennent de s'ajouter les actes de deux colloques organisés par l'Institut de Politique Internationale et Européenne de Paris X-Nanterre, sous l'impulsion et la direction de Hugues Portelli :

- "La démocratie chrétienne, force internationale" (Ed. Nanterre 1986). Au travers d'une trentaine de contributions, c'est un véritable tour du monde de la démocratie-chrétienne (en Europe occidentale, Europe orientale, Afrique, Amérique latine), couronné par une de ces synthèses dont René Rémond a le secret que nous permet d'effectuer ce volume.

Sans contexte, ce qui frappe, c'est à quel point, la démocratie-chrétienne se conjugue au pluriel. "Variété des origines et des circonstances, variété des situations et des orientations..." relève René Rémond.

- "Les démocrates-chrétiens et l'économie sociale de marché" (Ed Economica 1988). Cet ensemble d'une vingtaine de contributions est centré sur les partis démocrates chrétiens de la CEE. On s'y interroge : "La démocratie chrétienne dispose-t-elle d'une approche propre de l'économie ? Après avoir communiqué au keynésisme universel des années 50 et 60, serait-elle devenue libérale à la fin des années 70 ?" Bref, aurait-elle fait, comme tout le monde, en somme ! Encore qu'il ne faille rien exagérer. Tout en n'osant se déclarer favorable à l'économie de marché, les démocrates chrétiens "républicains populaires" et les autres l'ont, toujours ménagés.

En final de ce colloque Raymond Barre explicite les quatre concepts économiques et les trois concepts sociaux caractéristiques de l'économie sociale de marché 88.

Evidemment, ces ouvrages ne sont pas les premiers et les seuls existant sur la démocratie chrétienne, en France et hors de France. Louis Biton et Maurice Vaussard dans les années 50, Emile François Callot (préfacé par M.R. Simonnet) et Henri Descamps, dans les années 70 et 80, Pierre Letamendia (QSJ n° 1 692) ont publié des études de valeur.

Il reste que la connaissance de la démocratie chrétienne comme phénomène catholique a mobilisé davantage les historiens du catholicisme que les politicologues. Jean Marie Mayeur, Emile Poulat ont renouvelé le regard sur la place et le sens de la démocratie chrétienne dans le "mouvement catholique".

En revanche, on attend un livre sur le MRP, tel qu'il "fonctionnât" comme parti politique. On attend des biographies en profondeur de ses principaux leaders. Jusqu'ici seul Robert Schuman a inspiré plusieurs livres (3).

De telles études -dont il est, au surplus, douteux qu'elles voient le jour- permettraient de répondre pleinement à la pertinente question posée par F.G. Dreyfus : pourquoi la démocratie chrétienne n'a-t-elle pas

eue, en France une place comparable à celle qu'elle occupe dans la vie intellectuelle et politique de l'Italie, de l'Allemagne Fédérale, de la Belgique et des Pays-Bas ?

Certes, il est une explication massive. La France, c'est la France. Et, en France, il y a eu le gallicanisme, le jansénisme, il n'y a pas eu la Réforme, il y a eu la Révolution etc. Il y a une situation particulière faite à l'Eglise. A Dieu, peut-être. Il y a, aussi, une "culture de l'argent" très spéciale et au fond c'est autour de ce facteur que s'oriente la recherche de François-Georges Dreyfus.

Néanmoins, on peut se demander aussi, si le "mouvement catholique" qui, en France, a suscité et "produit" tant de Hauts Fonctionnaires de Cadres et d'Animateurs sociaux dynamiques -il faudrait étendre l'investigation de la démocratie chrétienne vers la "société civile" où elle a été très efficace- n'a pas eu des difficultés à "penser" et à vivre la politique, pendant longtemps. Il est vrai que la "société politique", pendant plus de soixante dix ans a verrouillé ses portes aux catholiques. La République n'a pas, été aussi "libérale" qu'elle le prétend !

UN NOUVEL AUJOURD'HUI ET UN NOUVEAU DEMAIN

Quoiqu'il en soit de naguère, actuellement, en France et dans le monde, la démocratie-chrétienne se trouve face à une situation nouvelle. On pourrait dire qu'elle vit dans un nouvel aujourd'hui et face à un nouveau demain.

Élément nouveau : la crise de ce que l'on a appelé la "Deuxième Gauche" met ses partisans en état de recherche d'une nouvelle configuration politique.

Plus profondément, comme l'a souligné René Rémond, dans sa conclusion au colloque sur "La démocratie chrétienne - force internationale" (op cit), la démocratie chrétienne est acculée à faire face au flottement de la "référence religieuse" qui lui était essentielle. Dont elle est née. Et dont, longtemps, elle a vécu. Même si Jean-Paul II tend à réesquisser une "doctrine sociale" de l'Eglise -alors que Paul VI l'avait mise en sourdine-, même si plusieurs Episcopats sont en train de chercher à formuler une "pensée économique (cf. Emile Poulat. Pensée Economique et vie chrétienne in "Foi et Développement" n° 1 555 ; -156,7) le rapport des démocraties chrétiennes à l'institution ecclésiale et à son enseignement, voire à la "parole" chrétienne ne peut plus être ce qu'il fut. Nouvel aujourd'hui.

Nouveau demain ? Plus ou moins consciemment, les démocrates chrétiens ont partagé une certaine "prospectivité". Le scénario dominant chez eux postulait que l'économie de marché, que le "libéralisme" étaient entrés dans une "crise" dont, à moyen ou à long terme, ils ne se relèveraient pas. Dépassés ! Archaïques ! Un jour ou l'autre, on imaginait que seuls deux grands "desseins" resteraient face à face : celui du "christianisme démocratique" et celui du socialisme. Et les uns de croire au grand affrontement, les autres aux grandes épousailles...

Or, voici, que l'évolution historique semble déjouer ce pronostic. Les socialismes oscillent entre le fiasco et

l'essoufflement, ils semblent pencher vers la "reconversion" en un humanitarisme sans doctrine économique. Le "libéralisme" impose ses valeurs en économie : la compétition, le marché ; et dans la culture : la permissivité culturelle, l'individualisme. Ce "libéralisme" contre lequel s'est pensée et construite la démocratie chrétienne. Bien davantage que contre le socialisme. Comme il est normal car le socialisme est d'essence religieuse, même quand il est athée. Tandis que le "libéralisme" est dans ses grandes profondeurs a - religieux. Or, voici que le "libéralisme" fait la percée, son influence s'étend ; personne ne croit plus sérieusement à un déclin du capitalisme, c'est donc face à cette nouvelle donne que la démocratie chrétienne est confrontée.

Voilà deux bouleversements qui défient la démocratie-chrétienne en son "identité". "Il s'agit moins de préserver une identité que de la construire à mesure". René Rémond dixit. Exact. Comme n'importe laquelle des forces politiques, la démocratie-chrétienne est sommée de se "ré-imaginer", de se "ré-inventer". Pour rebondir !

René PUCHEU

(1) Ainsi Henri Bourbon en rappelant l'action de Maurice-René Simonnet, secrétaire général du MRP, soulignait dans *France-Forum* : "son souci d'une doctrine moderne de démocratie politique et sociale d'inspiration personnelle et chrétienne".

Toujours dans *France-Forum*, François Bayrou a préféré intituler un de ses articles "Libéralisme et démocratie personnelle", plutôt que "Libéralisme et démocratie chrétienne".

(2) NDLR - "Ni Pascal, ni Mendès-France", cette formule un peu abrupte de notre ami Pucheu n'aurait certainement pas fait l'unanimité parmi les militants M.R.P.

(3) Sont annoncés aux Editions Beauchesne dans la collection "Politiques et chrétiens" : Marc Sangnier par Gaston Bordet, Georges Bidault par Bernard Billaud, Francisque Gay par Françoise Mayeur.

PETITE LIBRAIRIE DEMOCRATE-CHRETIENNE

Assurément, il existe moins de livres sur la démocratie chrétienne que sur la lutte des classes. Celle-ci a davantage passionné les sociologues que celle-là. En outre, on éprouve l'impression que le livre décisif sur la démocratie chrétienne et son aventure, en France, est encore à sortir. Du coup, il faut pour se faire une idée sur la démocratie chrétienne glaner à travers les livres. Il est vrai qu'il est difficile qu'il en soit autrement, car la démocratie chrétienne relève de trois "mondes" et, dès lors, elle tombe sous les scalpels de spécialistes et de chercheurs aux approches diverses.

La démocratie chrétienne comme phénomène catholique

● Maurice Montuclard : "Conscience religieuse et Démocratie", (Ed. Seuil, 1965) reste une étude-clé. L'analyse, à travers le mouvement démocratique chrétien (1891-1902) de l'opposition entre deux structures de la conscience religieuse, est "incontournable".

● Emile Poulat : "L'Eglise contre la Bourgeoisie" et "Catholicisme, Démocratie et Socialisme" (Casterman, 1977), permet de se purger des lieux communs à la Dansette et à la Guillemin sur les "méchants" Papes et les bons "démocrates". C'est plus compliqué, donc, plus passionnant.

● Jean-Marie Mayeur. Outre la biographie si suggestive de "L'abbé Lemire" (1853-1928), (Casterman, 1968) et de nombreux autres ouvrages, voici "Catholicisme social et Démocratie chrétienne, principes romains, expériences françaises", (Ed. Cerf, 1986). Recueil d'articles et de contributions qui élucident les notions de "catholicisme social" et de "démocratie chrétienne" ainsi que les articulations complexes de l'Action Catholique, du mouvement ouvrier chrétien, du syndicalisme chrétien et de la démocratie chrétienne. Sans compter les jeux du "catholicisme romain", des catholicismes nationaux et des catholicismes sociologiques (bourgeois, populaires, etc.) Très important.

La démocratie chrétienne comme force politique française

● La démocratie chrétienne, en France, est incompréhensible sans une "reconnaissance" du fondateur : Marc Sangnier. Quatre livres surtout. L'étude de fond : J. Caron : "Le Sillon et la Démocratie chrétienne", (Plon, 1967). J. de Fabrègues : "Le Sillon de Marc Sangnier", (Perrin, 1964). Madeleine Barthélémy-Madaule : "Marc Sangnier", (Ed. Seuil). "L'Aube et ses lecteurs" par Françoise Mayeur, (Ed. FNSP).

● Lu à plus de trente ans d'écart, Louis Biton : "La démocratie-chrétienne dans la politique française. Sa grandeur, ses servitudes", (Siraudeau, Angers, 1954) reste très intéressant. Le célèbre Maurice Vaussard : "Histoire de la Démocratie chrétienne française", (Ed. Seuil, 1955) qui est, aussi, consacré à la DC italienne et belge est révélateur des états d'âme d'un "silloniste" face au MRP.

● Les deux substantiels volumes d'Emile-François Callot : "Un parti politique de la démocratie chrétienne", (Rivière, 1978), "L'action et l'œuvre politique du Mouvement Républicain Populaire", (Ed. Champion, 1986 ; préface de M.R. Simonnet) sont une mine de documentation. Ils décrivent davantage qu'ils n'analysent. Les citations des entretiens dont a bénéficié l'auteur et que l'on trouve en notes font regretter qu'il ne les ait pas bien davantage utilisés. Enfin, par ces entretiens, le M.R.P. se serait révélé à travers des visages et des humeurs humaines !

● "La Démocratie chrétienne et le MRP : de 1946 à 1959. (Avec) Actualisation au 10 mai 1981 : des IV^e et V^e Républiques à la VI^e par l'instauration du Socialisme libéral" d'Henri Descamps, (Ed. LGDJ, 1981) est bien plus critique que le précédent livre cité. Il laisse paraître des tensions entre la "base" et le "sommet". Or, on n'aime guère traiter des conflits dans la famille MRP".

● "Des partis catholiques à la démocratie chrétienne : 19^e et 20^e siècles" (Ed. A. Colin - collection U.1980) par J.M. Mayeur - Un classique du sujet -

Indispensable.

● Outre les approches de la démocratie chrétienne par les chercheurs et les universitaires, il existe des "mémoires" des acteurs. Trop peu. Les leaders démocrates chrétiens français ne sont pas portés à la confiance ! Toutefois, il y a de Robert Bichet : "La Démocratie chrétienne en France : le MRP", (Ed. Demontrond, 1980) qui donne des indications sur les "hommes du MRP". Quel dommage que Georges Bidault dans "D'une Résistance à l'autre", (Ed. du Siècle) n'ait accordé que six lignes acides au MRP ! Robert Buron, de son côté, garde le silence sur le MRP. Même si "La Mayenne et moi" (Cana, 1978) est intéressante sociologiquement et si, dans "Par goût de la vie" (Cerf, 1973), une quarantaine de lignes révèlent comment on a pu itinérer des "Camelots du Roy" au socialisme.

● De Robert Lecourt : "Entre l'Eglise et l'Etat : concorde sans Concordat, 1952-1957", (Hachette, 1978). Il s'agit d'un récit des pourparlers confidentiels entre la France et le Vatican dont l'auteur, en qualité de Président du groupe MRP à l'Assemblée Nationale, avait pris l'initiative dans les années 1952-1957 avec Guy Mollet, Secrétaire général de la SFIO, puis Président du Conseil, aux fins de contribuer au règlement de la question scolaire et plus généralement à l'ensemble des rapports entre l'Eglise et l'Etat français.

● Enfin, Pierre-Henri Teitgen : "Faites entrer le témoin suivant", (Ed. Ouest-France, 1988) nous a donné un document très révélateur de la mentalité MRP "pur". Des bonnes feuilles ont été publiées dans "France-Forum" avec un témoignage d'Etienne Borne.

● Un n° spécial de France-Forum : "Etienne Borne, philosophe personnaliste et démocrate engagé" (oct-déc 1987).

La démocratie chrétienne comme force internationale

● La Démocratie Chrétienne est une force qui existe dans le "monde" entier ou presque. Donc, pour la connaître, impératif de se "dé-hexagonaliser". Les partis européens démocrates chrétiens qui siègent au Parlement Européen se sont fédérés en Parti Populaire Européen (PPE).

● Pierre Letamendia : "La Démocratie chrétienne", (Que Sais-je n° 1692). Panorama et analyse exhaustive. Bref, mais fort intéressant.

● Les actes de deux colloques, organisés par "L'Institut de Politique Internationale et Européenne de Paris-X Nanterre, sous l'impulsion et la direction de Hugues Portelli : "la démocratie chrétienne, force internationale", (Ed Nanterre, 1986), véritable tour du monde de la démocratie chrétienne et les "Les démocrates-chrétiens et l'économie sociale de marché", (Ed. Economica, 1988).

● Joseph Rovani : "Le catholicisme politique en Allemagne", (Ed. Seuil, 1955) reste fondamental pour les origines et l'histoire.

René Pucheu

UNE THÉORIE GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES EST-ELLE POSSIBLE ET SOUHAITABLE ?

par Charles MAGAUD

Le présent article de notre ami Charles Magaud, membre du Conseil Economique et Social, a servi de Manifeste au Projet International "Coopération globale pour un monde meilleur", institué dans le cadre des Nations Unies, sous la présidence de Mme Perez de Cuellar.

Un mouvement perturbateur ravage les affaires internationales ; il est devenu progressivement global et universel ; il présente la particularité surprenante de rester méconnu.

En effet ni les gouvernements ni les peuples n'osent envisager une réalité forte inquiétante à savoir que les progrès de la science et de la technologie peuvent exercer une influence destructive sur l'ordre international.

De ce fait il n'existe pas de vision commune de l'histoire qui soit partagée par l'ensemble des Etats ; faute de principe unificateur ils s'en remettent au hasard et à la défense égoïste de leurs intérêts.

Ce vide théorique parait tout à fait alarmant dans la mesure où il devient à peu près impossible d'établir des liens entre les mutations technologiques et les bouleversements du système des Etats.

Les causes de ce vide théorique sont en revanche fort

simples : chaque Etat défend ses intérêts et cherche à esquiver ses responsabilités ; de ce fait aucune vision globale ne s'oppose au désordre et parfois au chaos.

Il faut cependant observer que les Relations Internationales ne facilitent pas une analyse théorique correcte dans la mesure où elles sont dissimulées, insaisissables et terrorisantes.

Elles sont dissimulées parce que des messages justificateurs servent à masquer des activités inavouables ; ainsi à l'époque contemporaine, les superpuissances cherchent à cacher leur paralysie devant la menace nucléaire ; elles ont donc entrepris d'exporter leurs conflits dans les continents du Sud où elles ont contribué à ravager les Etats les plus faibles et les plus vulnérables.

Les relations internationales sont également insaisissables car elles ne se confondent plus depuis longtemps avec les relations entre Etats ; avec les progrès des communications, la quasi totalité des faits sociaux tend à

s'internationaliser ; il est donc extrêmement difficile de circonscrire et de résoudre des problèmes qui se diffusent dans des pays lointains et parfois oubliés (Cambodge, Afghanistan, Liban).

Enfin, malgré des changements de toutes sortes, les relations Internationales sont restées terrorisantes car elles conditionnent toujours le pouvoir des Etats d'utiliser la guerre comme instrument de leur politique ; la paix elle-même n'est plus exempte d'angoisse dans la mesure où elle recouvre une crise grave dans le fonctionnement des Etats Nations ; étant donné que ceux-ci assurent depuis des siècles la sécurité des peuples, la terreur nucléaire se double d'une angoisse diffuse devant un avenir incertain.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que les démocraties toujours mal à l'aise avec la raison d'Etat aient été bafouées et ridiculisées pendant près d'un demi siècle ; face à leurs ennemis elles ont été incapables d'élaborer une Théorie Générale des Relations Internationales qui leur permette de dénoncer de ténébreux complots et de promouvoir leur idéal de coopération. Plus généralement les démocraties se sont bercées d'illusion sur la nature du progrès et elles ont souffert d'inhibitions provoquées par une défense aveugle de leur souveraineté.

1 - Les illusions du progrès reposaient sur les préjugés opposés de l'optimisme des Lumières et du pessimisme insulaire. Condorcet estimait que "le progrès des sciences et des arts viendrait à bout de la violence des Etats" tandis qu'Adam Smith pensait que le jeu des égoïsmes concurrents deviendraient la source d'un ordre spontané !

Il est inutile de souligner combien ces préjugés sont devenus irréalistes après que les Etats aient transformé les guerres en cataclysmes suicidaires. En dépit des illusions, ni les sentiments fraternels, ni les réactions égoïstes ne sont venus à bout de la violence collective ; c'est pourquoi l'analyse des relations internationales ne peut plus négliger quelques données fondamentales et récentes de l'anthropologie (1).

a) - les êtres humains se trouvent dans l'obligation de coexister avec les risques de leur propre violence ; celle-ci représente le prix qu'ils doivent acquitter pour construire leur propre histoire.

b) - les êtres humains ont inventé des comportements créatifs d'ordre technologique, politique, artistique et religieux ; le goût de la puissance, le regret du Paradis Perdu hantent leur inconscient ; les idées de chute, de faute, d'interdit, de péché alimentent leur besoin de sacrifice pour éliminer les coupables, purifier les croyants et vénérer les sacrificateurs.

De ce fait le progrès demeure totalement incapable de refouler ou de supprimer la violence ; il est possible bien entendu de proclamer la fausseté des Ecritures et l'imposture des prophètes ; mais la société sacrificielle, telle le phénix, renaît perpétuellement de ses cendres et fabrique immédiatement de nouvelles croyances aussi dévo-

rantes que celles de Sumer et de Téotihuacan ; l'Etat totalitaire et son appareil idéologique n'éprouve donc aucune difficulté pour justifier les génocides, le goulag et la terreur.

Le mélange impur de la prophétie et de la raison d'Etat devient alors explosif ; le national terrorisme transforme les Etats en apprentis sorciers appelés à se détruire mutuellement.

2 - En dépit de leurs illusions, les démocraties ont longtemps pratiqué une défense aveugle de leur souveraineté parce qu'elles s'identifiaient à une institution jugée immuable : l'Etat Nation ; de ce fait, elles se trouvaient contraintes d'employer un double langage :

- d'une part le langage de la civilisation lorsqu'elles organisaient la Société Civile à l'intérieur de leur territoire ; en ce sens leur politique restait conforme à leurs principes,

- d'autre part le langage de la souveraineté régi par les rapports de force à l'extérieur de leur territoire ; dans ce cas, leur politique n'était plus conforme à leurs principes car elle devait se compromettre avec la raison d'Etat.

Il s'agissait donc d'un difficile exercice d'équilibre pour pratiquer deux types de comportements tout à fait contradictoires ; les gouvernements ont donc cherché à se purifier en invoquant de nouveaux principes : l'indépendance des nations, le respect des souverainetés, la résistance à l'agression, etc... En fait ces pétitions nouvelles conduisaient les démocraties à s'enfermer encore davantage dans l'égoïsme sacré ; celui-ci était parfaitement admis au temps de Gladstone qui affirmait "L'Angleterre n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts permanents" ; mais ce genre de position ne concorde pas spécialement avec les exigences actuelles de la communication... !

L'inaptitude des démocraties s'appuyait sur la méconnaissance des opinions publiques à l'égard du mouvement perturbateur ; lorsque des mutations technologiques eurent bouleversé l'ordre ancien, les démocraties n'ont pu opposer aucun principe unificateur aux discours méprisants de leurs ennemis ; l'approche des relations internationales demeurait dans un état alarmant de faiblesse dans la forme et dans le fond ; en particulier il devenait indispensable de dépasser les théories traditionnelles dans trois importants domaines.

1 - en premier lieu "la réflexion politique a toujours été appliquée pour l'essentiel à la vie interne des cités et des Etats... Machiavel, Hobbes, Rousseau, Hegel, Marx ont apporté beaucoup plus à la science politique qu'aux Relations Internationales (2) ; le vide théorique dans ce domaine s'explique par une certaine répulsion à l'égard de la violence considérée comme l'antithèse de la civilisation et par conséquent indigne de faire l'objet d'un débat humaniste.

2 - en second lieu, les méthodes appliquées aux relations internationales ont été très diverses ; les méthodes libérales cherchent à masquer ou à cantonner la violence

derrière la description des équilibres ; les méthodes marxistes cherchent à justifier la violence à travers la dialectique de la lutte des classes ; les méthodes scientifiques américaines cherchent à rationaliser le débat en utilisant des données quantitatives ; aucune méthode ne s'applique donc à découvrir le sens de la violence internationale ; or, on ne saurait trop y insister, aucune méthode scientifique ne possède et ne possèdera jamais de vertu ordonnatrice ; bien au contraire, tout effort pour prévenir, réprimer ou sublimer la violence doit faire appel à des considérations politiques, philosophiques, morales ou religieuses tout à fait étrangères à la dialectique, à la science ou à la technologie.

3 - en troisième lieu, il existe plusieurs approches de la société internationale entre lesquels aucune synthèse n'apparaît possible ; l'approche diplomatique et stratégique privilégie les relations entre Etats souverains, l'approche idéaliste vise à favoriser la naissance d'une communauté universelle ; l'approche marxiste veut abattre un système de domination.

Ainsi ;

“il n'y a pas à l'heure actuelle de paradigme commun à l'ensemble des recherches... ce qui rend assez vif le débat sur les approches à adopter dans l'étude des relations internationales” (3).

Beaucoup de spécialistes ont alors estimé qu'une Théorie Générale devenait inaccessible et qu'aucun principe unificateur ne parviendrait à s'imposer ; le mobile de la puissance, l'aspiration à la fraternité universelle, les mobiles de classe resteraient donc totalement incompatibles ; l'espoir d'une vision commune de l'Histoire serait définitivement bloquée.

Toutefois cette situation peut changer si on se décide à réaliser une révolution copernicienne qui opérerait une double démarche.

1 - orienter la réflexion politique sur le sens de la violence puisque celle-ci se trouve depuis toujours à la base de la diplomatie et de la stratégie.

2 - orienter la réflexion politique sur un mouvement perturbateur global plutôt que sur des perturbations particulières provoquées par chaque Etat.

Cette double démarche conduit naturellement à poser deux questions à propos d'une Théorie Générale des Relations Internationales :

1 - quelles sont les conditions de possibilité d'une théorie qui devrait intégrer à la fois la volonté de puissance des Etats, les alternances de sociabilité et d'hostilité des nations et enfin la volonté nouvelle de coopération entre les peuples.

2 - une telle théorie est-elle souhaitable et quels avantages un principe unificateur serait-il susceptible d'apporter à la politique des démocraties.

I - CONDITIONS DE POSSIBILITE

Il est particulièrement remarquable d'observer que les

trois théories dominantes des Relations Internationales s'articulent autour d'un phénomène commun : la violence. L'école réaliste cherche à l'exploiter, l'école idéaliste cherche à la neutraliser, l'école de l'impérialisme cherche à la justifier.

Cette observation éclaire les conditions de possibilité d'une Théorie Générale ; les unes sont des conditions préalables qui conduisent à déchiffrer la violence à la lumière des connaissances actuelles ; les autres sont des conditions essentielles qui conduisent à déchiffrer un certain nombre d'énigmes majeures : la crise des Etats Nations, l'apparition de nouvelles communautés internationales, les rapports mystérieux entre les mutations technologiques et le système des Etats ; l'ensemble de ces énigmes incite à poser une hypothèse fondamentale : n'existerait-il pas un mécanisme amplificateur et répresseur de la violence ?

En effet les Etats ont négligé depuis plusieurs siècles deux réalités majeures :

a) - en premier lieu ils ont oublié que si les Etats Nations constituaient une institution séculaire, celle-ci n'était pas pour autant éternelle ; au temps de l'Empire Romain ou de l'Empire Chinois, les relations internationales occupaient une place tout à fait secondaire puisque le pouvoir impérial s'imposait à tous les autres ; ce pouvoir était seulement limité par les conditions géographiques : les océans, les chaînes de montagne, les déserts, les steppes et les forêts.

Or il est bien connu qu'un phénomène historique peut se répéter si les circonstances s'y prêtent ; à partir du moment où les gouvernements nationaux ont provoqué l'effondrement du système traditionnel, les débris tendent à se concentrer dans un mouvement irréversible où se dessine dans un avenir indéterminé l'éventualité d'un nouvel Etat Universel.

b) - en second lieu les gouvernements se sont enfermés dans le carcan des souverainetés si bien qu'ils se sont laissés surprendre par l'internationalisation des faits sociaux ; ils n'ont pas voulu admettre qu'il fallait découvrir un principe unificateur pour débloquer progressivement les sociétés internationales naissantes. Faute de rechercher les mécanismes profonds de la sociabilité ils ont été pris à la gorge à la fois par la concentration du pouvoir entre les deux superpuissances et par la fragmentation du pouvoir entre une multiplicité inattendue de nouveaux Etats revendicateurs.

Pour élaborer une Théorie Générale des Relations Internationales il convient donc d'envisager des conditions préalables et des conditions essentielles capables d'élucider les énigmes et de permettre l'émergence d'un mouvement régulateur.

1 - Conditions préalables

Il est généralement admis que les Relations Internationales se définissent d'après trois caractères majeurs :

a) - absence d'un pouvoir politique dominant tous les autres

b) - comportement asymétrique des Etats souverains qui sanctionnent le droit à l'intérieur de leurs frontières et pratiquent sur une grande échelle la raison d'Etat à l'extérieur des mêmes frontières.

c) - l'éventualité de la guerre entre Etats comme moyen de leur politique.

L'apparition d'un processus de sélection, la tendance à la concentration du pouvoir, la pratique de la raison d'Etat, l'éventualité de la guerre placent la violence au centre du débat. Elle ne doit plus être considérée comme une donnée résiduelle et aberrante ; elle est au contraire l'élément moteur du système international ; il convient donc de donner des réponses à plusieurs questions préalables : l'origine de la violence, la nature de la violence, la suppression ou le refoulement de la violence.

A/ Pendant très longtemps, les chercheurs ont voulu découvrir dans l'histoire l'origine de la violence qui témoignerait ainsi d'une organisation malsaine sinon perverse de la société ; la propriété privée aurait consacré la violence sociale des classes dominantes sur des classes dominées.

Il convient donc d'apprécier si ce schéma correspond à nos connaissances en matière d'anthropologie, en particulier il faut découvrir si la violence ne remonte pas à la préhistoire et même au processus d'homínisation. Deux observations s'imposent à ce sujet :

a) - grâce au développement récent de l'anthropologie on sait aujourd'hui que la violence remonte à l'aube de l'humanité ; en effet nos lointains ancêtres ont traversé une très longue période vouée au cannibalisme et aux sacrifices humains.

b) - le passage de la nomadisation à la sédentarisation qui s'est opéré au néolithique a sans doute considérablement amplifié la violence de l'homme sur l'homme dans le but d'attacher les travailleurs à la terre. A ce sujet on peut observer que toutes les mutations technologiques entraînent un accroissement du potentiel de la violence ; en revanche, il est extrêmement hasardeux de considérer la propriété privée comme perverse et la propriété collective comme innocente : elles ont développé l'une et l'autre des potentiels de violence qui ont été multipliés par l'arbitraire du pouvoir politique ; à la vérité l'esclavage et l'exploitation se sont développés au rythme des mutations technologiques ; plutôt que de prêcher des croisades contre de présumés coupables, il serait sans doute plus raisonnable de rechercher s'il n'existe pas un actif et un passif du progrès...!

B/ Le phénomène de la violence est à peu près incompréhensible si on ne le rapporte pas à une particularité de la condition humaine : l'impossibilité pour un individu de survivre seul par ses propres moyens. Lorsque les changements climatiques ont fait disparaître les grandes forêts en Afrique Orientale, les homíniens ont été contraints de se grouper dans les savanes qui ne leur offraient pas de protection naturelle contre les prédateurs ; comme ils ne possédaient ni griffes ni crocs sus-

ceptibles de tenir en respect leurs ennemis, ils ont été obligés d'utiliser d'abord des pierres et des batons puis d'inventer des armes pour assurer leur survie.

C'est probablement à cette époque reculée qu'est apparue la violence de l'homme sur l'homme c'est à dire l'agression excessive et intolérable exercée sur ses propres congénères de la part des plus cruels et des plus rusés. En ce sens l'apparition de la violence aurait été le prix de la survie ; l'usage des outils et des armes a introduit les risques d'agression excessifs et intolérables au sein même de l'espèce.

Ces agressions ont pris la forme soit de la violence ouverte (guerres, révolutions) soit de la violence dérivée (esclavage, prolétarisation) ; toute mutation technologique accroît le potentiel de la violence en rendant soudain intolérable la condition des plus démunis et en créant des tensions insurmontables au sein d'une société.

C/ Il reste à savoir s'il est possible de faire disparaître la violence ; l'Histoire ne semble pas confirmer cette éventualité ; toutefois on peut observer dans le passé de longues périodes où un Etat universel (Empire Romain, Empire Chinois) a fait régner de très longues périodes de paix ; un Etat insulaire dominant a même réussi à faire prévaloir une paix relative dans le monde pendant près d'un siècle. On ne peut donc repousser l'éventualité d'une paix universelle fondée sur la disparition des Etats Nations ; cependant le passage d'une situation à une autre ne se passerait probablement pas dans une atmosphère paisible encore que deux changements essentiels soient apparus :

1 - une concentration accentuée du pouvoir entre deux superpuissances. Cette mutation s'est accompagnée de la naissance de multiples organisations internationales.

2 - l'apparition des armes nucléaires qui a transformé la nature de la guerre.

De ce fait il s'est créé une situation quelque peu erratique où les puissants doivent renoncer au langage de la guerre tandis que les moyens et les petits se trouvent encouragés à entreprendre des guerres conventionnelles et limitées.

Il est donc possible sinon vraisemblable que les Relations Internationales changent de nature dans un avenir indéterminé ; bien que cette perspective apparaisse encore lointaine, elle incite à se pencher sur les moyens qui pourraient être employés pour diminuer sinon neutraliser la violence prévisible d'une longue et difficile transition.

2 - Les conditions essentielles

Dans la mesure où la disparition de la violence internationale demeure aléatoire, il reste à savoir comment l'espèce humaine est parvenue pendant des millénaires à coexister avec elle.

Il faut d'abord remarquer qu'à la différence des sociétés civiles aucun corpus législatif n'a jamais existé dans

les Relations Internationales ; tout au plus des Traités parvenaient-ils à retarder les inévitables épreuves de force, de ce fait un certain nombre d'énigmes majeures se sont développées en particulier l'internationalisation croissante des faits sociaux et la crise du système des Etats.

Pour élucider ces énigmes, il faut faire intervenir une nouvelle série de données tout à fait particulières :

a) - en premier lieu un ou plusieurs mécanismes amplificateurs ou répresseurs de la violence ; ceci expliquerait le fait que la violence ne soit ni permanente, ni universelle.

b) - en second lieu le rôle des mutations technologiques qui conditionneraient la stabilité ou au contraire l'effondrement d'un système d'Etats.

c) - en troisième lieu la tendance à la concentration du pouvoir entraînée par un mouvement perturbateur.

Une telle entreprise ne peut se borner à l'analyse des mobiles (recherche de la puissance par exemple) beaucoup trop élémentaire lorsqu'il s'agit d'entités collectives comme les Etats ; elle ne peut pas non plus se guider sur la vision d'une société sublime fondée sur une conception absolue du progrès.

Elle devrait plutôt s'inspirer de la méthode phénoménologique c'est-à-dire d'une recherche permanente du sens ; dans cette perspective il convient de s'attacher au déchiffrement d'un Code Culturel à la fois amplificateur et répresseur de la violence, source permanente de mutations technologiques et matrice de toutes les sociétés. On peut déjà observer que ce Code fonctionnerait de manière beaucoup plus achevée au sein des Sociétés Civiles et de manière beaucoup plus imparfaite à l'extérieur des frontières ce qui correspond à la caractéristique essentielle de l'Histoire moderne.

En première approximation le Code Culturel englobe trois composantes :

- l'élan créateur qui correspond au génie inventif et à l'organisation de la production ; il donne un rôle éminent aux individus ; il développe sans cesse de nouveaux potentiels de violence.

- l'exigence ordonnatrice qui se trouve à la source de tous les programmes de sociétés d'origine religieuse, morale ou philosophique ; elle donne un rôle éminent aux forces sociales de détection, de prévention, de neutralisation et de sublimation de la violence.

- le pouvoir politique qui assure au sein d'une société l'harmonie entre les forces d'amplification et les forces de répression ; il dispose généralement du monopole de la violence ce qui lui confère une responsabilité éminente dans l'ordre international.

La combinaison de ces trois composantes conduit à isoler trois modèles principaux de dysfonctionnement dans les sociétés civiles à l'intérieur des frontières.

1 - un modèle où l'excès des forces de répression entraîne la dégénérescence d'une société close (Empire

Egyptien, Empire Inca)

2 - un modèle où l'excès des forces d'agression entraîne l'égarement des individus et des masses (sociétés industrielles accélérées)

3 - un modèle où les perversions du pouvoir politique entraînent les convulsions d'une société révoltée.

Ces éventualités de dysfonctionnement ne sont pas négligeables et elles confirment que la marche d'une société constitue un drame sans cesse renaissant.

Sur l'échiquier international la situation est beaucoup plus critique ; il ne s'agit plus en effet d'un dysfonctionnement du Code Culturel mais du blocage plus ou moins total de chacune de ses composantes par le système des Etats ; ce blocage délibérément voulu et entretenu par les pouvoirs souverains a pour conséquence de faire avorter la Société Internationale qui demeure à l'état perpétuellement naissant.

Cependant, et ceci est essentiel, le Code Culturel continue à exercer des pressions persistantes en faveur de la sociabilité ; de ce fait son blocage ne peut jamais être total ; la circulation des hommes, des idées, des marchandises, des capitaux ne s'arrête jamais en dépit des obstacles qui leur sont opposés ; l'exemple le plus caractéristique reste l'échec du Blocus Continental décrété par Napoléon contre la Grande Bretagne.

De ce fait, lorsque les mutations technologiques surviennent dans le domaine des transports et des communications, elles ont un double effet contradictoire :

1 - d'une part elles contractent l'espace donnant ainsi une impulsion immense au Code Culturel

2 - d'autre part elles constituent une menace pour le patrimoine historique de sociétés ; elles donnent ainsi une impulsion considérable à la tendance des pouvoirs souverains à s'enfermer derrière leurs frontières et à clôturer l'espace de manière plus hermétique.

Les affaires internationales ne souffrent donc pas d'un dysfonctionnement du Code Culturel comme cela se produit au sein des sociétés civiles ; elles souffrent au contraire des pressions contradictoires qui s'exercent tantôt en faveur de l'émergence du Code Culturel, tantôt en faveur des pouvoirs souverains ; il en résulte que les éléments quantitatifs du Code ont pris une extension mondiale, tandis que les éléments qualitatifs restaient bloqués dans un cadre national ou continental.

Ces décalages ont créé une situation gravissime où le système traditionnel a volé en éclat sans possibilité de retour en arrière ; cependant l'apparition d'une ou plusieurs sociétés internationales n'a pas été acquise pour autant ; on peut même observer que leur gestation s'opère de manière sporadique et qu'elle rencontre des résistances passionnées.

Il existe donc une aspiration diffuse vers une plus grande sociabilité qui se développe sur les ruines du système des Etats ; lorsque l'Histoire commence à glisser il n'existe encore aucun pouvoir, aucune force qui

soit en mesure de la contrôler ou de la maîtriser. Le système ancien est donc moribond sans qu'un système nouveau soit prêt à le remplacer de manière opérationnelle.

Les relations Internationales risqueraient donc de s'orienter dans des directions très périlleuses si un mouvement régulateur ne s'était développé en Europe avec la création de la C.E.E. ; il s'agit là d'une initiative majeure des sinistrés du système bipolaire. Tous les signes d'une émergence globale du Code Culturel se trouvent maintenant réunis : l'élan créateur régularisé par un vaste marché, des programmes politiques moraux et religieux au sein d'une civilisation commune, un centre de pouvoir encore fragile mais qui s'affermir progressivement grâce à l'apparition d'une conscience communautaire.

Néanmoins la vitesse et l'ampleur du mouvement perturbateur dépassent encore de beaucoup celle du mouvement régulateur conçu par les européens ; toutefois l'exemple est donné et il est probable que l'émergence du Code Culturel s'étendra dans d'autres continents et d'autres communautés.

Le Code Culturel semble donc répondre aux exigences d'une Théorie Générale :

1 - il rend compte des phénomènes de violence c'est à dire de la guerre, du terrorisme et de la domination qui sont engendrés par le blocage d'une ou plusieurs de ses composantes.

2 - il rend compte d'un mouvement perturbateur qui ravage l'Histoire de ce siècle sans exclure cependant l'apparition d'un ou plusieurs mouvements régulateurs.

3 - il ne répudie donc pas l'espoir de l'humanité de se réconcilier avec elle-même et de construire un monde meilleur.

Il reste encore à savoir si une telle théorie est souhaitable et si elle contient l'espérance d'un ordre nouveau où la guerre serait remplacée par la coopération comme instrument de la politique.

II - EXIGENCES DE FINALITE

L'économie politique est une science prévisionnelle dont les théories cherchent à résoudre des problèmes historiques concrets ; Smith et Ricardo visaient à libérer le commerce international des entraves mercantilistes, Marx voulait répondre à la volonté des masses ouvrières de participer à la croissance et au progrès ; Keynes voulait démontrer que les économies développées n'étaient pas condamnées au sous-emploi malgré la catastrophe de 1929.

Après la deuxième guerre mondiale, de nouveaux problèmes ont occupé le devant de la scène : la sécurité, la stabilité, le développement, l'environnement ; or il n'est pas possible de trouver des solutions à ces problèmes sans une vision globale des relations internationales ; il est donc périlleux de laisser se prolonger un vide théorique qui empêche de poser correctement des problèmes à la fois urgents, complexes et lourds de

menaces.

Le vide théorique conduit les gouvernements à mener des stratégies conformes aux recettes traditionnelles de l'égoïsme sacré et des coalitions protectrices ; l'absence de vision historique commune conduit alors aux plus funestes erreurs : les Etats se trompent d'adversaires et se font la guerre à eux-mêmes en poursuivant des chimères. Il existe donc des exigences de finalité qui sont souvent mal perçues et qui risquent de provoquer de monumentales surprises politiques.

Dans des sociétés accélérées dominées par la communication, il est devenu impossible de gouverner sans proposer un grand dessein aux masses populaires ; les flots continus d'images et d'informations tendent à submerger une histoire réduite à l'égoïsme sacré ; à un degré plus élevé, si les relations internationales sont présentées comme un non sens de l'Histoire, les risques sont immenses de voir les peuples se livrer à des idéologies frénétiques et irresponsables.

Il s'agit là bien évidemment de questions majeures pour la survie des civilisations ; les défis auxquels elles doivent faire face sont de plus en plus complexes (bataille technologique, urbanisation sauvage) alors qu'elles n'ont rien d'autre à leur opposer qu'un grandiose vide théorique.

Les civilisations traditionnelles ont donc commencé à glisser sous l'effet d'un mouvement perturbateur ; si ce mouvement n'est pas maîtrisé elles iront probablement rejoindre les immenses nécropoles des civilisations disparues.

En acceptant que les relations internationales demeurent à peu près indéchiffrables les démocraties ne mesurent pas les menaces qui se lèvent à l'horizon : les mutations technologiques, les migrations humaines vont les surprendre alors qu'elles ne disposent pas des analyses suffisantes pour prévenir les bouleversements.

C'est pourquoi les exigences de finalité imposent de mettre fin au vide théorique contemporain ; dans ce but, il conviendrait d'opérer une double mutation : d'une part renouveler l'analyse socio-économique, d'autre part surmonter la crise de civilisation en intégrant les principes de l'humanisme dans une nouvelle théorie générale.

1 - Renouveler l'analyse socio-économique

Les doctrines libérales ou socialistes qui dominent le débat politique contemporain se présentent comme des *idéologies du progrès* ; elles sont par conséquent imprégnées des préjugés déjà cités suivant lesquels "les progrès des sciences et des arts feront disparaître la violence des Etats".

Non seulement ces préjugés se sont avérés illusoire mais encore ils ont conduit certains Etats à mener des politiques contraires à leurs intérêts et parfois même à leur honneur : ainsi les gouvernements ont voulu accélérer la croissance et ils ont abouti à la guerre technologique, ainsi les gouvernements ont voulu changer la société et ils ont construit des cités concentrationnaires ; ainsi

les gouvernements ont voulu définir des modèles de développement et ils ont universalisé les bidonvilles.

Les échéances sont arrivées redoutables et pour la plupart totalement inattendues.

Les causes de ces échecs sont pourtant tout à fait claires ; l'objectif essentiel d'une doctrine socio-économique ne devrait pas être *le progrès considéré comme un absolu* mais au contraire *l'écart entre l'actif et le passif du progrès* ce qui est une chose tout à fait différente.

Cet écart est resté longtemps méconnu parce qu'il est resté longtemps imperceptible ; en effet le passif du progrès s'est trouvé minimisé il y a un siècle par un phénomène exceptionnel : l'existence de continents vides et attractifs qui ont servi de terre d'asile aux millions de ruraux qui abandonnaient les campagnes de l'Europe septentrionale et de l'Europe Centrale. Cette émigration massive a probablement évité la naissance de mégapoles incontrôlables et l'échéance du grand soir prophétisé par les marxistes. Dans un autre ordre d'idée, les quantités de gaz carbonique déversées par les industries du charbon restaient à un niveau relativement négligeable et pour cette raison négligé.

Le passif du progrès semblait donc relever de l'incongruité et personne n'imaginait qu'il puisse provoquer des cataclysmes. Toutefois la misère urbaine était suffisamment forte pour engendrer des réactions politiques d'une grande portée.

A la fin du siècle dernier lorsque la Science et la Technologie ont opéré leur jonction, un immense potentiel d'accélération et d'interdépendance s'est silencieusement mis en place. L'accélération a brutalement gonflé le passif du progrès dans deux domaines majeurs : l'environnement historique à travers l'effondrement du système des Etats, l'environnement naturel à travers les ravages exercés sur la nature par la croissance industrielle et l'anarchie urbaine.

La rupture de l'environnement historique a été provoqué par un mouvement perturbateur de très grande ampleur ; l'accélération avait surexcité les Etats et les avait lancés dans une course à la puissance démesurée ; l'interdépendance tendait à dissoudre les nations dans la marmite bouillonnante de l'économie mondiale. Les Etats les plus vulnérables et les plus menacés se sont alors engagés dans des guerres qu'ils espéraient courtes et victorieuses ; lorsqu'ils se sont trouvés aux prises avec des désordres, ils se sont radicalisés si bien que les nations sont devenues impuissantes à civiliser les Etats..

Ces processus peuvent être observés très clairement dans l'histoire de ce siècle ; la rupture de l'environnement historique a d'abord entraîné la disparition des Etats sans nation et l'effondrement de l'équilibre européen ; puis dans un deuxième temps lorsque les armes nucléaires eurent paralysé les deux superpuissances, celles-ci ont exporté les conflits armés dans les continents du Sud provoquant des ravages dans les malheureux Etats tampons ; le mouvement perturbateur a de

cette manière transformé un grand nombre d'Etats en sinistrés du système bipolaire.

D'autres ravages se sont exercés sur l'environnement naturel encore qu'ils soient restés à peu près négligés jusqu'au début des années soixante ; l'accumulation du gaz carbonique dans l'atmosphère a provoqué des sécheresses persistantes et une baisse de la production alimentaire ; l'apparition d'une mince couche d'huile à la surface des mers a perturbé le régime des pluies ; l'altération vraisemblable de la couche d'ozone préoccupe les grands Etats industriels ; la pollution des mers et des fleuves atteint souvent un stade critique particulièrement en ce qui concerne les mers fermées ; la déforestation des régions tropicales devient alarmante si on considère qu'un territoire grand comme la Belgique se trouve dénudé chaque année. Enfin l'accumulation des déchets industriels provoque des difficultés et des tensions qui ne sont pas près de s'atténuer. La formidable réaction de l'opinion publique devant l'accident de Tchernobyl n'est que le signe précurseur de grands changements dans la conscience collective.

Il devient en effet tout à fait déraisonnable de se voiler la face devant le passif du progrès qui se retournera contre les Etats ; en particulier les plus puissants qui n'auront pas su unir leurs forces pour le prévenir et éventuellement le neutraliser. Les Etats Unis et l'Union Soviétique doivent prendre conscience que le destin va sonner à leur porte ; depuis trente ans les deux superpuissances s'épuisent mutuellement dans la cacophonie médiatique des guerres sans victoire ; elles alimentent ainsi le passif du progrès et se font la guerre à elles-mêmes devant un parterre de spectateurs peu portés à l'indulgence devant leur aveuglement.

Une théorie Générale des Relations Internationales conduira par conséquent à renouveler l'analyse socio-économique en prenant pour perspective l'écart entre l'actif et le passif du progrès.

2 - Surmonter la crise de civilisation

Le vide théorique où se déroulent les relations internationales obscurcit singulièrement l'Histoire de ce siècle où l'opinion publique ne discerne souvent qu'un dramatique non sens. Cette apparence alimente naturellement une crise de civilisation qui s'appuie sur le principe philosophique de l'absurdité, dérisoire et malheureuse riposte que les démocraties ont cru opposer aux idéologies victimaires.

Le principe d'absurdité a cependant connu un grand succès car l'humanisme avait été depuis longtemps expulsé des relations internationales ; des aventuriers de la politique pouvaient ainsi invoquer la mort de Dieu ou la mort de l'Homme sans rencontrer d'opposition décidée à leurs égarements ; chacun sait ce qu'il en est advenu : de Pol Pot à Bokassa, de Marcos à Ceausescu des projets grotesques et dramatiques ont entraîné d'immenses souffrances chez des peuples innocents.

Une théorie générale des relations internationales est donc hautement souhaitable pour combattre le principe

d'absurdité et pour donner à l'humanisme la place qu'il n'aurait jamais dû perdre au service des démocraties.

Il convient donc d'examiner quels avantages une interprétation nouvelle de l'histoire peut apporter à l'ambition majeure de l'humanisme c'est-à-dire à la connaissance au service du progrès.

Il faut observer en premier lieu que les avancées ont été très inégales en ce qui concerne les sciences de l'homme ; la connaissance de son corps a infiniment plus progressé que la connaissance de son esprit ; tout au plus est-on parvenu à bâtir des théories des mobiles en économie ou en politique ; tout au plus la psychanalyse propose-t-elle des moyens plus ou moins opérationnels de manipuler l'inconscient ; les recherches pourtant urgentes sur la sociabilité et l'hostilité entre les peuples sont restées d'une très grande discrétion. En ce domaine les relations internationales peuvent apporter une novation fondamentale : l'étude des individus et des peuples aux prises avec leur propre violence.

Le blocage du Code Culturel dans le milieu international explique pourquoi ce milieu est le terrain d'élection des violences collectives ; il témoigne de l'insuffisance des programmes de reconnaissance, de prévention et de répression de la violence ; il prouve que la connaissance qualitative, morale, religieuse des êtres humains a très peu progressé ; il a fallu que les armes nucléaires élèvent un véritable butoir pour que les réactions d'hostilité s'estompent devant l'intensité de la terreur ; une vision commune de l'histoire ne s'est pas développée pour autant et la société internationale demeure dans un état d'atonie affligeant.

Les décalages observés dans la connaissance des individus se retrouvent à l'échelle des sociétés ; la connaissance du monde matériel a fait des progrès sans commune mesure avec celle du monde immatériel (créativité politique, religieuse, morale, philosophique) ; ces déséquilibres ont été provoqués par le succès de la méthode quantitative, rationnelle et abstraite alors que les conditions de la créativité se trouvaient bloquées par un double aveuglement :

a) - l'extension de la méthode scientifique dans des domaines où elle est inopérante c'est-à-dire ceux où se déploie la violence.

b) - l'emploi de la méthode dogmatique qui manipule principe d'absurdité en dépit des évidences.

Une théorie générale devrait permettre de redresser ces errements ; plus spécialement la conception d'un Code Culturel lève beaucoup d'incertitudes sur l'existence d'un mouvement perturbateur, sur les menaces qui pèsent sur le système des Etats et sur les blocages qui s'opposent à l'émergence de sociétés internationales.

Si on ne parvient pas à cette vision de l'Histoire moderne, celle-ci paraît singulièrement absurde ; si on parvient au contraire à cette vision, ce sont les politiques et les acteurs qui semblent s'agiter dans des ténèbres où ils ne perçoivent ni les risques d'un mouvement perturba-

teur, ni la fatalité d'une lente mais inexorable concentration du pouvoir.

Le premier pilier de l'humanisme, celui de la connaissance ne deviendra pas opérationnel aussi longtemps qu'une théorie n'établira pas des liens crédibles entre la violence, les forces productives et le système des Etats.

Le second pilier de l'humanisme, c'est à dire le progrès se trouve conditionné par une nouvelle vision de l'histoire qui puisse servir de système de guidage à la politique ; en effet si on continue d'ignorer le mouvement perturbateur, un mouvement de concentration s'opérera de manière aveugle entraînant des risques de cataclysme.

Si en revanche on prend conscience de ce mouvement il devient urgent d'organiser une grande transition qui prévienne des rapports nouveaux entre les Etats Nations et les Communautés Internationales naissantes.

Il ne saurait être question en effet d'abandonner une institution séculaire et protectrice comme l'Etat Nation au profit d'institutions incertaines et instables ; la transformation du monde dans une perspective humaniste ne peut s'opérer sans la participation volontaire des peuples qui sentent la nécessité de se regrouper pour sauver leurs civilisations respectives, ce mouvement a commencé en Europe de l'Ouest et il a été poursuivi grâce à la volonté des sinistrés du mouvement perturbateur ; les grandes échéances viendront lorsque la volonté d'unification se heurtera aux intérêts sinon aux interdits des superpuissances ; il est alors évident qu'un vaste "package deal" ne pourra pas s'opérer sans une vision historique commune sur le destin de nos civilisations.

L'humanisme a toujours été un combat dont les enjeux sont plus clairs que jamais : faut-il abandonner l'avenir à des ignorants irresponsables qui prétendent transformer l'homme pour justifier leur pouvoir ; ou bien faut-il proclamer haut et fort qu'une meilleure conception de l'Histoire devrait permettre de surmonter la crise de civilisation.

Si on veut dresser un rempart contre les idéologies victimaires, il importe d'adopter une position beaucoup plus nuancée à l'égard du progrès pour sauvegarder aussi bien l'environnement naturel que l'environnement historique.

Ainsi se présente un débat au terme duquel nous affirmons qu'il est hautement souhaitable d'élaborer une Théorie Générale des Relations Internationales pour combattre le principe d'absurdité et favoriser l'émergence d'un monde meilleur.

Charles MAGAUD

(1) Voir à ce sujet : Charles MAGAUD - "De la Violence Internationale" - *Economica* 1988 - Première Partie - les approches de la violence.

(2) Jacques HUNTZINGER - "Introduction aux relations internationales" - *Le Seuil* 1987 - Paris p. 73-74.

(3) Philippe BRAILLARD - "Théories des Relations Internationales" - *P.U.F.* 1977 - p. 17.

COMPRENDRE LA RÉVOLUTION ?

par Étienne BORNE

La mémoire est proche de l'esprit. Perdre la mémoire, c'est déjà perdre l'esprit. La mémoire donne l'intelligence du passé et elle est en même temps vertu du cœur. Perdre la mémoire, c'est perdre toute possibilité de se reconnaître dans le temps et tuer du même coup toute pensée de gratitude. 1989 nous invite à nous souvenir de la Révolution française. On tient, et c'est notre seul a priori, que cette Révolution n'est pas terminée, parce qu'elle pose des questions, dont certaines sont d'une pressante actualité et aussi parce qu'en elle-même elle ne cesse pas de faire question.

Il ne s'agit pas pour nous de correspondre à une commémoration officielle mais seulement d'exercer un libre jugement sans céder à un esprit de célébration qui pourrait être à contresens ni à un non-conformisme révisionniste qui pourrait être à contre-cœur.

L'énorme événement, s'il est de mieux en mieux élucidé en ses péripéties, demeure énigmatique en sa profondeur. Tenter de le comprendre ne peut aller sans un point d'interrogation. On aura la témérité de le tenter en une suite d'essais qui paraîtront cette année dans France-Forum et dont voici le premier.

Premier essai

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME MESSAGE ET MONUMENT

I - LA QUESTION DES ORIGINES

On sait tout, ou plutôt on croit tout savoir sur la genèse des dix-sept articles qui composent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Formules denses et vibrantes que

leur évidence situe souverainement au-dessus de toute explication et de toute réfutation. Document admirable dans sa forme qu'il faudrait faire apprendre par cœur aux enfants des écoles, en vue de leur instruction civique,

si cette méthode, qui met en accord la mémoire et l'esprit, n'était déconseillée par nos nouvelles pédagogies. Bref, l'information étant à portée de main, chacun peut savoir comment, par qui et pourquoi a été fabriqué ce texte fondateur qui ne porte si fort la marque d'un temps et d'une circonstance que pour s'arracher d'un superbe élan aux conditions et aux déterminismes et déployer une intemporelle vérité valable pour le genre humain et donc pour tous les siècles à venir.

1) Née de rien

Les hommes qui ont rédigé et voté la *Déclaration* (pour faire court on l'appellera désormais de ce seul terme) étaient, il y a quelques semaines à peine, les représentants des trois ordres de la France traditionnelle, composant ces Etats généraux, toujours présents dans la mémoire nationale comme l'ultime recours lorsque le peuple était agité, l'Etat déstabilisé et la monarchie en danger.

Les Etats généraux, l'une des plus vénérables institutions du royaume, et il apparaissait à beaucoup que ce retour aux sources qui est en lui-même le contraire d'une révolution, puisqu'il s'agit, pour faire face aux nouveautés, de puiser dans les ressources du passé, était devenu l'unique moyen de revitaliser un régime qui non seulement fonctionnait mal, mais était aussi en train de perdre son âme. Le propos n'était pas sans grandeur, peut-être pas sans chances.

L'entreprise ne devint désespérée et la révolution fut faite le 17 juin 89 le jour, soustrait à la suite des jours, où les Etats généraux se constituèrent en Assemblée nationale, constatèrent ou décrétèrent que la France n'avait pas de Constitution et qu'il ne fallait pas se séparer, non pas sans avoir fortifié un Etat branlant mais sans avoir créé un Etat qui, ne devant rien à une historicité toujours douteuse, ne relèverait que de la conscience et de la raison qui ensemble font l'indivisibilité de l'esprit. Esprit qui jusque-là ne pouvait être pleinement lui-même, aliéné qu'il était aux puissances et aux croyances établies.

Il faudra se demander au terme encore lointain de l'enquête ce qu'a pu comporter d'irrationnel une révolution dont les acteurs n'avaient que le mot de raison à la bouche. Dès le début n'y a-t-il pas un surgissement insolite, imprévisible, inexplicable ? La révolution a été faite d'abord en idée. Et une idée d'apparence si neuve qu'elle paraît naître de rien, comme un monde. L'astrophysicien que l'univers embarrasse parlera d'un bing-bang primitif, dont il ne peut avec toute sa science rendre raison.

Les historiens et les philosophes, qui croient difficilement aux générations spontanées, contesteront qu'il ait pu y avoir en 1789 un pur et absolu commencement, et ne manqueront pas de chercher et de trouver des origines à

l'évènement, même si celui-ci ressemble peu à l'ordinaire des faits historiques. Pourtant l'acte prodigieux de témérité par lequel les Etats généraux, dont l'être était de représentation et la fonction d'ambassadeurs des doléances du peuple auprès du souverain, changent leur propre nature en s'identifiant à ce peuple dont ils se déclarent habilités à exprimer la pensée et à dire la volonté, n'a pas véritablement de précédent, est une novation proprement révolutionnaire dont causes et raisons restent en suspens.

L'Assemblée non seulement s'est constituée en nouvelle instance dans l'Etat mais s'est attribué à elle-même par un coup d'audace le pouvoir immense et illimité de tout défaire pour tout refaire. Le roi qui était dans l'ancienne France le principe ou le symbole du pouvoir ne sera plus qu'une pièce, importante peut-être, mais une pièce dans l'édifice constitutionnel que l'Assemblée s'est donné pour vocation d'édifier. Entière subversion d'un pouvoir qui est non seulement déplacé, mais changé en son essence. Or ces hommes, si nouveaux qu'ils se pensent eux-mêmes, et quelque nouveauté qu'il délibèrent de mettre en œuvre, ne peuvent sortir avec tant d'éclat d'un régime vaincu d'arbitraire pour lui substituer un autre arbitraire, qu'il soit individuel ou collectif. Il y a, dans cette assemblée issue des ordres du régime ancien, une majorité faite de prêtres et d'hommes de loi qui sont des raisonneurs au grand sens du mot et qui ont toujours en toutes choses une préoccupation préalable d'apologétique et de justification.

Au moment de créer, et pour que la création soit valable, il importe de définir une validité qui puisse être reconnue par tous, d'où l'urgence d'une *Déclaration* pour résoudre le problème d'une légitimité qui ne peut pas se ramener pour ces scrupuleux à la légalisation postiche du fait accompli. Les constituants s'interrogeront sur la question de savoir si la Constitution à établir doit se déduire logiquement de la *Déclaration*, ou s'il suffit, pour qu'elle soit légitime, qu'elle ne soit pas en contradiction avec cette *Déclaration*. Point non pas secondaire mais second par rapport à la nécessité première d'une *Déclaration* qui soit référence et norme. Pour les Constituants la question "pourquoi ?" ou "au nom de quoi ?" était pressante et incontournable. Ce souci qui est de pensée fait partie de l'évènement et est un élément de sa grandeur.

Ces droits dont l'énoncé solennel donnera autorité à leur entreprise, les Constituants ne les inventent pas en leur mettant en formules. Droits qui ont pu être longuement méconnus et violemment refoulés comme le dit le préambule ; si même à la limite ils *n'existaient pas*, ils *étaient* au sens plein et entier du verbe. Il s'agit en somme de faire advenir à l'écriture ces "lois non écrites", pour lesquelles témoignait l'Antigone de Sophocle et qui, n'ayant pas été faites de main d'homme, résistent dans leur vérité à l'arbitraire humain. La grande entreprise est menée au nom d'un droit naturel et d'une Idée de droit

qui ne relève pas de l'ingéniosité ou du génie humains mais qui, du dedans et venue d'en haut illumine et structure la conscience des hommes, Droit naturel qui ne se confond pas plus avec le droit positif que *l'essence*, qui est d'un autre ordre, ne se confond avec *l'existence*. Les droits coutumiers, dont l'enchevêtrement caractérisait l'ancienne France, peuvent bien flamber avec les archives des châteaux, un Droit demeure que ne peuvent raturer ni l'arbitraire seigneurial ni la colère paysanne. Droit qui loin de surgir en un incompréhensible commencement s'affirme comme une vérité éternelle, un soleil voilé par des siècles d'"oubli", Oubli terme d'importance capitale et qui donne sens à la *Déclaration*. Mais alors puisque l'oubli peut menacer, il est nécessaire d'inscrire ce droit sur un airain indestructible, signe d'un absolu qui pour toujours résistera aux flammes de l'émeute comme aux ratures rageuses des tyrans.

2) Oui ou non, anonyme ?

La rédaction de ces "principes évidents et simples" qui devraient être invulnérables à toute sophistication, n'a cependant pas été facile. L'Assemblée est un parlement qui vit de débats où la proposition appelle contestation ou amendement. Les projets de *Déclaration* se multiplient, on en compte vingt-sept pour la seule Assemblée, la plupart sont construits avec maîtrise et ne manquent pas d'accent. D'où une extrême richesse, avec nombre de questions qui sont encore les nôtres mais aussi un grand embouteillage dans une Assemblée que son propos de réforme radicale surchargeait de manière surhumaine. Il fallut éliminer, s'en remettre aux commissions et aux bureaux pour débroussailler le terrain. Et ce mélange de ferveur et de fureur qui embrasait le pays et dont les retombées provoquaient la grande peur des campagnes et le tumulte des émeutes parisiennes, ne favorisait guère la sérénité de la réflexion. Après une série d'éliminations, on s'en remit au projet du 6^e bureau, assez neutre d'apparence par rapport à d'autres formulations plus bavardes et plus enflammées et c'est lui qui servit de canevas pour le texte définitif adopté en août 89.

Tout paraît s'être passé comme si l'Assemblée réagissait en tant que corps, impersonnellement, anonymement après avoir récusé les textes signés par les acteurs principaux de ces prémices révolutionnaires. Deux échecs sont particulièrement significatifs, celui de Mirabeau qui pourtant par le prestige de son éloquence exerçait un magistère de la parole sur la Constituante, et celui de Sieyès. Sieyès qui était pourtant comme le père et l'inventeur de cette Assemblée qu'il avait portée dans sa tête avant de la précipiter dans l'histoire, et qui avait une grande réputation de penseur politique, rumeur flatteuse qu'il entretenait à plaisir par un langage toujours enveloppé et sybillin. Ni l'un ni l'autre ne réussirent à faire adopter leurs propositions.

De plus, autre anomalie, la Constituante bousculée par la précipitation des événements, se contenta d'insérer

littéralement dans la *Déclaration* en gestation quelques articles empruntés littéralement au projet du sixième bureau, et interrompit la discussion et la rédaction de la *Déclaration* au dix-septième article, consacré à la propriété. Du grand œuvre il faudrait donc dire en outre qu'aucun grand révolutionnaire ne peut en revendiquer la paternité, qu'il est improvisé, bâclé, inachevé. Un sublime brouillon passé comme tel à l'histoire.

Ces premières approches appellent révision. Ce patchwork, cette rhapsodie, ce rassemblement d'éléments divers cousus ensemble a cependant une unité et une force qui ne sont pas dues uniquement à l'éclat continu du style. Il suffira d'affiner un peu la lecture du document pour percevoir qu'il porte la marque de deux des grands acteurs qui ont donné le ton à ce printemps révolutionnaire, Sieyès dans le préambule, comme l'ont vu un certain nombre de commentateurs et La Fayette, auteur du premier des projets, proposé à la Constituante dès avant le quatorze juillet et dont quelques vives et décisives formules, dont on n'a pas su reconnaître l'origine, se retrouvent dans quelques uns des articles majeurs de la *Déclaration*.

3) La marque de deux hommes

Sieyès entendait bien que l'Assemblée votât une *Déclaration* solennelle, qui justifierait son action pour elle-même et devant l'histoire ; mais cet abbé qui avait jeté le froc aux orties ne voulait pas d'une formulation par articles qui sans doute aurait rappelé dans sa forme le catéchisme religieux traditionnel. Peut-être aussi avait-il quelques doutes juridiques et philosophiques sur la légitimité d'une assemblée dont la moitié des membres, nobles ou clercs, égalait la représentation du Tiers qui, suivant sa formule majeure aurait du être tout. De plus l'aversion pour les castes, nobiliaires ou cléricales, est chez Sieyès une constante qui expliquera aussi son bonapartisme ultérieur. D'un mot pour Sieyès seule une autre assemblée élue selon des mécanismes constitutionnels sans contamination du régime ancien, pouvait avoir la légitimité suffisante pour mettre sur le métier une *Déclaration* articulée et détaillée.

Le préambule de la *Déclaration* est un raccourci du texte développé, raisonné que souhaitait Sieyès. Sa pensée finaliste, sa méthode déductive s'y reconnaissent aisément. Il y a un "but de toute association politique", qui doit être préliminairement défini et par rapport auquel il sera possible de juger les actes du pouvoir tant législatif qu'exécutif. Référence nécessaire, à la fois idéale et contraignante, et qui sera par rapport au corps politique réel ce qu'est l'Idée platonicienne par rapport à l'existence concrète, un principe à la fois d'intelligibilité et d'exigence. Formule précieuse pour bien comprendre ce qu'est la *Déclaration* dans son premier jaillissement. Une Minerve non pas créée de rien mais sortant casquée et armée du cerveau de Jupiter et de l'intemporelle raison, bref, une parole claire disant tout d'emblée, du défini et du définitif. Le primat de la pensée. L'homme

qui avait dit superbement "Si la pensée est perdue, adieu le genre humain" est présent dans la *Déclaration*. Sieyès a été, bon ou mauvais, le génie de la Révolution. Il méritait d'y être présent tout entier à l'ouverture de la *Déclaration*.

Sieyès mais aussi La Fayette, qui, soldat de la liberté, avait contribué de son épée à la naissance des Etats-Unis, baptisée dans une *Déclaration* antérieure à la nôtre et dont la pensée sera toujours présente à l'esprit de nos Constituants. Il avait son mot à dire et il l'a dit le premier. Mais par la suite, La Fayette n'a pu vraiment participer aux débats de la Constituante. Personnage politique incroyablement populaire, il n'a cessé d'employer ce qu'il avait de prestige et aussi de force à la tête de la garde nationale pour maintenir la Révolution dont il aurait pu être le guide, dans une rectitude de légalité et d'humanité, et il a failli y réussir. Au lendemain du quatorze juillet comme aux journées d'octobre La Fayette a tenté, mais avec un succès qui ne fut que précaire et provisoire, de préserver une Révolution dont il avait été l'un des pionniers, des convulsions de rue et des accès de fanatismes qui, en se répétant et en s'accélégrant devaient lui être fatals. La Fayette avait pour tâche première de couvrir les délibérations de l'Assemblée en contenant les désordres. Et cependant, il n'est pas absent et il donne la chiquenaude initiale aux débats par son projet du 11 juillet 89. Trois jours avant la prise de la Bastille !

"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits" devait dire l'article premier de la *Déclaration*. Telle est aussi l'ouverture du texte de La Fayette, seulement plus claire et plus explicative dans sa concision. "La nature a fait les hommes libres et égaux". "La naissance" et la "nature", la comparaison des textes est instructive. Dire que les hommes naissent libres et égaux renvoie à une certaine conception de la nature dont il va de soi qu'elle ne s'identifie ni avec un hasard aveugle ni avec un destin opaque, mais qu'elle est finalisée en ses profondeurs de façon à justifier pour l'homme et le citoyen une destinée personnelle. Idée de nature et exclusive de tout naturalisme. Idée de "nature" qu'on trouve dans la philosophie des lumières encore qu'elle soit mieux affirmée chez Rousseau que chez les Encyclopédistes souvent tentés par le matérialisme. Mais plus encore philosophie tout court : "philosophia perennis". Disons déjà, mais on y reviendra, que haussée à un véritable niveau métaphysique, la pensée qui inspire la *Déclaration* n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, incompatible avec le christianisme.

La *Déclaration* dans son article premier et juste après l'affirmation de la liberté et de l'égalité, ajoutait ce corollaire "les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune". La Fayette avait anticipé et écrit pareillement "les distinctions nécessaires à l'ordre social ne sont fondées que sur l'utilité commune". Texte qui par sa date devançait de trois semaines la nuit du 4 août et substituait aux privilèges de coutume la notion que reprendra la *Déclaration*, d'utilité commune c'est à

dire de bien public. Le marquis de La Fayette était un aristocrate libéral, il le prouvait. Son texte qui parle de distinctions nécessaires à l'ordre social explicite d'avance l'expression retenue dans la *Déclaration* "les distinctions sociales". L'article premier de la *Déclaration* et du projet de La Fayette sont donc indiscernables l'un de l'autre. L'utilité générale ou commune comme fondement de toute hiérarchie n'est pas le seul concept-clé commun aux deux textes. La Fayette formulera le premier l'idée d'une "résistance à l'oppression" comme droit de l'homme, expression qui se retrouvera dans la *Déclaration* parmi les droits énoncés à l'article 2.

Enfin l'article 3 de la *Déclaration*, celui qui définit la souveraineté nationale "Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément" est une reprise littérale du texte de La Fayette. L'Assemblée n'a fait qu'ajouter l'adverbe, "essentielle" qui ne fait que redoubler le sens. De telles rencontres à la fois de pensée et de formulation sur des points aussi capitaux que "l'utilité commune", "la résistance à l'oppression" ou "la souveraineté nationale" ne peuvent être de pures et simples coïncidences. La *Déclaration* fait clairement mémoire du texte de La Fayette, de même qu'elle réitère dans le préambule la pensée de Sieyès. La *Déclaration* n'est pas tout à fait sans paternités individuelles.

Là où la *Déclaration* divergera sensiblement du projet de La Fayette, c'est dans l'énumération des droits. La *Déclaration* en reconnaît quatre dont le dernier "la résistance à l'oppression" était, avons nous vu, dans le projet de La Fayette. Mais celui-ci sur le chapitre des droits était plus prolixe et quelque peu redondant. S'y trouvent, comme dans la *Déclaration* la liberté et la propriété, La Fayette avait dit "la liberté de toutes les opinions". Son texte compte au surplus, en souvenir peut-être des principes de la révolution américaine, "la recherche du bonheur". Et surtout La Fayette nomme deux droits de l'homme non retenus par la *Déclaration* "le soin de son honneur" et "la disposition entière de sa personne". Quel dommage que la personne et l'honneur n'aient pas figuré explicitement dans le texte définitif ! La personne eût été une pierre d'attente pour une justification philosophique de la démocratie qui ne peut être elle-même si, ignorant la personne, elle se perd dans des idéologies individualistes ou collectivistes. Et qu'à la personne et à elle-seule appartienne "le soin de son honneur" quelle belle expression pour affirmer la dignité de l'homme libre ! Le mot d'honneur sans doute respirait trop l'ancienne France pour plaire à une Assemblée avide de novation. Parce qu'il n'était pas tout à fait l'empire du mal, le régime congédié aurait mérité cette sorte de salut de l'épée.

S'il convient de rendre à La Fayette ce qui lui revient dans la *Déclaration* et qui provient de coup de clairon initial, il faut bien reconnaître au terme de cette première analyse que la *Déclaration*, si elle n'est pas œuvre entiè-

rement collective et anonyme, n'a pas eu cependant d'inspirateur privilégié et que c'est la Constituante, comme entité politique, qui en assume la responsabilité devant l'histoire. Une Constituante qui ne fut pas unanime puisque à propos notamment de la propriété ou de la liberté religieuse, de vraies questions furent soulevées, sur lesquelles on reviendra et qui opposèrent une majorité et une minorité. Le texte qui a l'ambition, en son fond justifiée, de transcender l'histoire est cependant dans l'histoire et dans une histoire qu'il est possible de reconstituer bribes par bribes et qui, si les analyses réductionnistes étaient valables auraient dû le promettre à l'équivoque et à l'incohérence. Et pourtant, serait-ce là le miracle de 1789, ce texte inachevé, incomplet qu'on dit marqué des signes d'un temps, n'aurait pu avoir une telle fortune dans une postérité post-révolutionnaire, et se tenir si droit dans le plein de sa force, s'il n'y avait en lui une vraie pensée et pour tout dire une pensée vraie. Pensée qu'on tentera de dégager des contingences qui l'offusquent, et dont il faudra se demander maintenant pourquoi elle a soulevé des tumultes qui n'ont pas cessé de l'assaillir et qui sont aussi de pensée. On verra ensuite si cette *Déclaration* est assez bien bâtie et assez bien inspirée pour leur résister victorieusement.

II - CONTROVERSES ET CONTRADICTIONS

La *Déclaration* : un dyptique à deux volets. D'une part les droits de l'individu affirmés dans une éminente dignité qui fait de l'homme une fin de la nature donc une personne. D'autre part la "volonté générale" qui fait du corps social une nation et de l'individu un citoyen. Donc deux souverainetés, dont chacune pourra faire question et dont la complémentarité ne va pas de soi. Telle est l'originalité doublement provocatrice de la *Déclaration*. Provocation que porte à son comble la réciprocité affirmée avec éclat entre l'homme et le citoyen. Il faut comprendre qu'un homme qui ne serait pas citoyen serait voué à une sous-humanité, mais aussi qu'un citoyen qui ne serait pas rigoureusement humain ne serait pas un bon citoyen. Un propos d'une telle ampleur ne saurait aller sans controverses ni contradictions. On se demandera d'abord si sous prétexte d'humaniser la politique, ce n'est pas l'homme qui risque d'être politisé de part en part. On s'interrogera ensuite sur cette liberté révolutionnaire qui a été entendue par beaucoup d'interprètes de la *Déclaration* dans le sens d'un droit libéral exclusif des droits sociaux. On s'interrogera enfin sur cette universalité à laquelle prétend la *Déclaration* dont il faut savoir si elle exprime autre chose qu'une idéologie de combat et de crise ou si elle atteint à une incontestable et toujours actuelle vérité philosophique.

1) Disproportion entre l'homme et le citoyen

En posant si dogmatiquement la réciprocité entre l'homme et le citoyen, les Constituants auraient-ils résolu un problème que Jean-Jacques Rousseau, leur principal maître à penser avait laissé en suspens ? Rousseau tout au long de son œuvre a dit et redit que la

formation de l'homme et la formation du citoyen ne relevaient pas de la même pédagogie. Deux cultures qui pourraient se révéler antinomiques.

En effet l'auteur de l'"Emile" et l'auteur du "Contrat social", s'ils portent le même nom, ne sont pas surposables l'un à l'autre et Jean-Jacques ne s'accorde pas facilement avec Rousseau. Le bon citoyen est celui qui est dévoué totalement à l'Etat, et ne faut-il pas dans les temps où l'histoire devient chaude, répudier pitié et tendresse pour assurer le salut public ? On pleurera car on est sensible mais on marchera douloureusement, héroïquement sur son cœur. Disons par anticipation que Robespierre, artisan de la Terreur, n'a jamais cru être infidèle à Rousseau. Mais alors que devient cette universelle fraternité humaine à laquelle nous prédestinaient la nature et le créateur de la nature ? La déchirure est dramatique et porte sur le fond des choses. Il y aura entre le Dieu sensible au cœur de la "Profession de foi du Vicaire savoyard" et l'Être suprême du Contrat, qu'on ne peut nier sans se mettre hors la loi, la même et infinie distance qu'entre l'homme et le citoyen dont la disproportion irait jusqu'à un inhumain et impossible écartèlement.

Rien de tel dans la *Déclaration*. Les situations à venir dans un temps de détresse pourront plus tard être l'épreuve de son universalité. Il reste que selon Rousseau lorsque se constitue une cité, le contrat fondateur requiert que l'homme renonce à son indépendance naturelle, qu'il ne se considère pas lui-même comme un tout mais comme la partie qui ne peut plus se séparer de la totalité que son engagement a fait naître. Une sorte de seconde naissance. Se "dénaturer", le mot est dans Rousseau, pour acquérir une nouvelle nature. Le problème, les exceptions éprouvantes mises à part, reste donc posé dans sa généralité. En abdiquant toute existence séparée, en s'intégrant à la cité, l'homme devenant citoyen n'est-il pas aliéné, terme employé par Rousseau qui ne lui donne pas un sens péjoratif, mais qui en lui-même reste lourd d'inquiétude ?

On dira que le risque est écarté puisque selon la *Déclaration* la loi ne commandera qu'au nom de la volonté générale, donc sans arbitraire. La souveraineté nationale donnera à la loi dont elle sera l'émanation non plus une autorité mystérieuse et sacrale mais une neuve et toute rationnelle majesté.

Il semble que du droit universel à la loi le passage soit logique et naturel. Un Etat de droit, comme nous disons aujourd'hui, est un Etat où il y a des lois et des lois à la fois respectées et respectables. Dès lors la liberté de l'homme en devenant liberté civile du citoyen prend détermination et figure. La liberté ne consiste pas dans le pouvoir de faire tout et n'importe quoi, au détriment de tous, de chacun et de soi. Le citoyen, attentif à son droit et en même temps scrupuleusement soucieux du droit d'autrui, est alors la vraie figure de l'homme libre et du citoyen. Dans toutes nos mémoires républicaines, ou plus simplement politiquement cultivées, sont inscrites

les fameuses formules de Rousseau et de Kant : l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. La *Déclaration* ouvre donc un large espace civilisé entre l'anarchie et la tyrannie, ces sous-cultures de la politique. Une semblable apologétique commune et commode n'est pas sans vérité. Elle ne suffit pas toutefois à mettre le thème de la souveraineté nationale au-dessus de toute critique.

Les auteurs de la *Déclaration* l'on rédigée non seulement sous "les auspices" mais aussi en "présence" de "l'Être suprême", comme il est écrit dans le préambule. Cette évocation ou cette invocation ne saurait être pour ces gens d'ardente conviction qu'étaient les Constituants un fronton postiche de religion conventionnelle superposé artificiellement au temple. L'Être suprême c'est Dieu. Or il n'est pas évident que la souveraineté de Dieu sur les consciences et les âmes, qui ne vivent qu'en se sentant obligées comme consciences et appelées comme âmes, soit la même chose que la souveraineté nationale. En un mot, même si elle est illuminée d'en haut par un état de grâce historique, la nation n'est pas Dieu. Avant la loi positive n'y a-t-il pas, on l'a vu, une loi naturelle ? Celle-là même à laquelle se réfère la *Déclaration*. Naturel veut dire universel. La loi de la nation n'obligera moralement et civiquement que si elle est conforme à ce droit naturel et universel garanti par l'Être suprême. Il faudrait donc être assurée que la loi pour être légitime soit à la fois ceci et cela, loi de la nation, loi universelle de l'humanité, c'est à dire loi de Dieu. Or la loi de Dieu s'appelle devoir.

Cette préoccupation majeure était celle de l'abbé Grégoire lorsqu'il proposa à la Constituante de voter une Déclaration des devoirs en même temps qu'une Déclaration des droits. Et il ne parla pas seulement en son nom, mais mandaté par l'Eglise de France : qu'on n'oublie pas qu'un quart des membres d'une Constituante issue des Etats généraux de l'ancienne France, étaient des hommes d'Eglise. Tentative malheureuse. La Constituante se refusa à ce que la *Déclaration* parlât de devoir en même temps que droit. L'esprit de Sieyès qui était de rationalité politique l'emporta sur l'esprit de Grégoire qui, si fervent révolutionnaire qu'il fût, a toujours cherché à aligner la politique sur des valeurs supra-politiques.

La tentation est grande de faire diversion et d'amorcer un parallèle entre les deux hommes, tous deux clercs et dont chacun exprimerait assez bien l'un des deux visages de la Révolution. Sieyès, clerc décléricalisé, hanté par le problème du pouvoir à la fois à justifier et à conquérir, qui suivit pas à pas le mouvement de l'histoire avec chaque fois un peu de temps d'avance pour vite se régler sur ce qui allait immédiatement arriver, initiateur par le serment du Jeu de paume de l'Assemblée constituante anticipant de peu en votant la mort du roi sur la proche Terreur, enfin cherchant et trouvant l'épée qui allait avec Bonaparte donner à la Révolution un dénouement césarien. Grégoire prêtre toujours fidèle à ses engagements même à travers les pires tempêtes de la déchristianisation et qui a été dès le début d'une longue carrière et dès avant

Sieyès (1748-1836)

1789, le défenseur des Noirs et des Juifs, promoteur d'une norme d'égalité qui n'était pas, comme chez Sieyès, de ressentiment antinobiliaire, mais l'expression d'une similitude spirituelle entre tous les hommes, garantie à la fois par l'Être suprême de la raison et le Dieu des Ecritures.

On s'est mépris sur ce combat perdu qu'on a compris comme seulement politique, alors que Grégoire posait à l'Assemblée une question philosophique qui demeure. On a cru qu'en parlant "devoir" par la bouche de Grégoire, les modérés de la Constituante voulaient d'avance contenir et endiguer des revendications qui, si on ne pense qu'en termes de droits, deviennent vite illimitées et démagogiques. Et en effet d'autres Déclarations et Constitutions, en 1793, 1795, 1848, obéissant à de telles motivations n'oublieront pas d'inscrire dans les textes les devoirs des citoyens de façon à limiter et équilibrer leurs droits. Grégoire voyait plus haut. La référence à des devoirs, comme les droits, naturels, sacrés et imprescriptibles n'a pas seulement pour fin de rendre les citoyens obéissants aux lois mais de faire intervenir un "tu dois" dont le principe et la source ne sont pas dans la volonté générale ; le devoir est plus humain que civique et s'en souvenir c'est résister à une divinisation de la nation. La flèche paraît atteindre la *Déclaration*. La réciprocité entre homme et citoyen n'est-elle pas contestable ? Si le déséquilibre est inévitable, n'est-il pas préférable qu'il s'effectue au profit de l'homme ?

2) Le droit libéral et les droits sociaux

La notion de liberté confrontée au concept de souveraineté nationale met donc celle-ci en question, d'autant plus que cette liberté, le thème est devenu un lieu com-

mun, paraît définie de façon individualiste. Le seul sujet de droit qui soit reconnu est l'individu. Aucun corps intermédiaire entre l'individu et l'Etat ne saurait avoir de droits, qu'il s'agisse de la famille ou d'une association patronale ou ouvrière. Si à côté de la liberté le droit de propriété apparaît à deux reprises dans la *Déclaration*, nulle part n'est fait mention du droit au travail, comme si le travail n'était pas aussi une garantie de l'indépendance personnelle et une expression de la dignité humaine. C'est que l'on possède son bien tout seul avec la liberté d'en user et d'en abuser, pour traduire comme on le fait d'une manière habituelle et proche du contre sens le fameux "jus utendi et abutendi". Tandis que le travail suppose toujours une solidarité et une insertion dans une communauté, que celle-ci soit comme en 1789 la corporation ou comme bientôt la fabrique dans une civilisation devenue de plus en plus industrielle. Cette absence de droits sociaux est-elle conforme à l'esprit de la *Déclaration* ? La même Assemblée qui avait fait la *Déclaration* était-elle logique avec elle-même lorsqu'elle ne se sépara pas sans avoir voué la fameuse loi Le Chapelier, du nom de son auteur, l'un des fondateurs du club des Jacobins et future victime de la Terreur ? Loi qui abolissait les corporations, comme fâcheuse séquelle de l'ancien régime, supprimait toutes les entraves à la liberté d'entreprendre et dont on s'accorde à dire qu'elle ouvrait les voies au capitalisme libéral.

Ainsi semble prendre figure une liberté révolutionnaire, qui serait essentiellement liberté individuelle ; liberté entière d'opinion, même religieuse, de manière à soustraire les Voltaire et les Diderot de l'avenir à toutes censures hier royales et parlementaires ; et dans la même logique individualiste d'un désentravement des initiatives, liberté totale d'entreprendre. La *Déclaration* aurait fondé alors un droit libéral exclusif du droit social. Comment s'étonner alors que cette liberté révolutionnaire couvrant d'une aile protectrice les intellectuels, les propriétaires, les entrepreneurs ait été qualifiée de "bourgeoise" par les écoles socialistes à venir et d'abord par le marxisme et que d'un autre côté les thèses contre-révolutionnaires qu'elles soient traditionnalistes et catholiques ou positivistes et modernistes, aient vu dans cette même liberté révolutionnaire une puissance désorganisateur de l'ordre social. Des deux côtés on jugera que la même liberté, accordée au puissant et au faible, au nanti et au démuné, ne pouvait que favoriser le fort en le rendant plus fort et accabler le faible en l'enfonçant dans sa faiblesse. Des décennies de capitalisme conquérant ont semblé ensuite confirmer la sévérité des procureurs de toutes couleurs.

La cause cependant n'est pas entendue et le procès appelle révision. Le déclin du marxisme, la mise en sommeil pendant un certain temps de la doctrine sociale de l'Eglise, et surtout la découverte que la liberté de pensée et la liberté d'entreprendre ne sont pas d'hypocrites libertés "formelles", mais que, comme l'a montré a contrario l'expérience des régimes totalitaires, elles sont apparues comme des conditions sans doute insuffisantes mais nécessaires de la vie démocratique. Histoire assez

édifiante pour donner à la *Déclaration* de 1789 une seconde et éclatante jeunesse. Le moment serait donc venu de regarder de plus près l'œuvre des Constituants et de se demander si véritablement, pour eux, les droits libéraux étaient exclusifs des droits sociaux.

On citera ici l'un des plus authentiquement philosophes parmi les nouveaux historiens de la Révolution. Dans le "Dictionnaire critique de la Révolution française" de François Furet et de Mona Ozouf, où les auteurs se gardent de mettre la Révolution française en images d'Epinal, Marcel Gauchet, se référant aux débats qui aboutirent à la *Déclaration*, montre que les Constituants ont eu une claire conscience du problème qu'on les accuse couramment d'avoir oublié ou même sciemment occulté. "La propriété", dit un obscur représentant, porte-parole du plus grand nombre, Pison du Galland, député du Tiers de l'Isère, ne doit empêcher personne de "subsister" et Sieyès lui-même, le penseur de la Constituante, écrit que "les avantages qu'on peut retirer de l'état social ne se bornent pas à la protection efficace et complète de la liberté individuelle... Ceux des citoyens qu'un malheureux sort condamne à l'impuissance de pourvoir à leurs besoins ont de justes droits aux secours de leurs concitoyens. Les citoyens en commun ont droit à tout ce que l'Etat peut faire en leur faveur". Preuve, dit-on, que le droit social commence à prendre figure à côté ou même dans la logique du droit libéral.

La glose de Marcel Gauchet n'emporte cependant pas la conviction. Ce qui se dégage des textes cités et d'autres semblables, c'est l'idée d'un devoir d'assistance publique qui doit être le fait de l'Etat ou de la nation, "les citoyens en commun" (et non pas les individus ou les associations charitables). Mais outre que ce droit de l'individu malheureux et ce devoir de l'Etat ne sont pas inscrits dans le texte et restent un "non-dit" de la *Déclaration*, l'Etat révolutionnaire n'est nullement tenu, selon l'un des plus avancés des Constituants de mener une politique qui donnerait aux démunés les moyens de "pourvoir à leurs besoins". Un "secours" de charité publique apaisera la conscience des nantis.

Vague contre-point ou timide remords, les bonnes paroles prononcées à la Constituante ne marquent nullement un passage décisif du libéral au social. Au surplus un Sieyès soucieux de tempérer la misère, est en train de mettre au net une constitution dans laquelle seuls les propriétaires décrétés "citoyens actifs", pourront élire des représentants, choisis parmi plus fortunés qu'eux-mêmes, cependant que seront classés "citoyens passifs" ceux qui, étant incapables de pourvoir à leurs besoins et donc d'être à eux-mêmes leur propre providence, sont aussi dans l'incapacité de concourir à la marche de l'Etat. Leur malheur, qu'il s'agit seulement d'atténuer, serait-il pour la bourgeoisie révolutionnaire une incontournable nécessité naturelle et historique à laquelle on doit se résigner sans trop de problèmes puisque les miséreux auront le recours et le secours de la providence étatique ?

Conclusion malveillante et précipitée. Tout ce qu'on

peut dire c'est que les opinions particulières des Constituants en faveur de vrais ou prétendus "droits sociaux" non seulement n'ont rien de socialiste, mais n'appellent même pas en elles-mêmes ce que nous appelons une politique de justice sociale. Reste en suspens et entier le problème de la *Déclaration* qui pose des principes et ne reflète pas les opinions subjectives et contingentes de tel et tel constituant. L'absence de droits proprement sociaux dans la *Déclaration* et d'abord du droit d'association, ne signifie nullement que les libertés de communiquer sa pensée, d'entreprendre, de circuler ne soient que des sophismes de justification pour un capitalisme à venir. La *Déclaration* pourrait avoir été, être et rester la charte d'une liberté qui tient à l'essence de l'homme et qui, si elle est prise au sérieux, exige de supprimer les conditions d'existence faites à l'homme lorsqu'elles sont susceptibles de l'asservir. La justice sociale ne prendrait alors tout son sens que par rapport à cette exigence primordiale d'une liberté qu'il importe absolument de désentraver pour qu'elle puisse se connaître et s'exercer. Si elle pose des principes la *Déclaration* n'indique pas les moyens de les mettre en œuvre. Telle n'était pas son affaire.

3) Une production de l'esprit métaphysique

La *Déclaration* ne pouvait pas ne pas être attaquée sur ses deux thèmes majeurs de la nation et de la liberté. Mais considérée comme totalité elle a été récusée par la pensée contre-révolutionnaire. J'ai bien dit pensée car la contre-révolution n'est pas seulement un mouvement réactionnaire animé par des nostalgiques de l'ancienne France et aveugles à l'irréversibilité de l'histoire. Les doctrines contre-révolutionnaires se présentent comme des philosophies structurées et argumentées et elles s'efforcent de convaincre d'idéologie la pensée qui a inspiré la *Déclaration*. Critique radicale des principes de 89 et qui aide à les comprendre. Un feu violent n'est jamais sans lumière.

La *Déclaration* sonne comme un défi aux apparences naturelles et sociales, car il est paradoxal d'annoncer que les hommes naissent libres et égaux alors qu'ils sont et seront déterminés par maints conditionnements biologiques, économiques, culturels qui les font différents les uns des autres et leur donnent des chances, inégales jusqu'à l'iniquité. En parlant si hautement ce langage de liberté et d'égalité, la *Déclaration* suscitera une contradiction sans cesse renouvelée. J'ai déjà parlé de provocation, car une conviction militante cherche l'adversaire dont elle a besoin pour se prouver sa force. En ce sens pas d'action vive sans réaction. Vérité de psychologie empirique mais plus encore vérité philosophique. Toute these dogmatiquement assurée, et la *Déclaration* est dogmatique de bout en bout, appelle, selon cette dialectique qui est la véritable et vivante logique, une négation critique qui en sera l'inévitable antithèse.

Trois de ces antithèses comptent comme pensée, celle du traditionalisme catholique qui dénonce dans la *Déclaration* une anthropologie athée qui mettrait

l'homme à la place de Dieu ; l'antithèse marxiste qui ne voit dans la *Déclaration* qu'un formalisme sans innocence ; enfin la critique positiviste qui fait de la *Déclaration* la production typique d'un esprit métaphysique condamné à être dépassé par le développement de l'humanité.

Griefs fort différents, puisqu'on reproche à la *Déclaration* et à l'esprit révolutionnaire soit de relever d'une anthropologie athée, soit d'être une introduction à un libéralisme sauvage, soit enfin de se trouver en désaccord avec les requêtes de la science. Un même argument pourtant fait la force de tous ces réquisitoires : les principes de 89, puissants pour ruiner un ordre depuis longtemps établi ne peuvent, étant essentiellement négatifs, servir à la reconstruction de la société qu'ils ont désorganisée. Je ne retiendrai que l'argumentation positiviste et comtiste parce qu'elle est celle qui donne de la plus de force à ce qu'on pourrait appeler la négation de la négation révolutionnaire.

Auguste Comte n'est pas ennemi de la Révolution qu'il juge "nécessaire", dans les deux sens du mot, inévitable et indispensable et il situe les concepts majeurs de la *Déclaration*, liberté, droit, souveraineté nationale, dans le cadre d'un système qui leur refuse toute prétention à l'universalité et les ramène à un moment critique, moteur privilégié dans le développement de la pensée humaine. Il s'agit moins de critiquer les principes et les idées révolutionnaires dont la *Déclaration* offre un dense raccourci, que de montrer combien ces principes et ces idées sont eux-mêmes essentiellement et uniquement critiques. Ainsi la liberté d'opinion n'est rien d'autre que la négation des anciennes dogmatiques sacrales, le droit rien d'autre que la négation des privilèges et des hiérarchies antérieurs et la souveraineté du peuple ou de la nation rien d'autre que la négation de l'absolu divin qui a longtemps fictivement fondé les autorités ecclésiastiques ou royales.

Tout se passe comme si par la *Déclaration* la pensée humaine, sortant de son passé, était tendue vers un avenir qu'elle ne peut, après avoir détruit ce qui ne mérite plus d'exister, même pas se figurer et se représenter positivement.

La *Déclaration* témoignerait donc d'une crise, d'un passage, d'un exode qui comme toutes les transitions ne saurait être que provisoire. Rien donc de plus faux, selon Comte, que de pérenniser la *Déclaration* et d'en faire une révélation de la raison éternelle, valable pour tous les temps ; en d'autres termes de la vénérer comme trans-historique, alors qu'elle relève du droit commun de l'histoire, qu'elle n'est que le bref moment d'une instabilité certes nécessaire mais dont il faudra sortir pour organiser l'humanité. Un geste de congé, si grandiose soit-il, donné à un passé dont il est encore obsédé, n'assure pas à l'esprit révolutionnaire les promesses de l'avenir. C'est l'absolu des principes c'est à dire leur caractère métaphysique qui dévoile leur rôle dans le progrès humain. Facteur décisif de ce progrès, ils ne sont pas eux-mêmes progressistes. Il y a trois âges de l'esprit selon Comte.

Entre l'âge théologique et l'âge positif se situe l'âge métaphysique, âge de l'absolu, dont on sort en s'apercevant qu'il n'est qu'une puissance de négation, absolument efficace dans la destruction d'un imaginaire sacré dans lequel a vécu longtemps l'humanité et qui devra être remplacé par une vérité positive, scientifique contre laquelle ne pourra être invoqué le principe devenu rétrograde de la liberté de conscience, idole de l'incertitude.

La critique vaut en dehors même de la pensée de Comte, et elle pose en son fond la question philosophique majeure face à la *Déclaration*. L'absolu dont celle-ci, se réclame est-il principe de force ou signe de vulnérabilité ? Lorsqu'on nous dit que le droit est métaphysique parce qu'il suppose "l'individualité absolue" alors que le devoir est positif parce qu'il relie l'homme à l'Humanité c'est à dire à l'Être suprême, on redonne vie à la question posée par Grégoire à la Constituante. Lorsqu'on nous assure que la souveraineté du peuple n'est qu'un avatar abstrait de ce droit divin des rois qu'il n'a ruiné que pour lui substituer le fantôme métaphysique de lui-même, apparaît la crainte légitime rencontrée plus haut d'une divinisation de la nation. Lorsqu'à l'absolu de la liberté proclamée par la *Déclaration* on oppose le fameux "La liberté pour quoi faire ?" un doute ne peut manquer de se lever car les chaînes brisées en tombant aux pieds de l'opprimé ne lui indiquent pas le point de l'horizon vers lequel, entre tant de possibles, pourra se déployer une énergie que son désentravement ne suffit pas à orienter.

Il semble bien que toutes ces flèches ne sont pas sans blesser la *Déclaration* et la dernière pourrait être mortelle. Vous avez dit "métaphysique" ? Ce mot seul serait capable de tuer, tant ce que nous avons de culture est devenu relativiste et supporte mal l'idée d'une vérité nécessaire et universelle. Et pourtant les sceptiques et les désespérés lorsqu'ils sont en manque de pensée et d'action, invoquent aujourd'hui les droits de l'homme comme unique et ultime recours. Il suffirait à ces si bons parleurs d'entendre ce qu'ils disent pour comprendre que cette *Déclaration* tellement honorée doit à la métaphysique son invulnérabilité. Ce mot qui est de critique radicale va être radicalement retourné.

III - LA DECLARATION TELLE QU'EN ELLE-MEME...

Le moment est venu d'oublier circonstances et genèse de la *Déclaration* et de ne retenir des controverses ultérieures que des interrogations sans conclusions, pour enfin examiner la *Déclaration* en elle-même. Une œuvre de l'esprit, si elle est grande et belle, ne saurait se diluer et s'émettre au gré des conditionnements historiques et culturels dont elle émerge à la manière d'une plante jaillissant hors de son terreau. Cette plante s'expliquant-elle par les matériaux dont elle est composée, elle se comprend non par sa matière mais par la forme qui lui est immanente. On posera en règle de méthode que la *Déclaration* contient en elle-même une vérité irréductible à l'environnement extérieur, capable au surplus de posséder par elle-même les ressources nécessaires pour

congéner les objections et de résister victorieusement aux interprétations soupçonneuses et malveillantes.

L'hypothèse méthodologique qu'on vient de proposer revient à dire que la *Déclaration* est un grand texte classique. Or s'il peut certes s'expliquer par toutes sortes de psychanalyses touchant les auteurs et de sociologies culturalistes concernant les thèmes et les idées, un grand texte classique ne peut jamais se comprendre qu'en lui-même et par lui-même selon les règles d'une bonne lecture. Et la *Déclaration* des droits de l'homme est un texte classique.

1) Une certaine idée de la justice

On trouve de bout en bout de la *Déclaration* et surtout de l'art. VII à l'art. XVII une certaine idée de la justice. Une société vaut ce que vaut sa justice, les institutions judiciaires ne se suffisent jamais à elles-mêmes et elles font toujours signe à des symboles sacralisants, la main de justice ou les tables de la loi, les balances et la hache ou le glaive. Signes qui parfois prennent figure humaine et deviennent image et spectacle, les sages vieillards aux portes de la ville ou le roi, sous un chêne accueillant et rassurant. Il y avait donc une justice avant la *Déclaration*, ou plutôt des justices inégalement civilisées, enchevêtrées contradictoires. La *Déclaration* n'apporte pas de réforme proprement dite aux institutions ; ce sera l'œuvre de la Constitution en voie d'élaboration. Son ambition est infiniment plus élevée. Supposant que l'idée de justice est inscrite dans la conscience de tous les hommes et de manière claire et simple, la *Déclaration* tire de cette idée quelques règles et maximes universellement applicables à toute justice notamment pénale, assez bonnes pour avoir été plus ou moins littéralement reprises dans les Déclarations ultérieures, notamment dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, maximes et règles qui ne sont pas seulement l'héritage culturel d'une civilisation parmi d'autres et que leur évidence intellectuelle et morale place au-dessus de toute contestation. Rappelons-en quelques-unes qui nous sont devenues si familières qu'il nous semble que tout homme, pourvu qu'il sache le sens du mot justice, ne saurait les contredire.

"Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable..." (art.IX). "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi." (art.X). "La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi" (art.XI). "Nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit" (art.VII). "Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans des cas déterminés par la loi" (art.VI).

Il ne sera pas sacrilège de se demander si dans le proche avenir révolutionnaire, la justice expéditive des émeutes ou la justice préfabriquée des tribunaux révolutionnaires n'ont pas manqué aux principes que la *Déclaration* avait solennellement établis. Chacun peut aller

voir au Palais des Congrès le beau et tumultueux spectacle qui sous le titre "La liberté ou la mort", est consacré dans le cadre du Bicentenaire à la gloire de la Révolution française. Le metteur en scène, Robert Hossein, faisant l'impasse sur les Girondins, nous représente tour à tour la mort de Louis XVI, la mort de Danton et la mort de Robespierre. Il serait aussi facile que lassant de montrer que les procès qui ont conduit à l'exécution de trois célèbres acteurs de la Révolution ont abouti à une issue fatale et posée d'avance, les juges ayant au préalable déchiré toutes les garanties prévues par la *Déclaration*. A chaque fois une parodie de justice ; plus cyniquement Robespierre, mis hors la loi, a été guillotiné sans aucune forme de procès. Et il ne semble pas que la *Déclaration* dont ils se réclamaient jour après jour, ait donné beaucoup de remords aux guillotineurs. Sans doute la lumière du texte fondateur aveuglait-elle des yeux enténébrés par le fanatisme. Par une ironie sans doute involontaire, le public de "La liberté ou la mort" entend réciter comme bouquet spirituel au spectacle une *Déclaration* qui n'est pas la bonne et qui reprend la plupart des articles d'une autre *Déclaration*, celle que rédigèrent les conventionnels pour la Constitution avortée de 1793 et qui n'est pas pour cela plus indulgente à l'anti-justice du terrorisme. Mais la vérité est la vérité et on n'a pas entendu dire que les spectateurs aient réclamé le bon texte à M. Alain Decaux, ministre et garant de l'entreprise.

Pour revenir à la *Déclaration*, la vraie, et à l'idée de justice qu'elle développe, on remarquera qu'elle ne sépare pas l'ordre et la justice et que pour elle ordre et justice sont menacés par deux ennemis, dont la *Déclaration* ne dit pas qu'ils ont été ou qu'ils vont être vaincus une fois pour toutes. Tous deux, en effet pourraient exister virtuellement en toute société et capables de toujours resurgir. Ces ennemis s'appellent l'un l'arbitraire ou la tyrannie, l'autre l'anarchie.

Les articles qu'on vient de rappeler visent à protéger les citoyens contre l'arbitraire. La tyrannie ne paraît conforter l'ordre qu'en lui ôtant toute valeur à la fois civique et morale et est aussi destructrice de l'ordre vrai que l'anarchie, laquelle au premier abord paraît plus ravageuse. Les interdits multipliés par la *Déclaration* s'adressent aux pouvoirs qui peuvent toujours glisser sur la pente de l'arbitraire, puisque la "résistance à l'oppression" est l'un des droits fondamentaux de l'homme. Mais le même mot de "résistance" apparaît dans un autre contexte à l'art. VII où il est dit que tout citoyen "appelé ou saisi par la loi" doit obéir dans l'instant ; "il se rend coupable par sa résistance". Le bon citoyen sera donc celui qui se tiendra en état permanent de résistance, résistance à la tyrannie, résistance à l'anarchie.

Soit dira-t-on un coup à droite, un coup à gauche ; cette ligne de crête surplombant deux versants a quelque chose d'ultra-centriste et paraît trop belle pour être parfaitement honnête. D'une part le droit en lui-même paraît illimité et de l'autre il est vite opposé aux initiatives ainsi libérées la barrière limitative de la loi. La loi ne réprime pas seulement (art. VII) l'atteinte à la liberté

La Fayette (1757-1834)

mais (art. VII) tout abus de cette liberté, abus déterminé par la loi. Faut-il comprendre que toute loi dans une société organisée est juste parce qu'elle est la loi ? Le texte se défend de lui-même contre l'interrogation malveillante. La *Déclaration* est trop "métaphysique" pour être si positive, voire positiviste. La loi ne saurait être juste par elle-même et elle ne l'est que si elle se trouve conforme à l'idée de justice que défend et illustre la *Déclaration*. Légitimité (art. VI) ramenée à son principe que "la loi est l'expression de la volonté générale". Reste donc à savoir comment et pourquoi "le général" sanctifie pour ainsi dire la loi et lui donne un pouvoir moralement irrésistible.

2) Sa majesté la loi

Les hommes sont égaux par nature. Un homme en vaut un autre. Il est donc anormal et même immoral qu'un homme dépende d'un autre homme qui lui imposerait obéissance par force ou par prestige : en un sens rien de moins révolutionnaire qu'une telle proposition tenue pour axiome aussi bien par St Augustin que par Rousseau. La nouveauté de la *Déclaration* tient en ceci qu'il ne s'agit plus d'organiser ou de tempérer au moins mal un mal nécessaire puisqu'il n'y a pas de société sans gouvernement et hiérarchie, dépendances et obéissances, mais de le supprimer radicalement en transformant le prince en magistrat. Le magistrat, chef de l'Etat ou gendarme, n'ordonne pas par vertu ou charisme personnels mais comme on dira "au nom de la loi", une loi qui étant impersonnelle ôtera l'anomalie ou l'immoralité que la philosophie politique avait dénoncée de longtemps et

bien avant la *Déclaration*.

La loi tient son efficacité et sa majesté de la volonté générale dont elle est, on vient de le voir, l'expression, volonté générale qui n'a elle-même d'autorité que comme émanation de la souveraineté nationale (art.III). Cette suite d'identification, général = national = souveraineté, fait la structure de la *Déclaration*. D'où au moins un soupçon d'incohérence qui s'il se confirmait ruinerait de fond en comble la *Déclaration*. La notion même de droit de l'homme implique qu'il existe un genre humain, dont une nation n'est qu'une partie. La souveraineté d'une nation particulière, fût-elle à l'avant-garde, comme se pensait elle-même la France révolutionnaire, ne saurait se confondre avec l'autorité de la raison universelle. Ce sont les droits de l'homme, dans la pleine universalité d'une idée que proclame la *Déclaration* et non les droits du Français, de l'Allemand ou même de l'homme occidental. Dès lors ou la *Déclaration* ne vaut rien ou elle vaut pour tous les peuples présents ou à venir et même pour tous les peuples possibles, ici ou ailleurs et même sans considération de planète !

Ambition nullement abusive cependant d'une *Déclaration*, à la fois française et universelle. Une analogie s'impose à l'esprit. Le décalogue biblique n'est pas seulement un code de lois donné par Yahvé à son peuple. Il est destiné, rachetant la malédiction de Babel, à tous les peuples de la terre. Y a-t-il dans cette allégation d'universalité la paranoïa collective d'une nation qui prétend s'arracher à l'histoire pour commander à l'histoire et s'instituer nation-phare pour toutes les nations ? Ou au contraire, en ce qui concerne la *Déclaration*, celle-ci va-t-elle de l'avant dans l'assurance de principes qui ne vaudraient pas pour tout l'univers s'ils n'étaient une fois et pour toujours universels ? Pour trancher ou dénouer cette difficulté majeure, qui est le nœud gordien de la *Déclaration*, il convient, selon notre méthode, de ne faire appel qu'à la *Déclaration*.

“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux” (art.I). “Le principe de toute souveraineté réside dans la nation” (art.III). La contradiction est levée à une seule condition nécessaire et suffisante : que les lois que doit respecter l'homme libre soient non seulement conformes à l'intérêt national et non pas l'expression d'intérêts particuliers, mais encore que ces lois contiennent en elles-mêmes une telle charge de raison, d'humanité, d'universalité qu'elles ne puissent être récusées par aucun homme libre qui alors demeurera (le verbe n'est pas insignifiant) libre en lui obéissant. La majesté de la loi n'est pas une révélation de sacré extérieure à la conscience elle-même. C'est l'idée même de droit, immanente à la conscience, qui donnera à la loi sa pleine et entière majesté.

Il faut comprendre ici à quel point la *Déclaration* est normative de bout en bout. Loin de nous dire que les lois sont bonnes parce qu'elles sont des lois, et acceptables dès qu'elles sont acceptées, elle opère un retournement radical de pensée en refusant l'autorité du fait et en nous invitant à juger le fait par rapport au droit. Ou, plus rigoureusement, la *Déclaration* propose des valeurs,

c'est à dire des normes souverainement exigeantes et parfaitement idéales qui permettent d'évaluer la justice et l'injustice, mêlées ensemble, de toute loi positive. Ainsi, par exemple des lois édictées et imposées par une puissance étrangère, donc attentatoires à la souveraineté nationale, ne peuvent lier la conscience des citoyens. Et pour ce qui touche aux lois qui émanent bien de cette souveraineté nationale, c'est dans la mesure où la nation est une nation ouverte, fraternelle et pacifique, j'allais dire conforme à l'idée de nation, que ses lois seront tout à fait dignes du nom de loi. Limite idéale dont on peut se rapprocher indéfiniment sans jamais l'atteindre. Une idée est l'âme de la *Déclaration*, elle qui se veut inaugurale d'un combat pour le Droit, une lutte sans fin. L'erreur de la plupart des révolutionnaires aura été de croire qu'ils étaient désignés par l'histoire pour mener et gagner une lutte finale. On ne peut se méprendre plus dramatiquement sur la *Déclaration* qui avait éveillé leurs esprits et animé leur action, et dont déjà leurs opinions et passions défiguraient la vérité.

Marcel Gauchet (“Dictionnaire critique de la Révolution” p. 694) a cru déceler dans la *Déclaration* une contradiction qui l'aurait rendue inapplicable et impraticable dans la suite de l'histoire de la Révolution, car on ne peut, dit notre auteur, accorder l'indépendance de l'individu avec la nécessité d'intégration de ce même individu dans une société qui, même “régénérée”, reste une société. En réalité Marcel Gauchet ne critique pas la *Déclaration*, il définit avec bonheur la problématique qui est, comme nous l'avons souvent dit avec Emmanuel Mounier celle de la personne qui doit garder son autonomie en s'engageant loyalement dans une communauté. La *Déclaration* veut l'un et l'autre, et a raison de le vouloir, elle est personnaliste et communautaire. Mais mettre ensemble indépendance et insertion qui sont sans cesse en tension, est une tâche toujours ouverte et non pas une donnée de fait. L'évidence est dans l'exigence, dont tout modèle figuré ou figurable ne serait que le symbole. Rien de tout fait, tout est à faire. Ont été posées, et c'est considérable, des vérités humaines qu'on ne saurait ignorer ou raturer sans nier la dignité et blesser l'essence même de l'homme. On n'obéit librement à ces médiateurs que sont la volonté générale, la loi, que dans la mesure où ils contiennent et rendent présentes des valeurs humaines, et dans le fait jusqu'à un certain point seulement. La majesté de la loi est alors relativisée. Une loi n'oblige que par la part de vérité, qu'elle réfléchit, réfracte ou infléchit. L'homme libre ne doit obéissance qu'à la vérité. Là est le devoir des devoirs lequel n'est donc pas absent du texte. La *Déclaration* invite à n'entreprendre une action politique qu'à partir d'une vérité de l'homme. Mais on sert mal une vérité et on la transforme en idole si on en fait l'instrument d'une volonté de puissance. Alors le principe de libération devient moyen de domination et d'asservissement. Cette dérive avait de tristes précédents et elle peut faire comprendre les tragiques dérapages de l'histoire révolutionnaire.

3) Pourquoi ne sont-ils que quatre ?

La *Déclaration* reconnaît quatre “droits “naturels et

imprescriptibles” qui sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l’oppression” (art. II). Qu’il n’y ait que quatre droits et seulement ceux-la qu’il n’est pas facile de synthétiser sous la même idée de Droit, deux traits de la *Déclaration* qui appellent des interrogations contestataires.

Pourquoi d’abord cette clôture dogmatique ? L’histoire des droits de l’homme ne va-t-elle pas montrer que la liste des droits est restée ouverte et que nombre de droits sont venus s’ajouter depuis deux siècles aux droits reconnus par la *Déclaration* : notamment tout ce qu’on a appelé, on l’a vu, les droits sociaux et le progrès humain, entend-on dire, ne consiste-t-il pas dans la découverte et la mise en œuvre de “nouveaux droits” ? D’autre part les quatre droits fondamentaux paraissent seulement juxtaposés et rassemblés comme de force ; et ils ne rendent pas le même son à l’esprit. La propriété et la sûreté, c’est à dire la sécurité des personnes et des biens, seraient, si l’on veut parler le langage d’aujourd’hui plutôt de “droite”, alors que la liberté et la résistance à l’oppression apparaîtraient comme de “gauche”. La *Déclaration*, son texte le montrerait de lui-même, ne serait-il que le fruit d’un compromis entre des tendances politiques différentes ? Et voici revenir par la lecture du texte les griefs déjà avancés et que nous croyions dépassés. Mais cette fois c’est le texte seul qui répondra et fera la preuve de son unité d’inspiration et de son inentamable consistance.

Texte dogmatique, bien sûr, puisqu’il n’est fait que de vérités indubitables et qu’un temps peut avoir cachées, qu’un autre temps permet de dévoiler mais qui en elles-mêmes sont invulnérables au temps. La *Déclaration* a bien dit, avant l’énumération quadripartite : ces droits *sont*. L’emploi du verbe être qui est celui de la substance et de l’essence exclut tout devenir, qu’il soit de dégradation ou de progrès. Ni à modifier ni à perfectionner ces droits sont nécessaires et suffisants pour assurer, ce qui est la finalité de la *Déclaration*, la dignité de l’homme. Qu’on n’imagine donc pas, sous le prétexte de ne pas insulter l’avenir, comme on dirait en beau langage, une foule de droits futurs en longue file d’attente à la porte de la *Déclaration* et, semblables à des âmes en mal d’incarnation, attendant d’être proclamés et reconnus. Les droits énoncés sont convergents car ils ne visent à rien d’autre qu’à déterminer les conditions d’autonomie de la personne humaine.

Il s’agit d’établir autour de la personne un espace qu’il serait sacrilège de violer -car ces droits sont sacrés. L’homme a déjà été reconnu comme être libre par nature ou par essence. Il importe que cette liberté ne soit pas parole vaine et qu’elle se traduise par un petit nombre de droits fondamentaux et qui ne sont rien d’autre que les exigences d’un homme qui, entrant en société doit requérir à tout instant que cette société demeure une société humaine. Ce droit permanent à n’être pas déshumanisé se reconnaît dans chacun des quatre droits.

D’abord la *liberté* comme droit, non pas redondance et déjà dit : on sait que l’homme est libre, mais il s’agit

maintenant de faire échec à toute répression des initiatives de pensée et d’action indispensables à l’affirmation et au développement de la personne. De même la *propriété*, comme droit, est mise en garde et exigence à l’égard d’interventions capables d’atteindre la personne à travers les biens sur lesquels elle a mis sa marque. Pas de meilleure glose ici de l’art. II de la *Déclaration* que l’art. correspondant de la *Déclaration universelle* de 1948 “Toute personne a droit à la propriété. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.” On n’accusera pas cette autre et récente *Déclaration* de n’avoir énoncé le droit de propriété qu’afin de consolider les possessions établies et de donner bonne conscience aux propriétaires. Liberté et propriété, l’un et l’autre droits ne permettent pas de trancher entre des régimes économiques, libéralisme ou socialisme. Telle n’est pas l’affaire d’une *Déclaration* qui pose les principes d’une éthique politique. Et on ne pourrait contester cette *Déclaration* qu’en bloc, en vertu d’un a priori qui ramènerait la politique à l’économique, ce qui pourrait bien être le postulat commun à un certain libéralisme et à un certain socialisme.

De même le droit à la sûreté ne relève pas d’une mentalité sécuritaire ou d’un égoïsme bourgeois qui pousserait l’individu à se replier sur lui-même ; il s’agit ici encore d’un interdit qui protège l’inviolabilité de la personne et de l’environnement personnel qu’elle s’est construit, bref du droit à une vie privée qu’il faut maintenir en paix. La *résistance à l’oppression*, considérée comme droit, pourrait paraître une singularité liée à la circonstance historique. Il est pourtant dans la logique et l’esprit de la *Déclaration*.

Le préambule de la *Déclaration* avait dit, et c’était l’un des objets du document que “les réclamations des citoyens doivent être fondées sur des principes simples et incontestables”. Corollaire immédiat, il y aura toujours des réclamations. Et les citoyens devront faire vigilance et se maintenir en état d’alerte. Preuve que les trois droits énoncés auparavant peuvent toujours être en péril, que rien n’est jamais acquis et que la *Déclaration* ne vise pas à établir une définitive justice. Certes ce droit de résistance à l’oppression pourra dans l’histoire de la Révolution favoriser une mentalité pathologiquement soupçonneuse qui amènera les révolutionnaires à s’exterminer les uns les autres. La dégradation du meilleur peut donner le pire. Le droit de résistance ou de contestation n’en est pas moins devenu dans et par la déclaration une composante de l’esprit civique. Résistance, les Constituants qui ont prononcé le mot, et La Fayette tout le premier, n’imaginaient pas que ce thème de résistance serait appelé à une si haute fortune historique. Preuve encore que le monument avait une telle grandeur que l’architecte lui-même ne pouvait la bien comprendre.

La *Déclaration* ne présente donc pas une rhapsodie de droits particuliers qui s’ajouteraient les uns aux autres. Elle est un monument de droit naturel, et en ce cas privilégié il faudrait selon le mot de Baudelaire “haïr le mouvement” qui “déplacerait ses lignes”. Non pas que la *Déclaration* établisse dans une impossible immobilité un

moment de l'histoire. Ce sont les normes qu'elle énonce comme autant de vérités idéales et contraignantes qui sont le principe de tout progrès politique ou social. Un Etat sera un Etat de droit dans la mesure où sa législation participera de plus ou moins loin à une Idée universelle de droit, telle qu'elle s'exprime dans les articles de la *Déclaration*. Tout est dit, comme dans un évangile. Mais, comme dans un évangile, tout reste à faire.

La tâche laborieuse, éprouvante et toujours à recommencer - mais il n'y a pas de recommencement sans un grand et fertile Commencement - consistera à passer du Droit naturel au Droit positif. La *Déclaration* ne met pas en chômage les juristes et les législateurs. Elle est faite pour les troubler et les inspirer. Elle est la lumière qui éclaire leur caverne, s'il est permis de continuer à parler de la *Déclaration* platoniciennement. Dans cet ordre du droit positif les droits devront, et souvent péniblement, s'ajuster les uns aux autres et il pourra paraître que le droit s'oppose au droit, comme, dans un cas limite, le droit de deux peuples à une même terre. Mais l'Idée de droit n'en est pas déchirée pour cela, et il doit y avoir même dans ces embarras qui paraissent tragiques - car c'est l'exigence qui est la règle du fait- des compromis humains qui ajustent les droits les uns aux autres. Dans ce domaine il y a toujours à inventer. Et c'est l'inspiration de l'Idée qui en politique comme ailleurs rend la création possible.

4) La *Déclaration* juge de la Révolution

Dans leur exaltation où les passions se mêlaient à l'illumination de l'Idée, les Constituants étaient persuadés de légiférer pour tout l'univers. Et ils ne se trompaient pas en ce qui concerne la *Déclaration*.

Ils avaient même raison plus qu'ils ne le croyaient car la *Déclaration* permet de porter, à chaque épisode, un jugement moral et politique sur le développement vite frénétique de la Révolution. Parce que la *Déclaration* est un bloc de métal et de lumière pareillement inaltérables, la Révolution ne peut être considérée comme un bloc de lourd béton, à prendre ou à laisser dans sa totalité. Dans ses vicissitudes elle s'éloignera de plus en plus et jusqu'à la rupture, des principes posés par la *Déclaration*. Par le terrorisme et le césarisme, la Révolution s'est mise hors la loi de la *Déclaration*.

On répondra que "les circonstances", mot habituel des apologistes, allaient vite être extrêmes et que dans de pareilles situations de détresse, il faut bien, pour aveugler l'œil accusateur, voiler de noir les tables de la Loi inaugurale. Mais les maximes du salut public et de la raison d'Etat prennent le contre-pied des articles de la *Déclaration*. Et s'il fallait suspendre la *Déclaration* pour que la Révolution continue et soit vraiment la Révolution, viendrait à l'esprit la funeste pensée que la *Déclaration* pourrait bien être le premier manifeste de la Contre-Révolution.

Il y a peut-être plus grave que d'avoir déchiré la *Déclaration* afin que la Révolution avançât plus vite et ne laissât aucune chance à des adversaires qu'il fallait réduire voire anéantir, faute de les pouvoir convaincre.

La faute contre l'esprit est toujours d'être si peu conscients de ce que l'on fait que l'on met une distance désastreuse entre sa pensée et son action. Car c'est au nom des droits de l'homme que les révolutionnaires et le dernier d'entre eux, un général républicain nommé Bonaparte, conduisirent une politique fatale aux droits de l'homme. Les grandes vérités sont plus grandes que les hommes qui croient les servir en les asservissant à leur volonté de puissance. Regardée dans l'esprit de maints de ses acteurs la Révolution se développe comme une démesure d'orgueil poussé jusqu'à une paranoïa non maîtrisable.

Trop de révolutionnaires se sont crus les inventeurs et les détenteurs exclusifs du message en effet sublime que par la *Déclaration* ils adressaient au monde. Les droits de l'homme n'avaient pas à être inventés puisqu'ils se trouvaient là, même s'ils étaient comme effacés pour bien des mentalités cléricales ou laïques. Le droit naturel était un héritage de la vieille culture gréco-latine et judéo-chrétienne. Il ne s'agissait pas de recouvrir de lettres nouvelles le vieux palimpseste, il ne fallait que réécrire les traits vacillants sans en oublier un seul jambage. Il n'est nullement ironique mais glorieusement significatif que la *Déclaration* promulguée par Louis XVI porte devant l'histoire la signature d'un descendant de Saint-Louis. Après un procès mené contre toutes les règles du droit, la Convention devait jeter dans le panier de la guillotine la *Déclaration* en même temps que la tête du roi qui l'avait paraphée.

Des acteurs qui, se croyant auteurs, furent pris d'un délire d'auteurs et prétendirent imposer au monde les valeurs de la *Déclaration* par les moyens de la force. Une grande vérité devenait leur vérité, l'universalisme de la *Déclaration* tournait à la justification d'un impérialisme tricolore. Incroyable aveuglement qui est le signe du fanatisme. Ni la Convention, ni Napoléon ne comprirent que les paysans vendéens ou le peuple espagnol se soulevassent contre la France des droits de l'homme au nom de la "résistance à l'oppression" qui est un droit proclamé par la *Déclaration*. Cette histoire n'est pas si jeune. Un semblable détournement a fait les inquisitions et les croisades au nom de l'Évangile. L'ancienneté et la persistance du mal n'absolvent pas le mal. Au moins au terme de ce premier essai a-t-on commencé à éclairer le visage de cette Révolution, dont on cherche à comprendre comment et pourquoi elle est allée de la vérité à la tragédie, de la vérité des Droits de l'homme à la tragédie de la Terreur.

Etienne BORNE

P.S. On trouvera les textes cités ci-dessus, avec leurs contextes dans le précieux et irremplaçable "Les déclarations des droits de l'homme et du citoyen" de Christine Faure.

On se reportera utilement au "Dictionnaire critique de la Révolution française" de François Furet et Mona Ozouf, et notamment à l'article "Droits de l'homme" de Marcel Gauchet.

“France-Forum” est à nouveau affecté par le décès d’un de ses fidèles amis et collaborateurs : Jean-Claude Lambert, professeur à l’Université de Paris-V Sorbonne. Depuis une dizaine d’années qu’il appartenait à l’équipe de France-Forum, Jean-Claude Lambert avait apporté une participation active et précieuse aux travaux de la Revue, à ses Colloques, à ses Clubs ; il se préoccupait en outre d’élargir l’éventail des collaborations, nous lui sommes notamment redevable de la publication du Colloque France-USA, réunissant en 1986 universitaires américains et universitaires français, et organisé par le Comité franco-américain pour la célébration du centenaire de la Statue de la Liberté dressée à l’entrée du port de New-York.

Après avoir participé à la préparation de ce Colloque, Jean-Claude Lambert avait joué un rôle éminent en 1987 dans la célébration du Bicentenaire de la constitution américaine. Il avait prononcé à cette occasion de nombreuses communications tant en France qu’en Amérique, dont une analyse fouillée pour l’“American Political Association” sur “Montesquieu en Amérique”, ébauche du livre qu’il avait entrepris et qui en laissait pressentir la profondeur. Le thème de ce livre aurait été “Montesquieu et sa place dans les traditions françaises et américaines”.

Il est prévu la sortie prochaine dans la Collection “La Pleiade” (Gallimard) de “La Démocratie en Amérique”, préfacée et établie, pour la première fois d’après les manuscrits originaux de Tocqueville, par Jean-Claude Lambert.

Nous publierons ultérieurement d’autres études qu’il réservait à France-Forum et dès notre prochain numéro “Tocqueville et la liberté de la presse”. Le professeur François Bourricaud dit ici ce que nous pensons tous de l’homme et d’une œuvre trop tôt interrompue.

Henri Bourbon

Les morts qui comptent sont ceux qui ne nous laissent pas seulement un souvenir mais un exemple. Jean-Claude Lambert est de ce nombre. Il faisait très bien ce qu’il faisait. C’est pourquoi il ne part pas les mains vides. A sa famille, à ses amis, à ses étudiants il transmet, j’allais dire il lègue, quelque chose de durable. Il laisse un très beau livre qui comptera non seulement pour les spécialistes de Tocqueville, mais pour tous ceux qui s’interrogent sur le futur des sociétés que l’on appelle démocratiques.

Dans tout ce qu’il faisait Jean-Claude Lambert mettait une conscience rigoureuse, mais sans ostentation. Ce que nous respectons d’abord en lui, c’était sa solidité qui nous assurait que si Jean-Claude se chargeait d’une tâche il s’en acquitterait scrupuleusement. Cette rectitude faisait de lui un collègue dont l’autorité était unanimement reconnue. Tous ceux qui ont travaillé avec lui, soit au Ministère des Affaires Culturelles du temps de Jacques Duhamel, soit à l’Université René Descartes, et dans les diverses commissions universitaires auxquelles il appar-

Jean-Claude Lambert

tenait, pourraient en témoigner.

Il y a dans la vie de chacun quelque chose d’intime, sinon de secret, à quoi nous adhérons plus étroitement qu’à tout ce que les circonstances plus manifestes de notre vie extérieure exposent ou exhibent au regard des autres. La loyauté de Jean-Claude, sa fidélité nous étaient bien connues, c’était un de ses traits, et peut-être le plus essentiel, qui donnait à son personnage sa consistance caractéristique.

Jean-Claude Lambert, aurait, si le temps lui en avait été donné, apporté une importante contribution à l’analyse des régimes politiques modernes. Même si une mort précoce a interrompu son œuvre, il laisse un livre apprécié de tous les spécialistes, *Tocqueville et les deux démocraties* (qui résume sa thèse de doctorat), un certain nombre d’articles sur Tocqueville lui-même, ses contemporains et ses successeurs immédiats. Ces travaux avaient été précédés d’une étude publiée en 1970 sur “La notion d’individualisme chez Tocqueville”. D’autres essais sur la politique culturelle, sur la place des clubs dans la vie politique, traitent de questions d’actualité, en apparence quelque peu éloignées de ces grands sujets, mais qui s’y trouvent rattachées par l’intérêt que Jean-Claude Lambert a toujours porté au futur des institu-

tions libres dans nos sociétés modernes.

Jean-Claude Lamberti possédait une bonne formation de philosophe, et le contact qu'il avait dès ses années d'étudiant établi avec les grands textes de la tradition philosophique, lui a permis plus tard de se sentir à l'aise avec Tocqueville, Guizot, Royer-Collard et leurs contemporains. A l'époque, on ne jargonnait pas comme aujourd'hui. Mais *La démocratie en Amérique*, qui est écrit dans un style coulant, est en fait un livre subtil, paradoxal même et peut-être ambigu, où l'analyse froide et distante coexiste parfois avec l'effusion. Jean-Claude Lamberti sent et rend très bien le mouvement, la pulsion d'un Tocqueville en équilibre entre ses "convictions" et ses réflexions.

Sans être un érudit, ou même un historien de métier, Jean-Claude Lamberti était assez probe pour s'être imposé une stricte mise à plat documentaire, mais il était aussi assez audacieux pour ne pas s'être dérobé devant les aléas de l'analyse comparative. Il nous montre son héros fasciné par la double singularité française et américaine, même si d'autre part Tocqueville voyait bien que ces deux sociétés si différentes participaient d'une même "cotradition".

Au difficile exercice comparatif, Lamberti était préparé par ce que j'appellerai une bonne sensibilité institutionnelle. La démocratie, pas plus pour lui que pour son modèle, n'était seulement un principe abstrait ou un mot ; ce n'était même pas seulement un esprit, mais un ensemble de règles et de pratiques qui portent témoignage sur une Tradition.

Il y avait ainsi entre Jean-Claude Lamberti et son objet d'études une belle convenance qui amènerait à s'interroger, comme il aimait à le faire à propos de Tocqueville, sur les rapports entre la biographie d'un chercheur et les orientations spontanées de sa curiosité.

François BOURRICAUD

Éléments de bibliographie de Jean-Claude Lamberti :

- *La notion d'individualisme chez Tocqueville*, Paris, PUF, 1970
- *Tocqueville et les deux démocraties*, Paris, PUF, 1983
- "De Benjamin Constant à Tocqueville", *France-Forum*, avril-mai 1983, n° 203-204
- "De nouvelles attitudes face à la crise", *France-Forum*, août 1983, n° 205-206
- "Pour la philosophie, contre les nouveaux inquisiteurs", *France-Forum*, Décembre 1983, n° 207-208
- "Les clubs politiques", *Encyclopaedia Universalis*, 1983
- "Tocqueville et la Constitution de 1848", *Commentaire*, n° 25, 1984
- "Le Club de Rome a-t-il changé ?" *France-Forum*, septembre 1984, n° 213-214
- "Des Beaux-Arts aux nouvelles formes de culture", Colloque *France-Forum*, avril 1985, n° 219-220
- "Quatre années de politique culturelle", *Encyclopaedia Universalis*, 1986
- Préface aux "Souvenirs" et à "L'Ancien Régime et la Révolution" de Tocqueville, dans la *Collection Bouquins*, 1986.
- "Laboulaye et le droit commun des peuples libres", *Commentaire*, n° 36, 1987
- Allocution du 10 juin 1987 à l'"Association France-Amérique" pour le bicentenaire de la constitution des Etats-Unis : "Le modèle américain en France de 1789 à nos jours". *Commentaire*, n° 39, 1987.
- Communication à l'"American political association", 5 septembre 1987 : "Montesquieu en Amérique".
- "Liberté et individualisme selon Tocqueville", *France-Forum*, janvier-mars 1988, n° 242-243

Il est peu probable que se reforme une culture intégrée et reconnue par tous, et nous pouvons observer sous nos yeux les nouvelles formes, plurielles, de la culture...

L'action culturelle perd son sens lorsque tous les phénomènes culturels semblent également dignes d'intérêt et que disparaissent ou se diluent les jugements de valeur constitutifs de toute vraie culture...

Pour l'avenir, ce qui menace le plus l'action culturelle, c'est la crise de la culture générale. Le déclin de ce que l'on appelait autrefois les humanités et l'ignorance croissante de l'histoire laissent un vide qui, pour l'instant, n'est en général comblé que par des substituts idéologiques de qualité douteuse. C'est une grande question de savoir si dans notre monde de plus en plus gouverné par l'évolution scientifique et technique, une nouvelle forme de culture générale, à forte composante scientifique, pourra se dessiner.

Au début de la III^e République, le modèle culturel français correspondant aux Beaux-arts était encore de type aristocratique et différait sur ce point du modèle américain sensiblement plus démocratique. Aujourd'hui, des deux côtés de l'Atlantique, les nouvelles formes de la culture sont fort semblables. Un corollaire important de cette évolution individualiste et démocratique, c'est qu'aujourd'hui la culture cultivée n'est plus la culture dominante, et, si la notion garde encore un sens, la culture dominante de nos jours est une sorte de culture moyenne, faite d'éléments très hétéroclites ; mais une différence demeure encore, très sensible, entre les modèles culturels français et américain c'est le rapport à l'Etat...

Jean-Claude Lamberti

DENIS DE ROUGEMONT ET LE COURANT PERSONNALISTE : ARCHÉOLOGIE D'UN ENGAGEMENT INTELLECTUEL

par Pascal BALMAND

Du vigoureux mais modeste pamphlet que sont *Les méfaits de l'instruction publique* (1929) à *L'amour et l'Occident* (1939), ce monument traduit dans le monde entier, la pensée de Denis de Rougemont, même à se limiter aux années de l'entre-deux-guerres, peut et doit à l'évidence être analysée dans une perspective d'histoire des idées, au sens strict du terme, qui viserait à mettre en lumière des lignes de force, les filiations, les parentés, les spécificités, etc... Mais en fait la démarche ici adoptée s'efforcera plutôt d'esquisser une étude d'*histoire des intellectuels* (1), dans le cadre d'une recherche qui, tout en intégrant bien sûr le domaine des idées, se donne pour principal objet leur insertion dans un environnement humain, sociologique, politique et culturel.

Il s'agira par là même, d'une manière nécessairement très brève et donc très schématique, de *situer* le personalisme de D. de Rougemont sur la scène intellectuelle de la France des années trente : *pourquoi* et *comment*, au vu de ce qu'il était en arrivant à Paris durant l'automne 1930, D. de Rougemont s'est-il engagé au sein des divers petits groupes personalistes en cours de for-

mation ? C'est toute l'histoire d'une *rencontre* qui sera ainsi évoquée, l'histoire d'une convergence faisant se rejoindre les préoccupations et les aspirations d'un individu jusqu'alors isolé et celles d'un milieu naissant en lequel il peut se reconnaître.

Dans cette optique, trois points retiendront l'attention : en premier lieu, l'appartenance du jeune Rougemont à une *génération* bien spécifique, marquée par un refus global vis-à-vis du monde de l'après-guerre ; en deuxième lieu, l'*originalité du courant personaliste* - et donc de D. de Rougemont - au sein de cette génération ; en troisième lieu enfin, le *rôle particulier* que joue Rougemont dans les milieux personalistes, un rôle de "relais", de "plaque tournante" qui correspond d'une manière frappante à ses choix philosophiques et politiques.

TEMPS DU MALAISE ET GENERATION DU REFUS

Il est impossible d'envisager D. de Rougemont et ses compagnons de *L'Ordre Nouveau* ou d'*Esprit* sans rappeler, même à grands traits, l'"ambiance" de leur temps (2) : une France, comme toute l'Europe, en proie

au malaise et au doute et, face à ce désarroi, une jeunesse intellectuelle qui réagit par la révolte et par la recherche de voies artistiques, philosophiques ou politiques nouvelles.

Doute, malaise : les années vingt et trente, en effet, sont celles d'un monde qui ne se reconnaît plus lui-même, profondément bouleversé par d'irrémediables traumatismes...

D'une part, les consciences sortent gravement ébranlées du choc de la première guerre mondiale. L'amertume des uns (les vaincus...), les frustrations nationalistes des autres (la "victoire mutilée" de l'Italie...) correspondent certes à des phénomènes bien spécifiques. Mais, en fait, tous sont touchés : ainsi l'opinion française, qui choisit d'abord de refouler l'horreur et de vivre dans l'illusion rassurante d'un retour à l'âge d'or mythifié de la Belle Epoque, découvre, avec l'échec de l'occupation de la Ruhr en 1923, puis avec la dévaluation du franc en 1926, que la guerre a définitivement sonné le glas d'une époque désormais révolue. Viennent alors à la surface le traumatisme existentiel, le vacillement généralisé des valeurs optimistes du XIX^e siècle bourgeois, libéral et rationaliste : comment assumer un héritage qui n'a su empêcher les massacres de Verdun et de la Somme, ou qui peut-être même les a engendrés ?...

D'autre part, une ligne de faille plus profonde encore lézarde les équilibres issus du passé : l'émergence de l'ère des masses. Les dernières décennies du XIX^e siècle et les débuts du XX^e siècle furent en effet marqués par une très profonde mutation du monde occidental, touché par les effets de la croissance industrielle, de l'urbanisation, de la montée des classes moyennes, etc. C'est, déjà, le temps du "machinisme" et l'avènement de la standardisation : autant d'irruptions qui, en particulier, déstabilisent largement les milieux artistiques et intellectuels... Quelle que soit leur réponse, nombreux sont alors ceux qui s'interrogent : que deviennent les valeurs esthétiques et spirituelles dans un monde de plus en plus matérialiste, uniforme et "déshumanisé" (3) ? Quelle place dans ce monde pour le créateur, quelle fonction peut-il y remplir, quelle légitimité et quelle définition de son statut peut-il espérer y trouver ? De tels doutes déterminent des positions certes divergentes, de l'enthousiasme de Marinetti ou de Le Corbusier à l'angoisse passéiste de Duhamel ou à l'obsession de la décadence de Drieu la Rochelle (4), mais ces positions s'enracinent bien toutes dans une même confrontation à la "modernité" triomphante (5)...

Or, face à ces défis du choc de la guerre et de la naissance d'un monde nouveau, la France des années vingt finissantes semble ne rien avoir à proposer. Cette "France au bois dormant" (R. Brasillach) vieillissante, engoncée dans les chimères de son illusoire auto-satisfaction, traverse en effet une large crise de sa culture politique traditionnelle, de par l'inadaptation aux problèmes du temps qui caractérise les courants et systèmes politiques en place (6).

De ce sommeil, de cette carence résulte précisément, à la fin des années vingt et au début des années trente (7), un foisonnement très intense de groupes de réflexion, de cénacles politico-intellectuels, de revues, etc, qui partagent, tout au moins jusqu'à un certain point, une même dénonciation de la crise morale du monde occidental et un même appel au renouvellement de la culture politique française.

Par exemple, participent de ce phénomène les recherches de jeunes intellectuels marxistes qui, comme Nizan, et quel que soit par ailleurs le conformisme ou le dogmatisme réels de leurs positions, sont animés par un authentique mouvement de révolte (8). Encore à gauche, la quête d'un rajeunissement politique s'observe au sein de la SFIO, autour de courants comme "Révolution Constructive" ou comme les Néos (9), ou de même au sein du Parti Radical avec les Jeunes Turcs. A droite, l'on peut bien sûr songer aux jeunes dissidents de l'Action Française, tels que R. Brasillach, Th. Maulnier ou J.P. Maxence. S'y ajoutent quelques francs-tireurs plus ou moins isolés (du type E. Berl, ou Ph. Lamour...) et enfin, plus difficiles à classer sur un échiquier politique classique, les personnalistes d'*Esprit* et de *L'Ordre Nouveau* (10)...

Sans prétendre ici ne serait-ce qu'ébaucher l'analyse d'un pareil foisonnement, l'on peut du moins tenter d'en dégager rapidement certaines lignes de force, certaines convergences significatives. De celles-ci relève en premier lieu le fait, déjà partiellement étudié ailleurs (11), que l'on se trouve dans une assez large mesure en présence d'un phénomène de *génération* (12). La plupart de ceux qui représentent, à des degrés certes divers, l'aspiration à une refonte de la pensée politique appartiennent en effet à ce que l'on pourrait appeler la "génération de 1905" (rappelons que D. de Rougemont est né en 1906), c'est-à-dire celle qui fut trop jeune pour participer directement à la guerre mais qui ne put pas ne pas en être profondément marquée, celle qui arriva précocement sur scène pour y combler les vides laissés par le conflit, celle qui, donc, écrasée par le poids de souvenirs dont elle ne voulait pas, ne pouvait se définir qu'en rupture totale ou partielle par rapport à des systèmes qui à ses yeux avaient fait faillite.

En second lieu, il apparaît que les multiples rameaux de cette génération de l'"esprit des années trente" (13) présentent les uns par rapport aux autres un certain nombre de similitudes trop frappantes pour être le seul fait du hasard. Tous partagent en effet de nombreux et convergents refus : celui de la civilisation bourgeoise, de son culte de l'argent, de son rationalisme "desséchant" et de son matérialisme mutilant (il faudrait bien sûr ici faire intervenir des nuances notamment en ce qui concerne les jeunes marxistes), celui du capitalisme machiniste dégradant, celui de la ville moderne où se conjuguent grégarisme et atomisation du corps social, celui de la culture de masse "abrutissante", celui du parlementarisme libéral traditionnel, jugé stérile et coupé du pays réel (là encore, il faudrait distinguer ceux qui prônent un

renforcement de l'exécutif de ceux qui, comme D. de Rougemont, défendent un fédéralisme d'inspiration libertaire...), etc... De même tous, hormis les communistes, cherchent d'une manière ou d'une autre, à définir pour l'avenir une troisième voie, qui ne soit ni celle du capitalisme libéral ni celle du collectivisme stalinien (14)...

Cependant, l'hypothèse englobante qui vient d'être évoquée ne saurait masquer la diversité des cas de figure, tant du point de vue de la plus ou moins grande radicalité du discours que du point de vue de la position concrète de tel ou tel courant dans le paysage et dans les rapports de force politico-intellectuels français, de même qu'elle ne saurait faire oublier la spécificité des choix fondamentaux opérés par chacun. En particulier, situer la mouvance personaliste dans un vaste ensemble "contestataire" ne doit pas oblitérer la singularité des jeunes gens d'*Esprit* et de *L'Ordre Nouveau* (pas plus d'ailleurs, mais l'on ne peut entrer ici dans les détails, que ne doivent être sous-estimées les différences voire les oppositions, entre les deux revues et leurs animateurs respectifs).

L'ORIGINALITE DU COURANT PERSONNALISTE

Réduisant donc désormais l'angle de vue aux seuls personalistes, l'on s'attachera ici à mettre en relief leurs spécificités : d'une part dans le domaine concret de la formation des groupes, et d'autre part dans le domaine des valeurs auxquelles ils se réfèrent.

Lorsqu'il arrive à Paris en 1930, Denis de Rougemont a vingt-quatre ans : venant d'achever sa licence de Lettres à l'université de Neuchâtel, il s'est vu proposer un poste dans une nouvelle maison d'édition spécialisée dans la littérature protestante, les éditions "Je sers". Le jeune débutant suisse n'est alors déjà plus totalement un inconnu : il a publié d'assez nombreux articles dans son pays, ainsi qu'en 1929 un violent pamphlet contre les effets de la médiocrité bourgeoise, *Les méfaits de l'instruction publique*. Remarqué de ce fait par Jean Paulhan, il collabore ainsi très rapidement à la prestigieuse *Nouvelle Revue française* (15) : un avenir brillant lui semble alors promis au sein des milieux littéraires et intellectuels les plus en vue. Mais une série de rencontres décisives dominées par la personnalité d'Alexandre Marc, vont en fait infléchir son itinéraire dans une autre direction...

Depuis 1928 en effet, un jeune étudiant d'origine russe, Alexandre Marc, organisait d'une manière plus ou moins informelle des réunions de discussions théologiques, philosophiques et politiques dans lesquelles se retrouvait régulièrement un noyau composé notamment de Jean Jardin, René Dupuis, Robert Aron et Arnaud Dandieu... Début 1931, il fait la connaissance de D. de Rougemont chez Charles du Bos, puis, un peu plus tard, celle de Daniel-Rops : se constitue dès lors une équipe homogène qui, au terme d'une période enfiévrée de maturation et de recherches, crée la revue *L'Ordre Nouveau*, publiée chaque mois de mai 1933 à septembre 1938.

Au même moment, en 1930, Georges Izard, André Déléage et Louis-Emile Galey décident de fonder une nouvelle revue, dont ils proposent la direction à Emmanuel Mounier. Là aussi se forme un petit groupe très soudé (Georges Duveau, Etienne Borne, Jean Lacroix, etc), qui lance le premier numéro d'*Esprit* en octobre 1932. Début 1932, Alexandre Marc, encore lui, a fait se rencontrer Mounier et Denis de Rougemont : dès le départ, ce dernier collabore donc, en plus de *L'Ordre Nouveau*, à *Esprit*.

Tous ces éléments sont bien connus, et leur rappel sommaire n'a pour seule fonction que de permettre quelques remarques. L'on peut en effet souligner le fait que les jeunes personalistes ont formé leurs groupes sans "éveilleur" (16), sans figure tutélaire d'aucune sorte : tous partagent certes un certain nombre de références intellectuelles fondamentales (Proudhon, Péguy, Sorel, Kierkegaard, H. de Man, Nietzsche parfois...), mais en revanche nul coryphée ne vient les parrainer ou les guider, aucun aîné ne joue le rôle du rassembleur, de l'inspirateur assurant la cohésion du courant et influençant sa doctrine. En outre, aucun "lieu" pré-existant ne s'offre à ces jeunes intellectuels : ne cherchant pas à s'insérer dans un quelconque réseau en place (parti politique, revue, "école", institution, etc), ils doivent là encore partir de zéro. Ainsi, les personalistes des années trente présentent un profil d'"orphelins", et par là même c'est aussi d'une manière très concrète qu'ils se voient en quelque sorte "condamnés" à trouver seuls leur propre voie...

Mais ces orphelins ne sont pas pour autant désarmés : dès les premiers jours, et l'on trouve ici une clef de la rencontre entre Denis de Rougemont et ses compagnons, des références et des valeurs communes fédèrent les jeunes personalistes. A la fin des années vingt et, surtout, au début des années trente, la doctrine personaliste se définit et s'approfondit par les échanges et par un intense travail de réflexion collective, mais en fait elle s'enracine dans un lot d'intuitions antérieures qui forment le socle d'une pensée commune. A cet égard, le cas de D. de Rougemont s'avère d'ailleurs particulièrement révélateur, dans la mesure où tous les thèmes qu'il développe dans la maturité des années trente, par exemple avec *Politique de la personne* en 1934 ou *Penser avec les mains* en 1936, sont d'une manière frappante déjà présents dans les écrits de jeunesse des dernières années vingt... Critique du conformisme bourgeois, condamnation du matérialisme, du rationalisme scientifique, du capitalisme, refus du parlementarisme libéral traditionnel, dénonciation des intellectuels qui refusent leurs responsabilités d'engagement, etc : à tous points de vue, le Rougemont des années vingt annonce celui des années trente.

D'une manière générale, les points qui viennent d'être évoqués contribuent largement à l'originalité idéologique qui caractérise le courant personaliste au sein de la nébuleuse intellectuelle de l'esprit des années trente. Parmi bien d'autres, trois aspects essentiels renforcent

cette singularité, ou pour mieux dire la radicalisent : d'une part l'affirmation selon laquelle s'impose une *révolution spirituelle* fondée sur la *personne*, d'autre part le rôle déterminant assigné aux intellectuels, assimilés à des *prophètes* investis d'une *mission*, dans l'annonce et dans la préparation d'une société nouvelle (17), et enfin le caractère totalisant d'une pensée fondamentalement *morale*, voire chez certains - et en particulier chez D. de Rougemont - déterminée par le poids du paramètre religieux (18).

Totalement représentative de ces valeurs et de ces positions, la réflexion civique de D. de Rougemont ne saurait pour autant être intégralement réduite à une quelconque synthèse doctrinale, par rapport à laquelle elle manifeste en bien des domaines, sinon sa différence, du moins une sensibilité et des choix qui lui sont propres. Toutefois, l'on ne s'attachera pas ici à cet aspect idéologique, privilégiant plutôt ce qui chez Rougemont relève d'une spécificité "fonctionnelle", ou "statutaire".

DENIS DE ROUGEMONT DANS LES MILIEUX PERSONNALISTES

D'un point de vue concret, le particularisme de D. de Rougemont s'observe en premier lieu dans le choix délibéré d'une *diversification* de ses engagements, attitude finalement assez rare au sein de petits groupes que leur souci de cohésion et de pureté doctrinale conduisait facilement à une certaine forme de sectarisme ou d'esprit de chapelle. En effet, avec Alexandre Marc, Rougemont est le seul à collaborer d'une manière régulière et durable à la fois à *L'Ordre Nouveau* et à *Esprit*. De plus, il s'affirme comme la cheville ouvrière et comme le principal animateur d'une petite revue théologique, *Hic et Nunc*, qui vise en particulier à diffuser en France la pensée de Karl Barth (*Hic et Nunc* paraît de novembre 1932 à janvier 1936). Révélatrice est la façon dont il revendique cette pluralité des appartenances : "Seul à faire partie des trois groupes et à collaborer dès le premier numéro aux trois revues où ils s'exprimaient, je ne retrouve dans mes souvenirs nulle trace d'en avoir conçu jamais gêne ou malaise, bien au contraire. Cette triple allégeance (...) m'obligeait à vérifier ou rétablir sans cesse la cohérence de mes options théologiques, philosophiques et politiques. Et elle me permettait surtout de ne pas me laisser emprisonner dans les "disciplines de vote" qui tendent très vite à s'inscrire dans de tels groupes. (...). J'ai dit depuis que la liberté, c'est le droit d'appartenir à plus d'un club" (19)...

Une telle pratique est pleine de signification : dans le cadre d'une démarche de type plus littéraire, Bruno Ackermann a montré à juste titre comment les parti-pris d'écriture, en particulier dans le choix de rédiger un "journal non-intime", correspondent étroitement pour Denis de Rougemont aux grands axes de sa pensée personaliste ; or, de la même façon, une analyse d'histoire des intellectuels, qui naturellement demande à être approfondie, révèle ici que le souci concret d'une multiplicité des présences militantes se situe en pleine *adéqua-*

tion avec une pensée qui, sous l'égide de Kierkegaard, refuse les systèmes clos sur eux-mêmes et valorise au contraire le mouvement, le paradoxe, la "tension créatrice" (20)...

Pareille cohérence entre l'homme, ses goûts, ses options et ses activités se révèle également à l'étude du rôle de *relais* qu'assume D. de Rougemont entre divers pôles de la sociabilité intellectuelle des années trente. De par son insertion dans la nébuleuse qui gravite autour de la *Nouvelle Revue Française*, il peut donner aux jeunes intellectuels "non-conformistes" un accès à la plus prestigieuse des tribunes intellectuelles. Ainsi, c'est grâce à lui et sous sa direction qu'est publié dans le numéro de décembre 1932 de la *NRFun* "Cahier de revendications" dans lequel figurent notamment tous les animateurs des petits groupes personalistes... Par ailleurs, ses activités professionnelles dans le petit monde de l'édition permettent à Rougemont de nouer de multiples contacts par lesquels s'accroît la "surface" sociale des revues, de même qu'elles lui offrent l'occasion de découvrir des annonceurs précieux pour leur précaire situation financière. Ce soutien matériel se fait parfois très quotidien - mais la vie n'est-elle pas faite de ce quotidien ? - : par exemple, c'est fréquemment dans les locaux des éditions "Je sers", rue du Four, que se réunissent les jeunes gens de *L'Ordre Nouveau*...

Ainsi, en plus de son rôle strictement intellectuel, Denis de Rougemont exerce donc une fonction "stratégique" tout aussi décisive pour les petits groupes personalistes : l'on peut d'ailleurs noter, quoi que tel ne soit pas le propos de cette rapide évocation, qu'une telle caractéristique sera de même présente dans tout son itinéraire après la seconde guerre mondiale.

*
* *

Sans doute une *logique* d'ensemble peut-elle être dégagée de ce survol. Logique des engagements : entre le D. de Rougemont isolé des années vingt et le D. de Rougemont personaliste des années trente, la continuité est totale. Logique des attitudes : protestant, suisse, déjà sensible à la dimension européenne, à laquelle l'ont préparé ses nombreux voyages de jeunesse en Allemagne ou en Europe centrale, Rougemont occupe au sein des milieux personalistes une position qui sans doute correspond bien à son tempérament, en le plaçant à la fois *au centre* et *à côté*, totalement représentatif et totalement spécifique, d'un point de vue intellectuel comme d'un point de vue matériel. Mais à trop parler de logique, l'histoire atteint ses limites en même temps que ses objectifs ; à force de chercher, à expliquer, ainsi qu'elle le doit, elle risque d'oublier la contingence et, surtout, le mouvement intime de l'être, auquel elle ne peut jamais prétendre accéder vraiment : "*Les historiens nous proposent du passé des systèmes trop complets, des séries de causes et d'effets trop exacts et trop clairs pour avoir jamais été entièrement vrais ; ils réarrangent cette docile matière morte, et je sais que même à Plutarque échappera toujours Alexandre..*" (Marguerite Yource-

nar, *Les mémoires d'Hadrien*)... Il faut aimer cette part d'inaccessible.

Pascal BALMAND

(1) *Sur l'histoire des intellectuels en tant que domaine historiographique spécifique, voir J.F. Sirinelli, "Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels", Vingtième siècle. Revue d'histoire, n° 9, janvier-mars 1986, et P. Ory et J.F. Sirinelli, Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours, Paris, Armand Colin, 1986.*

(2) *Dans une perspective similaire, voir la communication de R. Rémond au colloque consacré en 1982 au cinquantième anniversaire de la naissance d'Esprit ("Le climat des années trente", in Le personnalisme d'Emmanuel Mounier, hier et demain. Pour un cinquantenaire, Paris, Le Seuil, 1985).*

(3) *Cette problématique est notamment analysée par M. Colomb, La littérature Art Déco. Sur le style d'époque, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.*

(4) *J.L. Loubet del Bayle, Politique et civilisation. Essai sur la réflexion politique de Jules Romains, Drieu la Rochelle, Bernanos, Camus, Malraux, Toulouse, Presses de l'Institut d'Etudes politiques de Toulouse, 1981, et M. Balvet, Itinéraire d'un intellectuel vers le fascisme : Drieu la Rochelle, Paris, PUF, 1984.*

(5) *Cette question de l'attitude des milieux intellectuels face à l'émergence d'un monde nouveau est posée de façon très stimulante par Marc Simard : "Intellectuels, fascisme et antimodernité dans la France des années trente", Vingtième siècle. Revue d'histoire, n° 18, avril-juin 1988.*

(6) *Sur ce phénomène d'inadaptation politique, voir notamment S. Berstein, "L'affrontement simulé des années 1930", Vingtième siècle. Revue d'histoire, n° 5, janvier-mars 1985, et La France des années 30, Paris, Armand Colin, 1988.*

(7) *La chronologie doit retenir l'attention, en ce sens qu'elle atteste de façon très claire que le phénomène communément désigné sous le terme d'"esprit des années trente" apparaît en fait dès la fin des années vingt : cela signifie donc que la crise économique mondiale, si elle a incontestablement pu le renforcer, n'en est pas pour autant la cause.*

(8) *J. Steel, Paul Nizan, un révolutionnaire conformiste ?, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987.*

(9) *A. Bergounioux, "Le néo-socialisme. Marcel Déat : réformisme traditionnel ou esprit des années trente", Revue Historique, t. CCLX, 1978.*

(10) *M. Winock, Histoire politique de la revue "Esprit", Paris, Le Seuil, 1975 ; E. Lipiansky, "L'Ordre Nouveau", in Ordre et démocratie, Paris, PUF, 1967. L'ouvrage de référence est la belle synthèse de J.L. Loubet del Bayle, Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française, Paris, Le Seuil, 1969.*

(11) *P. Balmand, "Les jeunes intellectuels de l'"esprit des années trente" : un phénomène de génération ?", Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du temps Présent, n° 6, novembre 1987.*

(12) *J.F. Sirinelli, "Effets d'âge et phénomènes de génération dans le milieu intellectuel français", ibid.*

(13) *Désignant l'effervescence intellectuelle de la période, cette expression est due à J. Touchard ("L'esprit des années 1930 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française", in Tendances politiques dans la vie française depuis 1789, Paris, Hachette, 1960).*

(14) *Cette recherche d'une "troisième voie" pose à l'évidence d'importantes questions d'interprétation. Ainsi, certaines analyses développent l'idée selon laquelle les jeunes intellectuels*

non-conformistes des années trente auraient été marqués par un sensible phénomène d'imprégnation fasciste (J. Hellman, Emmanuel Mounier and the catholic left, 1930-1950, Toronto, University of Toronto Press, 1981 ; Z. Sternhell, Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France, Paris, Le Seuil, 1983 ; de même, "Emmanuel Mounier et la contestation de la démocratie libérale dans la France des années trente", Revue Française de Science Politique, décembre 1984). De fait, à ne considérer comme point de référence que le seul fascisme, il est certain que l'on peut légitimement être amené à observer certaines analogies entre celui-ci et les critiques énoncées par les non-conformistes à l'égard des sociétés occidentales. Mais ces analogies ne permettent en aucun cas l'assimilation, tant sont aussi réelles les profondes divergences, ne serait-ce par exemple qu'avec les nettes prises de position des personnalistes contre le phénomène totalitaire. En réalité, comme le montre notamment M. Simard (voir note n° 6, l'étude ne doit pas partir du fascisme, mais plutôt de toute une série de paramètres qui, dès la fin du XIX^e siècle, puis plus encore avec le choc de la première guerre mondiale, déterminent une profonde crise morale et politique dont le fascisme intellectuel ne serait qu'un aspect parmi d'autres. Ainsi, la démarche des personnalistes s'enracine en partie dans le même terrain que celui qui conduira certains au fascisme, mais pour sa part elle aboutit à des options qui en sont radicalement distinctes (sur cette controverse historiographique, voir par exemple S. Berstein, "La France des années trente allergique au fascisme", Vingtième siècle. Revue d'histoire, n° 2, avril-juillet 1984, et Ph. Burrin, "La France dans le champ magnétique des fascismes", Le Débat, novembre 1984, Etienne Borne "Un Mounier hypothétique", Revue française de Science Politique, n° 5, 1985).

(15) *Ayant remarqué un article paru dans la Revue de Genève ("Adieu, beau désordre...", mars 1926), Paulhan avait écrit à D. de Rougemont pour lui proposer d'écrire dans la NRF, mais l'intéressé n'avait pas donné suite. Les contacts sont renoués avec l'arrivée de Rougemont à Paris, et ils débouchent dès 1931-32 sur une régulière collaboration à la revue, principalement sous forme de critiques et d'études littéraires.*

(16) *La fonction de ces "éveilleurs" dans la généalogie des groupes intellectuels est mise en lumière par les travaux de J.F. Sirinelli : "Biographie et histoire des intellectuels : le cas des "éveilleurs" et l'exemple d'André Bellessort", Sources. Travaux historiques, n° 3-4, 1985 (sur les intellectuels maurrassiens) ; et Khâgneux et normaliens des années vingt. Histoire politique d'une génération d'intellectuels (1919-1945), thèse de doctorat d'Etat, Université Paris X, 1986, à paraître en 1988 aux éd. Fayard (sur Alain).*

(17) *Ce point sera développé dans P. Balmand, "Intellectuel dans L'Ordre Nouveau : une aristocratie de prophètes", in "Intellectuel(s) des années trente. Entre le rêve et l'action", ouvrage collectif à paraître aux éd. du CNRS durant l'hiver 1988-1989.*

(18) *Sans en faire en aucun cas le seul facteur d'explication, ne serait-ce tout simplement que parce que tous les personnalistes ne sont pas nécessairement des esprits religieux, l'on peut cependant à ce propos penser que cet élément intervient dans le fait que, partis d'un malaise en bien des points proche de celui des intellectuels adhérant au fascisme, les hommes d'Esprit et de L'Ordre Nouveau optent pour des positions opposées à celles du fascisme intellectuel.*

(19) *Journal d'une époque, Paris, Gallimard, 1968, pp. 97-98.*

(20) *De même s'observe une cohérence certaine entre le personnalisme de D. de Rougemont et son goût militant pour le petit monde des revues comme lieu privilégié de l'engagement intellectuel (P. Balmand, "Denis de Rougemont", La revue des revues, n° 3, 1987).*

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Bernard-Henri Lévy : Les derniers jours de Charles Baudelaire. - **Hervé Bazin** : Le démon de minuit. - **Pierre-Jean Rémy** : Annette ou l'éducation des filles. - **Françoise Chandernagor** : La sans pareille. - **Denis Tillinac** : Un léger malentendu. - **Philippe Labro** : Un été dans l'ouest. - **Erik Orsenna** : L'exposition coloniale. - **François-Olivier Rousseau** : La Gare de Wansee. - **Michel Braudeau** : L'objet perdu de l'amour. - **Alexandre Jardin** : Le Zèbre. - **Didier Van Caulewaert** : L'orange amère. - **Richard Jorif** : Clownerie.

Le 15 mars 1866, Baudelaire fait une chute dans l'église Saint Loup à Namur. Ramené à l'hôtel du Grand miroir à Bruxelles où, depuis avril 1865, il s'est retiré, son état s'aggrave rapidement. Le 30 mars, il est frappé d'hémiplégie. Il est transporté à la maison du Bon secours. Il ne peut plus dire que deux mots, "cré non", au grand scandale des religieuses qui veulent le faire exorciser. Il mourra le 31 août 1867, après avoir passé sa dernière année à la maison de santé du docteur Duval à Paris, sans avoir retrouvé l'usage de la parole. Entre le 30 mars 1866 et le 31 août 1867, s'étend le silence de Baudelaire. M. Bernard-Henri Lévy imagine dans *les Derniers jours de Charles Baudelaire* (1) ce que, durant cette période, le poète a pensé, ce qu'il aurait voulu dire.

M. Bernard-Henri Lévy a sous-titré une œuvre qui semble ne pouvoir être que d'imagination, "roman". Celui qui a reçu délégation d'écrire ce roman, le Narrateur, se présente à la page 227 du livre : c'est un jeune écrivain, fils de famille, dandy, opiomane, "raisonna-

blement frivole", espoir, à l'égal de Mallarmé, des cercles littéraires parisiens. Mais qui est-il vraiment ? Lui qui a poursuivi Baudelaire jusqu'à Bruxelles, qui est devenu son secrétaire, alors qu'à Paris, il n'avait jamais osé lui adresser la parole, lui à qui le poète dicte, tant qu'il le peut encore, le livre dont il a toujours rêvé, qui sera le livre de sa vie et qui doit être aussi important que les Confessions de Rousseau, lui qui s'est introduit par effraction non seulement dans la chambre de son héros, mais dans sa tête et qui, lorsqu'il se sera tu définitivement, pense à sa place, le fait parler par procuration, oui, qui est-il ? N'est-il pas, ce dandy de vingt-deux ans, Baudelaire lui-même ? Et quand il sera devenu vieux, qu'il publiera à son tour le livre de sa vie, celui-là même qu'il nous est donné de lire aujourd'hui, quel est, en fait, ce livre, sinon le livre de la vie de Baudelaire ? Mais comme Baudelaire a voulu séparer son œuvre de sa vie "pour lui prêter un auteur idéal, supérieur à l'homme de tous les jours", ce livre, n'est-ce pas le livre de l'œuvre même, *l'œuvre mise à nu* ?

Comment devient-on écrivain ? Comment transforme-t-on la vie en art ? Telles sont, posées, les questions auxquelles il est, ici, apporté des réponses. *Les derniers jours de Charles Baudelaire* évoque, à travers les affres de l'agonie, biographie déguisée en roman, une vie, mais c'est, traversant l'homme pour atteindre l'œuvre, un roman critique. Derrière Baudelaire, derrière le Narrateur qui ressemble à Baudelaire, se profile M. Bernard-Henri Lévy qui utilise le procédé de simulation que Roland Barthes recommande aux critiques littéraires, et qui sous le masque du romancier, ne fait qu'écrire au deuxième ou au troisième degré une étude critique.

Les Derniers jours de Charles Baudelaire, c'est un roman, certes, mais sur de l'écrit. Aussi bien, quelle différence y a-t-il entre romancier et critique ? Le critique, comme le romancier, crée la vie en la reproduisant, en la mimant, mais si le romancier prend modèle sur des "choses vues", c'est M. Jacques Brenner qui a remarqué que le critique prenait modèle sur des "choses lues". Sainte-Beuve, ainsi, n'a jamais écrit, en s'inspirant de ses lectures, que des articles, des études, des portraits où "la critique, au sens exact du mot, disait-il, n'intervient que comme fort secondaire et n'est qu'une forme particulière pour produire ses propres sentiments sur le monde et la vie". Il appelait ses Portraits littéraires des "petites nouvelles à un personnage". Baudelaire, lui-même, le modèle du Narrateur sur lequel se modèle M. Bernard-Henri Lévy, qu'a-t-il fait, sinon transposer en œuvre personnelle ses lectures de Poë et de Maistre ? "Il ne pouvait écrire qu'en lisant", dit M. Bernard-Henri Lévy.

Les derniers jours de Charles Baudelaire, c'est un "roman" sur le moment sans doute le plus important dans la vie du poète, le moment où l'essentiel est devenu indécidable. A Nadar venu voir son ami dans sa chambre de la clinique Duval celui-ci montrait le ciel embrasé par le soleil couchant sur l'Arc de Triomphe. "Cré non, cré non", il ne pouvait rien dire d'autre. Il faut, pour exprimer un tel moment, encore plus que l'imagination du romancier, la sympathie du critique ; mieux même que le recours à la méthode de simulation préconisée par Roland Barthes, l'aspiration à une communion. C'est cette communion avec son modèle que Charles du Bos recherchait dans des études critiques bien mal nommées *Approximations*. Il y approfondissait, il y pénétrait des intimités. M. Bernard-Henri Lévy, en s'installant, par personne interposée, dans la dernière saison de la vie de Baudelaire, a écrit avec bonheur un psycho-drame, mais a-t-il réussi, plus profondément, à révéler le mystère de cette vie, le secret de cette œuvre ?

*
* *

M. Hervé Bazin est entré dans la littérature, il y aura bientôt un demi-siècle, une "vipère au poing", en dénonçant, au nom de tous les fils ingrats, la famille. Dès son deuxième livre, *La mort du petit cheval*, il faisait amende honorable. Jean Rezeau, le fils de la Folcoche de *Vipère au poing*, y avouait qu'il ne se sentait à l'aise qu'au milieu

des siens. Depuis, de *Qui j'ose aimer* à *Au nom du fils*, l'œuvre de M. Hervé Bazin n'a cessé d'illustrer la parabole du retour de l'enfant prodigue. Au "famille, je te hais" de Gide, au "famille, je te chéris" d'Henry Bordeaux, répond un "famille, pardon" du petit-neveu de René Bazin. C'est parce qu'il se sent à l'aise dans la famille, que Gérard Laguenière, à quatre-vingts ans, en fonde une nouvelle, en se remarquant avec une femme qui pourrait être sa petite-fille. Le *Démon de minuit* (2), c'est, une nouvelle fois dans l'œuvre de M. Hervé Bazin un geste de réparation envers la famille.

Le lecteur pressé à l'affût du scandale ne cherchera dans ce roman que les confidences d'un vieil homme sur l'amour physique, ses émois, ses fiascos, ses triomphes sans lendemain. Il y a dans *le Démon de minuit* toute une documentation tirée des sex-shops sur les cent façons de réveiller des ardeurs éteintes. Cet étalage de pharmacopée est un peu répugnant. Naturalisme pas mort !... Il y a aussi, évoqué, le problème du divorce que M. Hervé Bazin a traité dans *Madame Ex*, en ne craignant pas de se mettre en contradiction avec l'individualisme hédoniste de son temps, pour soutenir les vrais droits de la femme qui ne coïncident pas forcément avec son émancipation sexuelle. M. Hervé Bazin faisait porter son attention dans *Madame Ex* sur la femme divorcée, c'est-à-dire sur la victime. Dans *le Démon de minuit*, il ne jette qu'un regard rapide sur la triste situation de Solange Laguenière après son divorce. Il préfère s'intéresser à celle du mari. C'est pour revendiquer en ce bicentenaire de la Déclaration des droits de l'Homme, le droit de tout homme, quelque soit son âge, à l'amour.

Les escapades de Gérard Laguenière complaisamment décrites ne présentent cependant que peu d'intérêt. Ce qui doit retenir l'attention du lecteur dans *le Démon de minuit*, c'est la volonté, manifestée au terme d'une existence, de se prolonger encore, comme par une ultime protestation contre la mort, dans la famille, cette affirmation que l'amour de la vie ne peut passer que par l'amour de la famille qui, seule, la fonde, la soutient, la transmet. L'auteur de *Vipère au poing* n'en finit pas de battre sa coulpe. Le mariage de Gérard Laguenière peut faire sourire ou s'indigner. Il y a dans ce geste un défi, peut-être, à la société, certainement à la mort, mais, encore plus certainement, l'expression d'une grande tendresse, longtemps refoulée, pour toutes les fonctions naturelles de la famille. L'apparition d'un rejeton sur l'arbre qu'on pouvait croire desséché justifie, en quelques pages, M. Hervé Bazin d'avoir écrit ce livre.

*
* *

M. Pierre-Jean Rémy a placé son roman *Annette ou l'éducation des filles* (3) sous le signe de *Lamiel*. "Lamiel, dit Stendhal, était fort éveillée, pleine d'esprit et d'imagination". Mais l'histoire d'Annette commence dans le faubourg de l'Houmeau à Angoulême, d'où est sorti Lucien Chardon dit de Rubempré. M. P.J. Rémy a divisé son livre en trois parties, "Scènes de la vie de province", "Scènes de la vie parisienne", "Scènes de la vie

privée" : toute une *comédie humaine*. Annette s'écrie, lorsqu'à quinze ans, elle quitte Angoulême pour Paris : "Je veux être Rastignac ou rien". C'est dire que, si les livres jouent un grand rôle dans son éducation, si elle a commencé par dévorer dans le salon de coiffure d'où elle a pris son essor, Paul Bourget et Abel Hermant, si elle s'est reconnue très vite dans Lamiel, "une gamine comme elle qui veut conquérir le monde", Balzac, autant que Stendhal, sera son maître de vie.

Le principe qui inspire la conduite d'Annette dans sa vie, c'est "voir d'abord, juger ensuite, rire enfin". Stendhal écrivant *Lamiel* posait cette question dans la marge de son manuscrit : "Faut-il raconter ceci philosophiquement ou narrativement ?". M. P.J. Rémy y répond. Il écrit l'histoire d'Annette narrativement. *Voir d'abord...* Les yeux d'Annette se sont ouverts, lorsqu'elle était toute petite, sur une scène de la Libération à Angoulême : sa mère demie-nue, tondue, poursuivie dans les rues de l'Houmeau par une meute de voyous, de mégères et de chiens. *Juger ensuite...* "Sa mère avait perdu, elle devait gagner". Y aura-t-il matière à rire ? M. P.J. Rémy, après avoir noté rapidement qu'il n'y a dans le monde que des imbéciles et des salauds, s'abstiendra, au long de son récit, de tout autre jugement. Annette ne sait pas où est le bien, où est le mal. Disons qu'est mal ce qu'elle voit, est bien ce qu'elle fait. M. P.J. Rémy la suit, au rythme allègre de ses aventures, de l'Houmeau et du Rempart du Midi (à Angoulême), où elle a très vite accédé, à Paris, de l'école des Sciences politiques qu'il connaît bien et des cafés littéraires et des bars où l'on pense du VI^e arrondissement à des faubourgs populistes où elle flirte un temps avec la Révolution et où le roman d'éducation prend soudain une coloration qui ne convient guère à son teint. M. P.J. Rémy s'en aperçoit et ramène son Annette, sans s'attarder davantage dans cet *envers de l'histoire contemporaine*, vers le VI^e arrondissement, pour la mettre dans le lit d'un grand écrivain très parisien et très mondain qui est peut-être Chardonne ou Morand. Elle y affine son art d'écrire. Son rêve, c'était : "écrire un livre avec un style froid". Aussi bien, M. P.J. Rémy l'a noté dès le début de son histoire, "la passion lui faisait défaut". Jean Prévost écrivant sur *Lamiel* avait dit que c'était "une femme dont la tête s'enflammait plus que le cœur". A vingt et un ans, en 1958, Annette à l'âge de la IV^e République qu'elle a vu naître et qui est en train de mourir. Elle publie son livre qui doit ressembler beaucoup à celui que M. P.J. Rémy vient d'écrire sur elle et où "elle tient le feu de très près". C'est un succès. "Sa carrière, nous dit-on, ne fait que commencer". *Lamiel* n'est-il pas un roman inachevé ?

M. P.J. Rémy a établi un parallèle entre l'histoire d'Annette et celle de la IV^e République. L'une gagne où l'autre a échoué. *Annette ou l'éducation des filles* n'est pas un récit moral. Est-ce pour cela qu'il nous donne tant de plaisir ?

*
* *

Mme Françoise Chandernagor a écrit il y a quelques

années des mémoires apocryphes de Madame de Maintenon qui auraient suffi à la faire connaître si ses succès - elle est major de l'E.N.A. - ne lui avaient déjà assuré par ailleurs une bonne publicité. Précédée de sa réputation d'historienne et d'administratrice de haut rang, Mme Chandernagor vient de publier un roman, *La Sans Pareille* (4), annoncée à son de cor et de trompe dans toute la presse et qui a déçu. C'est le premier volume d'une trilogie romanesque présentée comme la biographie d'une "égérie de la V^e République". Il est consacré à la jeunesse de Christine Valbray, fille naturelle d'un ambassadeur de France et d'une pauvre ouvrière, abandonnée par son père qu'elle ne retrouvera qu'à seize ans au Palais Farnèse, à Rome, élevée jusque là par son "pépé", vieux militant révolutionnaire, bonne élève, raflant tous les prix, le type même de la boursière, soudain promue à une situation d'héritière que le succès à l'agrégation à vingt deux ans vient conforter en lui ouvrant des portes qu'une fille d'ambassadeur eut eu peut-être du mal à forcer. Ainsi la suivrons-nous dans les salons et les châteaux, mais aussi dans toutes les officines de *l'intelligentsia*. A la croisée de ces deux itinéraires, elle devait normalement rencontrer la réussite politique. Christine Valbray épouse un conseiller technique de cabinet ministériel, après avoir crié *l'Huma dimanche* aux bouches de métro et elle devient chargée de mission du ministre des affaires étrangères. Le deuxième volume de *la Sans pareille* marquera l'apogée de cette carrière. Mais l'ancien prix d'excellence du lycée de banlieue ouvrière, l'humble petite fille méritante grisée par la fortune aura sombré entre temps dans des débauches messalinienne que la plume de Mme Chandernagor qu'on ne croyait pas si affranchie ne s'offusque pas de décrire (on oublie que l'auteur de *l'Allée du roi* avait suivi Mme de Maintenon dans un début de carrière galante) et le troisième volume de cette trilogie romanesque conduira, à travers les scandales, l'égérie de la V^e République en prison.

On ne pourra vraiment juger de l'ensemble qu'à ce moment. D'ores et déjà, on relève le sérieux que le prix d'excellence Valbray met dans sa façon de conduire sa vie jusqu'en ses pires dévergondages, l'élégance très étudiée et un peu apprêtée de son écriture. Elle ne s'abandonne jamais à l'improvisation. Aucune des fougades, chez elle, qui font le charme de la petite Lamiel de M. P.J. Rémy. Elle doit son nom de "la sans pareille" à une célèbre courtisane de la Renaissance italienne. Le portrait de Christine Valbray offre le même vernis glacé que les portraits de cette époque. Autour de cette figure altière et dont la beauté reste froide, est peinte toute une société, mais avec une abondance de notations, dans un papillotement de touches où les traits demeurent indistincts. Par moments, le peintre pose son pinceau et c'est le haut fonctionnaire qui semble ouvrir des dossiers pour mettre en roman des rapports confidentiels. La lecture en est monotone et finalement ennuyeuse.

On n'aurait pas donné cependant une idée exacte du roman de Mme Chandernagor, si l'on en restait à ce qui n'est après tout, peut-être, que l'anecdotique. Il se présente en deux parties, deux volets ; dans l'un, Christine

Valbray raconte et écrit sa vie ; elle en fait un récit qu'elle envoie à une amie ; celle-ci, dans le second volet, l'analyse, la commente, la juge. Elle s'érige en biographe ; elle prend ses distances tant vis-à-vis de l'auteur du récit que du temps où elle vivent toutes deux, en se plaçant dans une perspective philosophico-historique, mais fascinée par la "sans pareille", elle se regarde dans le miroir qu'elle lui offre. C'est peut-être cette image qui, lorsque sera achevée la trilogie annoncée, s'imposera au lecteur enfin récompensé de sa longue patience. "Qu'est-ce qu'une biographie ?"; demande Mme Chandernagor qui, pour avoir écrit les mémoires de Mme de Maintenon, doit le savoir. Elle nous laisse entendre que le rôle le plus important doit y être tenu par le biographe lui-même. Cette histoire d'une vie dont la démarche linéaire dans les allées du pouvoir ne paraissait pas devoir poser de problèmes, risque d'aboutir, par des détours bien préparés, à d'étranges renversements.

*
* *

Jean-René Huguenin a publié dans *Arts* autour des années 55 une grande enquête sur le néo-romantisme. C'était le moment où triomphait le néo-réalisme de M. Robbe-Grillet. Une bourgeoisie repue applaudissait au théâtre des êtres hailloneux, faméliques, ayant à peine la force de se trainer hors de leurs poubelles. Beckett servait de repoussoir à la société de consommation. Mais la nausée n'allait pas tarder à s'emparer des "jeunes cadres à mi-chemin de la réussite" dont Georges Perec avait décrit la boulimie matérialiste dans *les Choses*. Le romantisme dont Jean-René Huguenin avait pressenti les chances entretenait sous les tristes cendres de cette époque sans poésie un feu dont les jeunes gens de Mai 68 allaient faire un incendie. Mai 68 a été l'explosion à retardement du romantisme refoulé des années 55.

Nous recueillîmes à l'époque les retombées de cette explosion dans deux livres révélateurs de l'état d'esprit de la jeunesse, *La Casse* de M. Christian Dedet et *La Cause des Peuples* de M. Jean-Edern Hallier. M. Jean-Edern Hallier, un soir qu'il avait avalé une boule de haschisch, fit un faux pas dans la rue, fut ramassé un peu brutalement par les CRS qui poursuivaient les manifestants et conduit au centre de triage de Beaujon. Cet esthète était déjà révolté, il se réveilla révolutionnaire. Quelques jours après, il courut à Flins où la jeunesse se battait au milieu des blés en herbe. C'était le temps des cerises. M. Jean-Edern Hallier écrivit *la Cause des peuples* sur l'air désuet de la romance de Jean-Baptiste Clément. M. Christian Dedet, lui, se proclamait au milieu de ces effusions lyriques "gauchiste de droite". M. Denis Tillinac, vingt ans après, nous raconte à son tour la campagne printanière où les roses qui fleurissent aujourd'hui produisirent leurs premiers boutons. Il appartient à la génération des Vingt ans en 1968. N'y a-t-il entre elle et lui qu'un "léger malentendu" ? C'est le titre qu'il donne à un livre (5) où le roman apparaît tissé de souvenirs, mais où toute complaisance pour le romantisme de cette année folle est exclue. M. Tillinac n'est

pas romantique. Il n'est que romanesque.

A ceux qui voulaient en ce temps "faire avancer l'Histoire", il proposait : "Et si on la faisait reculer". M. Tillinac s'est épris en lisant *Les Trois mousquetaires et Vingt ans après* de Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse. Il a même écrit un livre sur elle. Il n'a vécu mai 68 qu'en rêvant à la Fronde. Il était d'Artagnan. Il cavalcadait sur son solex au milieu des émeutes parisiennes en chevalier anachronique. Il a rapporté de ces excursions aux confins du délire un livre où il voit, il peint, il juge, où, la tête dans les nuages de son rêve, il reste lucide. "Sale réac."... ainsi le traitaient ses camarades.

La chronique de Mai 68 est dans un livre où les idoles et les mythes en prennent un sérieux coup un morceau réjouissant. Mais il y a, à l'horizon de ce champ de bataille, un arrière-pays de calme et de paix, et cet arrière-pays, la province française où l'on vivait alors avec un siècle de retard, c'est Moulins, c'est aussi bien la Guérande à laquelle M. Tillinac rêve en lisant *Béatrix*, le roman de Balzac, le soir où la Bourse brûle. "C'était agréable, écrit-il, de vivre à Guérande sous la monarchie de Juillet dans le manoir d'un hobereau démodé". M. Tillinac ne pensait qu'à Paris dans sa profonde province, quand, adolescent, il regardait passer les trains sur le quai de la gare. Ah, le joli début de roman ! A la fin de son livre, il se replie sur elle. C'est, après une escapade dans le rêve qui a été bien intéressante, le retour au réel, et il est émouvant. Dans *La casse*, livre de fantassin, de tirailleur, M. Christian Dedet avait effectué le même retour. M. Tillinac, lancé en solex sur l'autoroute déserte qui le ramène vers Moulins, l'effectue, lui, encore en cavalier, avec, dans son porte-bagages, une provision de songes où il continuera, rentré au pays, de puiser de nouvelles énergies pour de nouveaux départs, de nouvelles équipées.

Toute l'œuvre naissante de M. Tillinac est faite de ces aller-retours entre la Province et Paris, entre la réalité et le rêve. Mais le réel n'est jamais là où se trouve M. Tillinac, et il est toujours à l'autre bout de lui-même pour s'évanouir dans un mirage dès qu'il est retrouvé. *Un léger malentendu* est un exemple de cette navette entre les deux termes d'un voyage qui s'annonce sans fin, sur le chemin du "pays où l'on n'arrive jamais". Le "léger malentendu" évoqué par M. Tillinac n'est pas entre lui et sa génération, mais avec lui.

*
* *

M. Philippe Labro a écrit dans *L'Etudiant étranger* et dans *Un été dans l'Ouest* (6) le roman d'apprentissage et de formation d'"un jeune homme ignorant, aventureux, assoiffé de savoir et de vivre". *Un été dans l'Ouest* est la seconde étape du grand voyage hors de lui-même qui a entraîné un petit "frenchie" des années 60, loin de sa famille et de son pays, à la découverte d'un monde nouveau et d'une nouvelle vie. "Comment vivre ? Comment obtenir le plus de vie possible ?". Telle est la question qu'il s'est posée au seuil de cette aventure. Barrès au même âge avait formulé la même interrogation. Mais

c'était la mort et ses mirages qui le hantaient. M. Labro est bouillonnant de vie. Il a lu, enfant, Fenimore Cooper, Mayne-Reid, Jack London. Jeune homme, il a lu Steinbeck, Caldwell, Dos Passos, tous les auteurs américains dont la génération de la défaite, en France, s'est gavée. Ce sont ses professeurs d'énergie. Le campus universitaire où il a placé la première partie de son histoire n'a été qu'une étape. Il s'y est dédouané, dépaysé, mais il devait aller plus loin, il voulait se ressourcer. *Un été dans l'Ouest* est la seconde étape de ce voyage d'initiation à une nouvelle vie. C'est une marche de libération et de conquête. Embauché dans un chantier forestier, en plaines Rocheuses, l'"étudiant étranger" sera-t-il reconnaissable à la fin de l'été, dans ce garçon barbu, habillé de cuir, chaussé de boots pointus à semelles biseautées ? Il a pénétré les secrets de la forêt et en a retenu les enseignements : soumission à la nature, esprit d'humilité, simplicité d'âme. Ce récit d'aventures, comme on n'en lit plus guère dans un monde parisien limité au VI^{ème} arrondissement, avec, tout au plus, une tête de pont sur le XVI^e, n'est pas exempt d'un certain souci moralisateur. Il porte bien la date des années 50-60 où M. Labro a eu vingt ans. Camus perce sous Jack London. Les dernières pages de ce livre sont relevées par un ton de défi. "A nous deux Paris", s'écrit l'étudiant étranger de retour en France. Il essaie de forcer les portes des salles de rédaction de la rue Réaumur. Un Rastignac du Colorado : on ne le comprend pas. Il ne trouve pas à placer ses reportages d'outre-Atlantique. Son accoutrement de cow-boy n'est pas encore à la mode. "Vous me reverrez", crie-t-il en emportant sa copie. On a revu M. Labro. *Un été dans l'Ouest* est un livre de "gagneur".

*
* *

M. Erik Orsenna intitule *L'Exposition coloniale* un gros livre de six cents pages (7) dans lequel il ne consacre qu'un chapitre de vingt pages à cette exposition dont on ne se souvient peut-être plus très bien. Elle eut lieu dans les années trente, moment où se forgeait à Paris dans les bureaux de la rue Oudinot la notion d'Empire. Edouard Daladier devait quelques années plus tard en assurer la promotion et permettre à la République de se proclamer Empire, quand elle allait être réduite au Royaume de Bourges. Pourquoi M. Erik Orsenna a-t-il écrit *L'Exposition coloniale* ? C'est, fait-il dire au héros de ce livre qui a nom, comme lui, Orsenna, qu'"il n'aime pas vivre à l'étroit". Ainsi nous entraîne-t-il dans un périple autour du monde, à travers les cinq continents colorés en rose, vert, bleu, jaune et mauve de l'Atlas Gallouédec et Maurette de nos enfances rêveuses et patriotiques, partout où le drapeau tricolore est planté. Roman ou chronique. *L'exposition coloniale* mêle l'histoire de l'Empire français à celle de la famille Orsenna. C'est, curieusement, à la faveur du développement de l'industrie du caoutchouc dont Gabriel Orsenna, employé des usines Michelin à Clermont-Ferrand, s'est fait le propagandiste autour de la Terre. Le capitalisme donne du souffle à l'impérialisme, mais le caoutchouc étant matière essentiellement élastique, à son mouvement d'expansion succède celui

du retrait et M. Erik Orsenna peut nous dire qu' "il n'y a pas d'espoir dans le caoutchouc", non plus qu'il ne pouvait y en avoir dans l'Empire. "On pouvait bien le tirer, l'étirer, l'agrandir, la France reviendrait toujours à sa taille originelle, un simple hexagone, une puissance moyenne..."

Aussi bien, ce livre où "chaque mot est un souvenir ou un projet, ouvre une porte vers l'avant ou l'arrière, vers l'avenir ou le passé", où "une fois la porte ouverte aux souvenirs, les années passées surgissent entières par bribes, toujours bavardes", ce roman-chronique qui présente les couleurs d'une affiche de propagande et qui est écrit dans une sorte de précipitation un peu haletante et apparemment joyeuse, baigne-t-il dans un climat beaucoup moins exaltant que débilitant. Les fièvres coloniales enflamment l'imagination des Orsenna, mais minent le corps français. M. Erik Orsenna peut nous entraîner jusqu'à Saïgon et à Hué, c'est au temps de la débâcle de Dien-Bien-Phu. Nous préférons les pages de son livre où il nous ramène en France, où nous respirons l'odeur de crottin de cheval de Levallois, où nous allons boire des eaux roboratives aux sources thermales et maternelles d'Auvergne, où s'exprime dans la liesse du "Vel d'Hiv" pendant les Six-Jours toute une poésie populaire de France moyenne lectrice de *Paris-Soir* et de *l'Auto*. Le livre se termine au soleil de Cannes, ville de retraités. *L'Exposition coloniale* peint une France malade de la grandeur, une famille contaminée par l'épopée. C'est un livre à lire pour une convalescence.

*
* *

M. François-Olivier Rousseau a écrit dans *la Gare de Wansée* (8) l'histoire d'un groupe de peintres berlinois dans l'avant-guerre de 1914. Il y narre une recherche esthétique, il tente d'y définir un art de peindre où ce qui est le plus important, c'est "l'art de regarder". Il y a dans ce roman, un regard, justement, inquisiteur et profond, sur la grande ville, la rue, la foule anonyme, une plongée dans des dessous ténébreux d'où émergent des fulgurances vite éteintes de destins individuels. Il reste de cette tentative picturale et unanimiste pour embrasser le monde une étendue grise et pâle de lumière septentrionale où l'ouverture sur l'infini, sur l'idéal, débouche sur l'indéfini.

L'appel du Sud que deux jeunes suédois ont cru entendre, de l'autre côté de la Baltique, à l'aube de ce siècle ne les a entraînés que dans l'Allemagne du Nord. Ils découvrent Berlin en été, ils sentent dans la capitale de Guillaume II, écrit M. Rousseau, "un air ineffablement alanguiné, une prémonition de Naples ou de Grenade". Ils n'iront pas plus loin. L'Allemagne sera pour eux "une Italie ou une Espagne du pauvre". Le pèlerinage initiatique vers la lumière qu'autrefois, tout peintre à vingt ans entreprenait, a, pour ces "vikings dégénérés", tourné court. Nous avons entendu récemment dans un autre roman de recherche esthétique et de formation morale, *l'Amour* de M. Dominique Fernandez, un autre appel

du Sud. Il a conduit les jeunes gens de M. Fernandez de Lubeck jusqu'à Rome. *L'Amour* ne cherchait qu'à conjurer l'imprécision des paysages nordiques, l'indétermination de la pensée, la confusion des formes. Il se dégageait du roman de M. Fernandez une conclusion anti-romantique, un besoin d'ordre. Le roman de M. F.O. Rousseau où se manifeste, au milieu des années de prospérité de la fin de l'été wilhelminienne, une secrète aspiration de l'esprit au désordre, exprime une insatisfaction, une frustration. Si, à la fin, l'un des personnages de *la Gare de Wansee*, le Narrateur, est entraîné au delà de la méditerranée vers l'Egypte et l'Orient, c'est pour s'entendre dire que "le monde est vide" et qu'"il n'y a rien à voir". Il revient à Berlin où il ne reconnaît plus personne. On est à la veille de la Guerre. *La Gare de Wansee* s'achève sur une perspective de décomposition générale.

Qu'a voulu être, en fait, le Narrateur de *la Gare de Wansee* qui en est le personnage principal ? Un homme libre... Il a fui la Suède non pas tant peut-être pour répondre à l'appel du Sud que pour échapper à une mère possessive. La recherche esthétique n'aurait-elle été dans ce livre qu'un alibi ? Et la tentative de participer à l'aventure collective d'une grande ville, une manière de conjurer une irrépressible aspiration à la solitude ? Le Narrateur de *la Gare de Wansee* ne nous cache pas que "dans la promiscuité délicieusement étouffante de Berlin", il n'a jamais eu "la sensation de toucher vraiment personne". Ce roman, évocation nostalgique d'un passé qui n'est pas mort, mais, dit M. Rousseau, "inachevé", comme s'il restait en retrait au bord d'un avenir menaçant où il craint de réfléchir sa figure, ce roman qui tend à emplir une ville fantômatique où la vie n'apparaît que comme une exubérance superficielle, d'un grouillement d'êtres violemment colorés pour en combler le vide, n'est, en définitive, sous le couvert d'un roman de groupe, que la narration d'un destin orphelin et esseulé, sous le couvert d'une réussite de carrière, l'échec d'une vie d'homme dans son aspiration à la plénitude, à l'achèvement, au bonheur.

Pour en revenir au roman de M. Dominique Fernandez, il était au lendemain d'un grand désordre révolutionnaire, celui de 1789, retour à la vie et remontée dans la lumière. *La Gare de Wansee* est, à la veille de la guerre de 1914, descente dans la grande nuit du XX^e siècle. Ce roman apparemment froid et dont l'auteur semble prendre ses distances à l'égard de la passion qui y couve, est tout clignotant de lueurs désespérées, de signaux de détresse, et c'est ce qui en rend la lecture bouleversante.

*
* *

L'objet perdu de l'amour, de M. Michel Braudeau (9) renvoie le lecteur à *Naissance d'une passion* dont j'ai rendu compte ici (10), livre à lire, écrivai-je, "avec attention, prudence, une admiration mêlée d'horreur". Ce roman n'exprimait, à travers les simulacres de l'amour, rien que la passion de la mort. Il était composé de deux parties, un manuscrit de roman, un journal, écrits par deux personnes différentes sur le même sujet,

se censurant, se démentant, se lançant l'un l'autre un défi. *L'objet perdu de l'amour* est soumis à des règles de construction aussi compliquées. Il est composé de trois parties, un roman-brouillon dont l'auteur est Axel Bellicieux, le personnage principal de *Naissance d'une passion*, et qu'un éditeur indélicat publie à la faveur de sa disparition, c'est *le Don de mourir* ; un essai autobiographique qu'Axel a chargé un ami d'écrire à sa place, *la Vie autorisée d'Axel* ; un autre roman d'Axel Bellicieux publié par son ami après sa mort, *le Fils gothique*. On nous a révélé dans *Naissance d'une passion* le talent de truqueur d'Axel. Le montage savant et habile de *L'Objet perdu de l'amour* procède du même talent. Truqué, l'enfer où nous entraîne Axel Bellicieux dans *le Don de mourir* et où il se regarde dans une glace qui lui renvoie son image de suicidé vivant une seconde vie désormais sans responsabilité ni sanction au milieu de champs myrteux débarrassés de toutes ronces. Il s'est fabriqué, nous dira son biographe, "un enfer à sa convenance, inodore et tempéré, plus doux que la vraie vie". M. Braudeau nous fait visiter cet enfer tranquille, avec des aperçus provinciaux sur des villages où ne manque même pas le clocher de l'église et où l'on n'est jamais dépaysé. C'est un enfer où l'on imagine Marcel Jouhandeau reconnaissant les us et coutumes de Chaminadour. Mais parfois un coup de pinceau à la Jérôme Bosch projette sur ce paysage de douce France une lueur inquiétante. Truquée aussi, la biographie d'Axel Bellicieux, dans la deuxième partie du livre, sous le titre significatif de "vie autorisée". Truqué encore *le Fils gothique* où l'auteur de *la Vie autorisée d'Axel* découvre un aspect qui se cachait de son héros, mais dans la lumière louche d'une salle de travail du Museum d'Histoire naturelle ; il s'y est réfugié au milieu de fœtus conservés dans des bocaux de formol pour essayer d'écrire l'histoire renversée de sa vie en remontant de l'enfer jusqu'au lieu où l'a fait naître la Providence". La Providence... c'est le dernier mot de ce livre menteur et fascinant. On y lira ce que l'on veut : un défi démoniaque, ou la nostalgie de la grâce.

*
* *

Le regretté Pascal Jardin a évoqué dans *le Nain Jaune*, un livre de souvenirs, la vie ardente de son père Jean Jardin. "L'un des derniers occidentaux à avoir vécu d'une manière totalement aristocratique", écrivait-il. Jeune homme pauvre, Jean Jardin est devenu l'un des grands patrons des chemins de fer français. En politique, il jouait le rôle d'éminence grise. Observateur attentif de l'Europe en décomposition, il a vu venir de loin les Cosaques, mais comme Léon Bloy, il attendait le Saint-Esprit. Il voulait, pour traverser le Déluge, bâtir "l'Arche catholique, classique, hiératique, humaine". Sa vie a été un spectacle prodigieux. Guignol, Roi Lear, Cid Campeador, Enchanteur Merlin, Milord l'Arsouille, fonctionnaire giralducien, Jean Jardin a endossé, dans la grande fête baroque de l'entre-deux guerres, toutes les défroques. Chaque fois, il en a fait un habit de gloire. La mystique, la poésie, la finance, l'amour, il a touché à tout, et tout le brûlait. Sa vie n'a été que flamme.

Ce feu vivant n'est pas éteint. M. Alexandre Jardin, son petit-fils, le rallume en tout cas dans *le Zèbre* (11). Comment ne pas reconnaître dans Gaspard Sauvage, notaire de petite ville et fabricant de fausse monnaie, dont le premier mot est qu'il refuse de croire au "déclin des passions", un épigone de Jean Jardin ? A quarante ans, Gaspard Sauvage veut réveiller l'amour conjugal assoupi dans le confort. Il veut le rendre fou. Il écrit à sa femme des lettres signées "l'inconnu". Il lui donne rendez-vous dans des chambres d'hôtel borgne ou des cellules de monastère. Il manquait peut-être à Jean Jardin d'avoir revêtu l'habit de Roméo. Gaspard Sauvage grimpe, encapuchonné d'une cagoule, à toutes les échelles de soie du romanesque. Pris à son jeu, il en mourra, mais, outre-tombe, il trouve encore le moyen de faire l'amour à sa veuve. Jean Jardin l'enchanteur a été un maître en Sorcellerie ? Comment l'amour peut vaincre la mort, son petit-fils nous l'explique.

Il y a dans *le Zèbre* toute la cocasserie de Marcel Aymé et une préciosité d'émotion poétique à la Giraudoux. C'est une ouverture, à travers le roman noir, sur l'au-delà, sur les suprêmes secrets, une clownerie mystique. L'âme inassouvie de Jean Jardin s'y donne la fête.

*
* *

M. Didier Van Caulewaert appartient à la postérité de Marcel Aymé et d'Antoine Blondin. Si on remonte un peu plus haut dans son arbre généalogique, on y trouvera Morand et Cocteau. Il y a en lui du *Thomas l'imposteur*. Jacques Laurent nous a confié un jour qu'il était le fils naturel de Thomas l'imposteur et de l'espiègle Lily. Il y a un cousinage entre Jacques Laurent et M. Didier Van Caulewaert. J'en ai assez dit sur la famille littéraire de ce jeune homme doué. Il a obtenu pour son second roman, *Poisson d'amour*, le Prix Roger Nimier.

"Panache, gratuité, insolence", M. Didier Van Caulewaert a placé son dernier roman, *L'orange amère* (12) sous ce triple signe. *L'orange amère* est l'histoire de la fille d'une garde-barrière, elle a deux pères, un peintre animalier, un marquis trafiquant d'armes (quel est le bon ?), elle est élevée par les veuves des deux pères sous le regard et avec la complicité du curé de la paroisse, animateur de ciné-club et chef d'orchestre. Jeanne Brun n'a rien à faire sur la terre, nous dit M. Didier Van Caulewaert. Elle est donc disponible pour toutes les aventures. Quelle aubaine pour un romancier ! M. Van Caulewaert profite de cette disponibilité pour entraîner son héroïne autour du monde dans un récit sans queue ni tête où le caprice de l'auteur est érigé en seule règle d'action. M. Van Caulewaert s'en donne à cœur joie avec Jeanne Brun. On se laisserait vite de ces cabrioles si, soudain, celle-ci, n'en avait assez de jouer, si elle ne décidait de "faire enfin quelque chose" et si le roman, du coup, ne prenait un air sérieux. Jeanne Brun veut être actrice. La seconde partie de *L'Orange amère* raconte comment elle va tenter de conquérir Paris. C'est un ratage. Il y a dans ce ratage, dans cette parade aux lumières dont l'envers minable nous est dévoilé, une

mélancolie un peu âpre, un air de fête triste où l'on éprouve une émotion. A la fin, revenant dans son village, Jeanne Brun y gratte les herbes du cimetière. "Elle se sentait utile", écrit M. Van Caulewaert. Ces quatre mots ont dans ce roman tout étincelant de ses verrotteries un accent de vérité. Il s'en trouve peut-être justifié.

*
* *

M. Richard Jorif a écrit dans *Clownerie* (13) l'histoire d'une famille bourgeoise du XVI^e arrondissement dans les années 35-39 de notre siècle. L'un des personnages de ce roman, Pierre Lambert-Chasseuil, a rêvé d'être écrivain, il aurait voulu écrire un roman qui aurait été "l'histoire de sa génération, l'histoire des jeunes gens qu'il avait connus... revenus de leurs illusions, de leur ambition folle et têtue de construire l'Europe sur des cahiers d'écolier, d'instaurer un ordre spirituel où l'individu et la société seraient réconciliés". A quinze ans, il admirait Moréas, Raymond de la Tailhède, Pierre de Nolhac, à vingt ans il lisait *Ordre nouveau* d'Arnaud Dandieu et Robert Aron. Il a pris l'idée de son roman à écrire dans *Les Grands Voiliers* de Gilbert de Voisins. Dans *Clownerie*, roman-chronique d'une famille à défaut d'être celui d'une génération, M. Richard Jorif, pressentant qu'en ces années 35-39 une atroce aventure collective se prépare et que tout destin individuel va y disparaître, livre, pressé par le temps, une ébauche de l'ambitieux roman dont Pierre Lambert-Chasseuil avait rêvé. Il est fait d'instantanés, les personnages n'y sont que des silhouettes, les idées y font l'objet de rapides notations, les événements historiques s'effacent derrière l'anecdote. Erreur de perspective : Henri de Kerillis tient une place importante dans l'histoire politique. Autres erreurs : Thierry Maulnier n'écrivait pas alors dans *le Figaro*, et *L'Insurgé* n'était pas un quotidien. Le roman de M. Jorif est écrit d'une plume légère, en pointillés, le trait n'y est jamais marqué. On y respire une odeur de bonheur matinal, dans une brume de printemps. Les meilleurs chapitres de ce livre sont consacrés à l'enfance, le petit Nicolas jouant dans le square Lamartine sous le regard de sa bonne, les vacances de Villers en 36, au temps des congés payés. Ce sont des scènes d'*Enfantines* de Valéry Larbaud. Un sentiment de légèreté, mais aussi de précarité, une fragilité de la lumière, la montée des ombres, donnent à *Clownerie*, titre où ne s'expriment que sarcasme et désinvolture, mais nullement ce que ce roman contient de tendre et de délicat, une sorte de charme troublant.

Philippe SÉNART

- (1) (2) (8) - Grasset
- (3) - Albin Michel
- (4) - Bernard de Fallois
- (5) - Robert Laffont
- (6) (11) - Gallimard
- (7) (9) (12) - Le Seuil
- (10) - France-Forum : Janvier-Mars 1986, n° 225-226
- (13) - François Bourin

IONESCO

par André LE GALL

La confession à répétition, le roman et le théâtre autobiographiques, le journal intime qui se déguise en fiction, sont le sceau de l'impuissance créatrice. Sauf dans le *Voyage chez les morts*, Ionesco ne se raconte pas, c'est-à-dire qu'il coule dans une forme impersonnelle son expérience personnelle. Chacun peut se reconnaître dans l'œuvre. Avant d'être psychologie, sentiment, message, le théâtre est construction. C'est par la construction qu'il dure. Telle est la conviction qu'exprime Eugène Ionesco, "*existant spécial*" né en 1912 en Roumanie, grandi en France de 1913 à 1925, roumain à nouveau de 1925 jusqu'à la guerre qu'il vit partie en Roumanie, partie en France. Si Ionesco ne se raconte pas dans ses pièces, ses pièces racontent Ionesco. Elles tirent leur substance des angoisses, des obsessions, des expériences de l'auteur, angoisses, obsessions, expériences qui sont celles de cet existant vraiment très spécial qu'est l'être humain. On rapporte qu'à la question : "comment vous appelez-vous ?" Erik Satie aurait répondu : "Erik Satie... comme tout le monde". Comme tout le monde : tel est Eugène Ionesco, excepté qu'il a reçu, lui, la grâce d'être un artiste, c'est-à-dire le don de savoir parler de tout le monde en des œuvres qui parlent à tout le monde.

Depuis le 16 février 1957 on rit chaque soir à la Huchette et à certains moments on manque de s'étrangler tant le propos dans sa forme et dans son ton possède d'efficacité comique. *La Cantatrice* a été créée en 1950 et *La Leçon* en 1951. On fut d'abord étonné : aucune cantatrice, chauve ou pas, ne se produisait sur la scène. Quant à la leçon c'était, il faut le reconnaître, une drôle de leçon. Dans la première de ces deux pièces un couple anglais dans un intérieur anglais avec fauteuil anglais et pendule anglaise accueillait un autre couple anglais. La conversation consistait en un échange de banalités tirées de la vie quotidienne, mais si contradictoires entre elles, si loufoques sous leur apparence anodine, qu'il en résultait un effet d'étrangeté qui culminait dans l'allusion, suivie d'un long silence, à une invisible et mystérieuse cantatrice chauve. Il se rencontra des cuistres assez cuistres pour trouver là ce qu'ils étaient décidés à y trouver à tout prix, à savoir une critique sociale, la critique de la bourgeoisie britannique ! En fait Ionesco était parti des répliques de l'Anglais sans peine et, par transformations successives, en avait tiré une fable où transparaissaient ses interrogations passées, présentes et à venir. Dans la *Leçon*, on voyait un professeur, d'abord timide et réservé, puis de plus en plus autoritaire et démonstratif, dispenser à une élève effarée un savoir dont on rappellera seulement deux des éléments les plus significatifs : "*Ce qui distingue les langues néo-espagnoles entre elles et leur idiomes des autres groupes linguistiques tels que le groupe des langues autrichiennes et néo-autrichiennes ou habsbourgiques, aussi bien que des groupes espérantiste, helvétique, monégasque, suisse, andorrien, pelote, aussi bien encore que des groupes des langues diploma-*

tique et technique - ce qui les distingue, dis-je, c'est leur ressemblance frappante qui fait qu'on a bien du mal à les distinguer l'une de l'autre - je parle des langues néo-espagnoles entre elles, que l'on arrive à distinguer cependant grâce à leurs caractères distinctifs..." Et encore ceci : "*Les sons, Mademoiselle, doivent être saisis au vol par les ailes pour qu'ils ne tombent pas dans les oreilles des sourds*".

Cela continue de se jouer depuis plus de trente ans. A entendre les rires dans la salle on vient à se demander ce qui, il y a un tiers de siècle, a pu faire de ces deux heures de théâtre, une occasion de polémique ou d'indignation. Rappelons ce qu'écrivait cependant un critique théâtral en 1955 : "*Je ne crois pas que M. Ionesco soit un génie ou un poète ; je ne crois pas que M. Ionesco soit un auteur important ; je ne crois pas que M. Ionesco soit un homme de théâtre ;... je ne crois pas que M. Ionesco ait quelque chose à dire*".

Génie ? Poète ? On laissera à d'autres le soin d'en décider. Homme de théâtre ? Personne ne peut croire qu'Eugène Ionesco ne soit l'un de nos grands hommes de théâtre. Et nous, nous savons qu'il était bien prématuré en 1955 de décider que cet homme-là n'avait rien à dire. Car précisément ce qu'avait à dire Eugène Ionesco, c'était le rien, le rien du tout, ce rien en quoi, pensait-il, consistait la vie, ce rien qui pourrait bien, à y regarder de plus près quelque chose. Ionesco a, dans les années cinquante, dépensé une partie non négligeable de son énergie à polémiquer avec la critique. Dans ses *Notes et contre-notes* (Gallimard, 1966) il s'est accordé le divertissement de rassembler une série de citations le concernant. L'effet d'accumulation est d'un comique irrésistible. Non seulement d'un critique à l'autre les reproches sont contradictoires -auteur flou, écriture nette ; critique violent de la société, complice du désordre établi ; dénué d'imagination, incapable de canaliser son imagination ; théâtre trop cérébral, théâtre primitif etc... - mais encore sous la même plume se succèdent d'une pièce à l'autre, des jugements qui témoignent d'un véritable don d'amnésie : le même pour qui la *Cantatrice chauve* ne méritait qu'un "*haussement d'épaule*" se demandait à propos des *Chaises* comment cette œuvre avait pu être écrite par l'auteur "*plein de fantaisie et d'humour de la brillante cantatrice chauve*". Le même, toujours, après avoir éreinté *Tueur sans gages* terminait en disant qu'il avait aimé et défendu la *Cantatrice chauve*, la *Leçon*, les *Chaises* lors de leur création.

Dans *L'impromptu de l'Alma*, Ionesco s'est mis lui-même en scène, jouant le rôle de l'auteur ignare à qui trois savants docteurs, Bartholomeus I, Bartholomeus II, Bartholomeus III, viennent enseigner l'art du théâtre à grand renfort de bombardements terminologiques : historicisation, décorologie, costumologie, etc... Pour le plaisir reproduisons ici quelques citations meurtrières. L'objectif tout d'abord tel que le fixe Bartholo-

"La Cantatrice Chauve", Théâtre de la Huchette -

meus I : "...un théâtre digne de l'ère ultra-scientifique et, à la fois, ultra-populaire, que nous vivons..." "La salle n'est pas trop grande, il y a vingt cinq places assises, quatre debout... C'est pour un public populaire d'élite". Et puis ceci qui n'a sans doute pas fait plaisir à tout le monde :

"Bartholomeus I. Substituez à l'expression "s'en tirer", celle de "s'en distancier" qui signifie "prendre ses distances" et vous comprendrez. Précisons : on ne se distancie, par exemple, du cercle vicieux, qu'en n'en sortant pas, au contraire, en restant dedans. Il s'agit d'un intérieur expérimentalisé de l'extérieur ou d'un extérieur expérimentalisé de l'intérieur. Car, plus on est distant...

Bartholomeus II : ...plus on est proche...

Bartholomeus I : ...et plus on est proche...

Bartholomeus II : ...plus on est distant...

c'est l'électrochoc de la distanciation ou effet Y..."

Citations meurtrières disais-je. Erreur : *l'Impromptu* date de 1955, or c'est dans les trente années qui ont suivi que les docteurs Bartholomeus ont véritablement établi leur règne sur le théâtre. Il n'a servi à rien que Ionesco les désigne comme ses précieuses ridicules, à rien sauf à le défouler et nous avec lui par la même occasion. Et ça c'est quelque chose.

Les *Chaises* ne sont pas seulement, comme on l'a dit, la tragédie de l'absence, elles sont aussi celle de la présence. Présence des autres dans la conscience des deux vieillards qui organisent cette réunion à laquelle personne ne vient, qui se déroule devant des chaises vides mais que l'imagination des deux personnages peuple d'une foule

d'invités dont l'empereur lui-même. Un orateur doit exposer la philosophie du maître de maison. L'homme et la femme accèdent dans l'illusion à une sorte de plénitude qui se conclut par leur saut en commun par la fenêtre dans le fleuve. Fin ambiguë : disparaissent-ils parce que la reconnaissance universelle à laquelle ils aspirent de toutes leurs forces leur a enfin été accordée ou parce qu'elle leur a été refusée ? Le texte plaide en faveur de la première hypothèse.

Dans *Rhinocéros*, *Tueur sans gages* et *Macbett*, Ionesco exerce son humour décapant sur la politique. Aux facéties de la mère Pipe dans *Tueur sans gages* : "pour désaliéner l'humanité, il faut aliéner chaque homme en particulier... et vous aurez la soupe populaire" succèdent l'aveu de *Macbett* : "Oh ! monde insensé où les meilleurs sont pires que les mauvais" et le discours final de Macol, fils de Duncan, meurtrier de *Macbett*, discours-programme pour le règne qui commence : "Je sens que tous les vices sont si bien greffés en moi que lorsqu'ils s'épanouiront, le noir *Macbett* semblera pur comme neige et notre pauvre pays le tiendra pour un agneau, en comparant ses actes à mes innombrables méfaits". Le ton est assez différent de celui des homélies électorales.

Le réquisitoire contre Ionesco a été conduit par tout ce qui voit dans l'aliénation sociale la source principale du malheur humain. Sur ce point en effet la vision du monde de Ionesco s'oppose radicalement à l'idéologie non seulement communiste mais aussi sartrienne et progressiste. Pour Ionesco, la condition humaine n'est pas d'abord sociale : elle est métaphysique. Depuis qu'il a

compris qu'il devait mourir, l'angoisse, dit-il, ne l'a pas quitté. Ce qui l'écrase ce n'est pas la société, c'est la réalité. Une réalité qu'il perçoit et restitue avec une acuité loufoque. L'espoir, l'optimisme etc... ne sont pas son affaire. Il dénonce les idéologies qui, au nom de l'avenir de l'humanité, s'emparent des hommes et les enferment dans le carcan des langages convenus. Quand on a voulu lui faire dire que l'épidémie de rhinocérite qui transforme les hommes les uns après les autres en rhinocéros, était la figure du nazisme triomphant, il en est volontiers tombé d'accord. Mais que la fable s'appliquât également au communisme c'est ce qu'on ne lui a pas pardonné. Moyennant quoi trente ans après, les affirmations de Ionesco ont gardé tout leur tranchant alors que les engagements et rengagements de ses contradicteurs semblent sortir tout droit d'une pièce de Ionesco.

Ecrivain de l'absurde ? Ionesco récuse le mot qu'il juge trop tributaire de la mode. Mais il est vrai que les propos du Ionesco des années cinquante et soixante dressent de la réalité un constat qui laisse peu de place à une quelconque finalité qui viendrait donner aux choses une signification. La réalité certes n'est pas dénuée de logique. Ce qui effare Ionesco c'est que la réalité soit réelle et il lui arrive de douter qu'elle le soit. Sa vérité à lui c'est cet effarement et ce doute. Il s'y tient avec une probité qui lui permet d'en faire une vérité ouverte, capable d'accueillir d'autres hypothèses que celle du néant pur et simple, du non-sens ultime. Cette position l'aura protégé contre les entraînements successifs qui ont conduit tant d'autres dans les eaux profondes de la complexité pour ne pas parler de celles de la sottise.

Si, sautant trente années, nous passons de *la Cantatrice* et de *la Leçon* au *Voyage chez les morts* qu'observons-nous ? D'abord une continuité : continuité du ton, continuité des thèmes. On trouve ici les facéties verbales du Ionesco de *la Leçon* : "*ce cadavre est la preuve vivante...*". Pour le reste on doit avouer que le texte est assez déroutant, qu'une ou deux scènes sont assez mal venues, qu'on a parfois le sentiment d'une dérive mal maîtrisée.

Le voyage dont parle Ionesco, c'est celui qu'il accomplit au pays des morts, au pays où vivent, survivent, s'agitent et revivent ses propres morts à lui. C'est une tribu qui occupe la scène.

Au milieu de cette tribu un personnage se promène qui évoque l'auteur, un "existant spécial" égaré dans le grand tohu bohu du monde, le personnage central du *Voyage*. Cet "existant spécial", nous l'avions déjà rencontré dans ce chef-d'œuvre qu'est *Le Roi se meurt*, créé en 1962. "*To be or not to be*", la question ne change pas mais la manière dont Ionesco la pose n'appartient qu'à Ionesco. Un homme se meurt. Quel homme ? N'importe lequel. Il se meurt entouré de ses deux femmes, la reine Marguerite, sa première épouse et la reine Marie, la seconde. Sont également là un médecin, une femme de ménage, un garde. Le cadre de la tragédie étant planté, l'homme de théâtre qui n'avait rien à dire brasse en deux heures et de la manière la plus naturelle, la plus crédible, sur le plan

dramatique, tous les thèmes qui occupent l'esprit des humains depuis qu'ils ont jailli dans l'humanité. Le roi a vécu des centaines d'années mais supplie qu'on lui accorde encore une heure, l'heure ultime qu'il n'obtiendra pas. Il craint la solitude mais il est prêt si l'espèce entière venait à disparaître à survivre seul dans un désert. Il veut qu'on lui élève des statues et qu'on garde sa mémoire dans les livres. "*Ah ! Qu'on se souvienne de moi. Que l'on pleure, que l'on désespère. Que l'on perpétue ma mémoire dans tous les manuels d'histoire. Que tout le monde connaisse ma vie par cœur. Que tous la revivent... Qu'on brûle tous les autres livres, qu'on détruise toutes les statues, qu'on mette la mienne sur toutes les places publiques*". Cri fou qui est de tous les temps et qui transcende les idéologies. "*Peuple, je dois mourir*" hurle le roi. "*C'est un scandale*" dit le médecin. "*Ce n'est plus un roi, c'est un porc qu'on égorge*" s'indigne la reine Marguerite. "*Pauvre Roi, mon pauvre Roi*" s'exclame la très aimante reine Marie. Et voici la femme unique en sa double incarnation : d'un côté la parque au regard aigu dont les mots ont le tranchant du couteau et qui enseigne le dépouillement, la résignation et qui achemine le roi vers l'irréductible, de l'autre l'amante, la tendresse des amours humaines, l'horreur mortelle de la séparation. Le roi va mourir : il le sait et il ne sait d'ailleurs que cela. "*Je m'aime*" dit-il. Lorsque Juliette, la bonne, lui fait le tableau de sa pauvre vie de bonne et lui dit "*je vis mal, seigneur*" il ne peut que répondre "*on ne peut pas vivre mal c'est une contradiction*".

Un "existant spécial" sentant sa mort prochaine : tel est le roi et dès lors, la situation étant créée, l'enchaînement des mots, des idées, des sentiments, engendre un dialogue où Ionesco déverse en une forme qui n'appartient qu'à lui, les questions et les anxiétés sans âge qui font les pièces qui durent. Dérision ? Le mot a été si souvent employé, il est si galvaudé, si usé, qu'on hésite à y recourir. Le roi n'est pas dérisoire. Le personnage à bicornes du *Voyage* non plus, qui en fin de compte ne sait que répéter : "*je ne sais pas*". On ne doit pas se dissimuler que le théâtre de Ionesco est un théâtre désespéré et à certains égards désespérant. Mais ses autres écrits n'ont pas toujours cette tonalité. Terminons en citant le propos qu'il tenait il y a quelques années dans une conversation avec Philippe Sollers, publiée dans le *Quotidien de Paris*. "*J'ai dit plusieurs fois que tous les matins quand le facteur arrive, j'espère que j'aurai une lettre de Dieu ou de l'un de ses secrétaires et je suis tous les matins, déçu. Mais, il viendra, m'avait assuré un prêtre-ouvrier. "Il viendra. Il n'est jamais trop tard."* Mais j'ai reçu une lettre d'un inconnu qui avait lu ce petit texte dans un de mes livres et qui m'a répondu : "*Cher Eugène, je ne te connais pas. Voilà la lettre de Dieu. Tu es immortel. Je suis immortel, nous sommes immortels. A bientôt dans l'immortalité*". Et bien je suppose que ce n'est pas impossible que Dieu ait parlé par sa bouche, même si lui croyait qu'il faisait une plaisanterie. Et je crois que c'est peut-être lui, sans qu'il le sache, qui est l'Envoyé".

André LE GALL

P. TCHAIKOVSKY : *Casse-noisette*, ballet Op. 71
Orchestre Philharmonique de Berlin, Semyon
BYCHKOV
2 disques ou 2 CD Philips 420-237

Semyon Bychkov sera en 1989 le nouveau directeur de l'Orchestre de Paris. Ce jeune chef de 36 ans, d'origine soviétique, n'enregistre que depuis quelque mois, à la tête des plus belles formations actuelles : l'Orchestre Philharmonique de Berlin, celui du Concertgebouw d'Amsterdam... Ses premiers enregistrements sont principalement consacrés à des compositeurs russes : une très belle Cinquième Symphonie de Chostakovitch, et de Tchaïkovsky la Sixième Symphonie "Pathétique" et le ballet complet de Casse-noisette.

Ce populaire ballet féérique de la fin du XIX^e siècle est une succession d'une vingtaine de petits morceaux, d'une qualité nécessairement inégale, remarquablement dirigés ici de sorte que le disque passionne tout du long. L'intérêt de l'auditeur est continuellement sollicité par une prise de son très agréable, aérée et spectaculaire. On a le sentiment d'assister à un spectacle de ballet plutôt qu'à un concert.

Bychkov semble être au début d'une éblouissante carrière de chef d'orchestre. Il est digne de prendre la relève, avec quelques autres (Chailly, Rattle...), des grands chefs nés au début du siècle : Karajan, Solti et Giulini.

J. BRAHMS : 1^o et 2^o Symphonies, Variations sur un thème de Haydn
Orchestre Philharmonique de Berlin, Herbert von
KARAJAN
Deux disques ou deux CD : DG 423-141 et DG 423-142

Les deux premières symphonies de Brahms sont bien traitées par les éditeurs de disques compact. Les versions de qualité sont en effet nombreuses au catalogue. On pouvait conseiller les directions de Bruno Walter (CBS), Sir Georg Solti (Decca) et chez Deutsche Grammophon, Furtwängler, Bernstein et Giulini. C'est encore chez DG que paraissent les deux premiers éléments de la nouvelle intégrale d'Herbert von Karajan.

Les deux premières symphonies de Brahms furent achevées en 1876 et 1877. Wagner avait déjà composé sa Tétralogie mais Brahms n'en a pas été influencé, contrairement à Bruckner. Animées d'un souffle profondément romantique, ces symphonies perpétuent la tradition de Beethoven et de Schubert.

Les interprétations de Brahms par Karajan ont toujours été remarquables et ici encore il faut admirer la mise en place et l'équilibre de ces merveilles. Les nuances et les phrases sont admirablement étudiés de sorte que la structure dramatique des symphonies est parfaitement mise en valeur. En complément les célèbres Variations Op. 56, sur un thème attribué à tort à Haydn, sont tout

aussi réussies. Karajan, à la tête de l'Orchestre Philharmonique de Berlin qu'il dirige depuis plus de trente ans, signe là deux très beaux disques, à rapprocher de ces récentes réussites (Opéras de Wagner, Symphonies de Beethoven, Poèmes symphoniques de Strauss et Sibelius, Concertos de Brahms...).

M. RAVEL : *L'œuvre pour piano seul*
Samson FRANCOIS, piano
2 CD (pour le prix d'un) EMI 7691402

Les récentes rééditions d'enregistrements historiques de EMI en disque compact ont mis à jour de véritables trésors. Par exemple dans la collection "Références" (90 F) : Le Voyage d'hiver de Schubert par H. Hotter, les Etudes de Chopin par C. Arrau... (enregistrements monophoniques) ou dans la collection "2 CD pour le prix d'un" (130 F les deux CD), les Nocturnes et les Préludes de Chopin par S. François... Parmi ces redécouvertes vous trouverez l'œuvre intégrale pour piano de Maurice Ravel que Samson François enregistra en 1967, trois ans avant sa mort. C'est une des deux ou trois versions qui font référence dans ce répertoire. Ce coffret, d'un prix très intéressant, est largement à recommander pour la qualité de l'interprétation et pour une prise de son qui, malgré le souffle, est bien plus claire que celle de V. Perlemutter (Nimbus), autre grande version qui a pourtant quinze ans de moins.

François-René DUCHABLE

Le jeune pianiste français François-René Duchable est, à 36 ans, l'un de nos plus brillants interprètes. Alors qu'il enregistrait pour EMI principalement des œuvres rares du répertoire (Dukas, études de Saint-Saëns,...), Duchable enregistre depuis 1980 pour Erato les œuvres majeures pour piano et chaque nouveau disque est salué comme un événement.

Ses plus belles réussites sont assurément ses trois disques Chopin (les quatre Ballades, Erato 75088 ; les 24 études, Erato 88001 et les deux dernières sonates, Erato 88083) et son disque consacré à la Sonate en si de Liszt (Erato 88091). Il y démontre une virtuosité et un toucher indispensables dans ces œuvres très difficiles.

Lorsqu'il est accompagné, Duchable se montre tout aussi excellent. Ses enregistrements des concertos de Ravel (Erato 75323) et Poulenc (Erato 88140) sont magnifiques. Ils sont parfaitement accompagnés par Armin Jordan et James Conlon. En musique de chambre, associé à son partenaire privilégié, l'altiste Gérard Caussé, Duchable a signé également un très beau disque Brahms (Erato 88180).

La plupart de ces disques figurent parmi les deux ou trois versions à conseiller des œuvres concernées. Les prises de son Erato sont d'une grande fidélité. Voilà des disques dont on parlera encore longtemps.

notes de Lecture

La connaissance inutile

Grands économistes et partis politiques

De la violence internationale

Un siècle, une vie

La société du spectacle

Pour l'État, Contre l'État

Louis XVIII

● **La connaissance inutile de Jean-François Revel**

Ces 391 pages - aux limites de la longueur !- donnent à penser et déconcertent.

L'argument du livre est simple. Il est annoncé, on ne peut plus clairement, dès la première page : "En notre siècle se trouvent tout à la fois davantage de connaissances et davantage d'hommes qui ont connaissance de

ces connaissances. En d'autres termes, la connaissance a progressé, et elle a été apparemment suivie dans son progrès par l'information qui en est la dissémination dans le public. D'abord l'enseignement tend à se prolonger de plus en plus tard et à se répéter de plus en plus souvent dans le cours de la vie, en suite les outils de communication de masse se multiplient et nous couvrent

de messages à un degré inconcevable avant nous... Une si faste convergence de facteurs favorables a dû en bonne logique très certainement engendrer une sagesse et un discernement sans exemples dans le passé et, par conséquent, une amélioration prodigieuse de la condition humaine. En est-il ainsi ? L'affirmer serait frivole...

On imagine aisément que Jean-François Revel n'a pas de peine à illustrer et à démontrer que dans nos sociétés il y a de *"la résistance à l'information"* et du refus d'information même. A l'évidence, on n'a pas attendu cette étude pour soupçonner voire être certain que les faits dont dispose l'homme ordinaire - et dont nous disposons - sont sélectionnés, triés. L'apport de cette contribution est plutôt dans l'analyse du et des mécanismes de ces mille et un filtrages à travers la culture française mais, aussi plus largement à travers la presse internationale. C'est, d'ailleurs les exemples pris dans celle-ci qui sont l'illustration la plus originale du livre. Du coup, la désacralisation du soi-disant impeccable et irréprochable journalisme anglo-saxon est inexpiable. Ouf ! Enfin !

Comme il va de soi, *"le mensonge simple"* n'a qu'une part mineure dans ces phénomènes. Le plus souvent, il s'agit d'un *"mensonge complexe"* si, au demeurant, on peut parler de "mensonge". Radioscopiant surtout - et pratiquement uniquement les déformations et les tris venant de "gauche", ce que Jean-François Revel explique en remarquant que l'idéologie dominante, est actuellement, à gauche il analyse brillamment la fonction politique de deux "tabous" majeurs : le racisme et l'anti-racisme.

Passionnante la démonstration mettant en lumière comment la dénonciation permanente d'une "conspiration nazie" - comme si le nazisme n'avait pas été vaincu - et plus largement l'insistance mise à dénoncer un "totalitarisme de droite" en utilisant au maximum les cas du Chili et de l'Afrique du Sud, sert à couvrir et à excuser le ou les "totalitarismes de gauche". Vertigineuses les pages relatives à la "fonction internationale de l'anti-racisme". Oppressantes. Car l'inventaire des massacres intra-africains, notamment, est quasi hallucinant.

Aussi éclairantes les pages consacrées à montrer comment le *"besoin d'idéologie"* fait de la presse une *"puissance adultère"*, engendre ce que Jean-François Revel appelle *"la trahison des profs"* et ce qu'il croit être *"l'échec de la culture"*.

Oui ce dossier très documenté donne à penser. Il souligne, en fait, trois faits. Le premier est l'inexistence de la fin des idéologies. Parce que le marxisme a fait floc, l'intelligentsia va causant de la "fin des idéologies". Faux ! Trois fois faux ! Nous sommes enveloppés dans une idéologie diffuse, Jean-François Revel en met en lumière les aspects et accents proprement politiques. Il y a, aussi, le versant consumériste du "bonheur". "Le bonheur est en vente ici" clame une affiche du club Med ! Le second est l'importance, dans nos sociétés - comme dans toutes d'hier et de demain, d'ici et d'ailleurs - de cette

"micro-société" intellico-politico-journalistique qui définit, fut-ce sans crier gare, les valeurs. C'est un des lieux-clés du fonctionnement sociétal ? un lieu bien peu transparent, aussi.

D'autant plus regrettable que, comme le montre Jean-François Revel, ce "microcosme" a une propension irrésistible à "être sans pitié pour sa propre société". Les exemples tirés, notamment, des journaux états-uniens sont saisissants. Pourquoi, donc ! Il y a là un phénomène majeur qui mériterait explication. Peut-être le propre de la civilisation bourgeoise - et sa richesse - est-elle le masochisme ? Il faudrait y regarder de près !

Ainsi, ce livre est-il très instructif. Comme il est normal, toutefois, il est nécessaire de nuancer voire de résister sur certains points. Jean-François Revel n'échappe pas, non plus, au besoin d'idéologie. Il a ses propres tabous.

Franchement le diagnostic sur l'évolution de l'Eglise catholique pour prendre l'exemple le plus saisissant est d'un simplisme plus comique que choquant. *"Elle est donc passée dans (le camp) de l'anticapitalisme. Mais ce serait une erreur de croire qu'elle l'a fait par amour soudain de la faiblesse... Elle reste donc fidèle à sa tradition : être du côté des plus forts (p. 349).* C'est de l'anticléricalisme très primaire, début du siècle. Comme quoi le besoin d'idéologies rassurantes n'est pas qu'à gauche. C'est la chose du monde la mieux partagée !

L'auteur n'échappe pas, non plus à quelque excès dans la systématisation. Mais, c'est tout à son honneur, il nous donne les moyens de n'y pas succomber. Car, enfin, il est aux pages 390 et 391, une trentaine de lignes qui amènent à relativiser énormément, sinon les démonstrations du moins le titre - "la connaissance inutile" -. Il observe, en effet, que malgré tout, la crise de 1973 a été raisonnablement gérée grâce à la mise en œuvre des connaissances. Qui ont été très utiles ! Autrement dit les connaissances pourraient être plus utiles ; elles ne sont pas inutiles ! C'est important !

Enfin, pour tout dire, le livre fermé, on reste tout déconcerté. De quoi, donc ? Que Jean-François Revel soit comme ahuri que les hommes aient besoin pour vivre davantage que des connaissances de leur intelligence. Eh quoi ! Celles-ci peuvent bien expliquer beaucoup de choses de la vie et de la nature ! Peuvent-elles donner "sens" à l'aventure humaine individuelle et collective ? L'homme a, aussi, un cœur. "Homo sapiens", il est, non moins, "homo demens".

On n'aura pas la cruauté de l'inviter à ouvrir Pascal. Il doit lui être insupportable ! Ni Dostoïevski - notamment *"Mémoires écrits dans un souterrain"* - voilà qui est bien trop "religieux" pour Jean-François Revel. N'empêche que ces approches de l'humain, intégrant l'irrationnel qui est en nous, lui permettraient de tenir pour moins démentiel que *"le besoin de croire soit plus fort que le désir de savoir"*. C'est la question, en fin de compte, que pose ce livre et que Jean-François Revel élude.

Déconcertant ? Oui. Mais point étonnant. Jean-François Revel c'est le drame de l'humanisme libéralo-positiviste.

Ed. Grasset, 1988

René PUCHEU

● Grands économistes et partis politiques d'Alain Leroux

Avant-propos de Jean-Michel Meyssignac

Préface de Jacques Barrot

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu..."

Mystère des correspondances ! Alain Leroux, professeur à l'Université d'Aix-en-Provence, nous dévoile celles qu'il découvre entre grands économistes et formations politiques : Keynes et l'UDF, Hayek et le RPR, Schumpeter et le PS et, bien sûr, Marx et le PC,... plus un Front National ne relevant d'aucune pensée économique - et qui ne sont pour la plupart ni évidentes au premier abord ni simples.

Au-delà du plaisir qu'il prend à jouer avec les mots, l'auteur nous le suggère dès l'intitulé des chapitres cherchant à définir, pour chacun de ces partis, la nature de la liaison entre théorie économique et programme ou pratique politique, soit, dans l'ordre : "déférence", "interférence", "référence", "révérence".

De fait, la preuve de l'existence de ces liens est administrée au prix d'une démonstration nécessairement subtile, car elle doit prendre en compte une réalité complexe et mouvante. Oh combien !

Comment "sortir" de la crise qui, il y aura bientôt quinze ans, a brutalement mis fin aux Trente Glorieuses et, si longtemps, obstinément résisté aux diverses thérapeutiques mises en œuvre ? Tel est le défi essentiel que doivent aujourd'hui relever les politiques. Cette longue bataille et les échecs répétés des uns et des autres ne pouvaient manquer de conduire toutes les grandes formations à des révisions déchirantes et, simultanément, à l'apparition en leur sein de fractures profondes et durables. Mais de telles épreuves incitent aussi à la réflexion, à la redécouverte de l'œuvre de quelques grands économistes, et à un meilleur usage de leur enseignement pour la compréhension et, si possible, la maîtrise des secousses et transformations économiques auxquelles nous sommes confrontés.

Sous la surface pleine d'agitation et de confusion de la vie politique française des dernières années, Alain Leroux nous invite à distinguer l'œuvre du grand maître, qui désormais inspire chacune des grandes formations politiques et la conforte dans ses prises - ou plus encore ses changements - de position face à la crise.

Chacun songe immédiatement au virage à 180° du gouvernement socialiste en 1982-1983. Mais l'auteur, très informé et avec une grande liberté de ton, consacre autant de développements aux déconvenues et aux ajustements doctrinaux ou politiques subséquents de l'UDF, du RPR et même, ce qui est plus inattendu, du PC. A en

croire Alain Leroux, l'aggiornamento doctrinal de ce dernier - ayant abouti à la thèse du "capitalisme monopoliste d'Etat", "dernier modèle" de l'analyse marxiste du capitalisme - "force le respect", même si "la nouvelle formule s'empêtre dans un faisceau de contradictions désespérant" (p. 121).

Il peut arriver qu'à la faveur de ces mouvements incessants, des rapprochements inattendus et fugaces s'opèrent entre partis normalement opposés. L'auteur note que le "post-gaullisme" qui a vu, avec Pompidou, puis avec Giscard d'Estaing, croître les interventions de l'administration dans la vie économique et se développer la technocratie, le critère de la "sélection scolaire" prévalant de plus en plus sur celui de l'"élection populaire", a pris "des allures de pré-socialisme". De même que l'échec patent des nouvelles orientations données en 1981 à la politique économique par le nouveau gouvernement socialiste a apporté "la preuve, inutile, de l'obsolescence du keynésianisme", doctrine de prédilection de ses prédécesseurs.

Cette agitation brownienne ne facilite pas la mise en évidence d'une filiation intellectuelle propre à chacune des formations politiques en présence, d'autant que cette parenté n'est pas souvent explicitement reconnue par ces dernières. Ainsi, à plusieurs reprises, l'auteur insiste, pour les socialistes, sur le caractère "inavouable" de la référence à Schumpeter (p. 70), sur le soin avec lequel elle est "camouflée" (p. 80), ou même sur le "rejet de cette paternité" (p. 81) par les penseurs socialistes. De même signale-t-il que le RPR était a priori - du moins avant l'éclatement de la grande crise économique - le moins préparé à s'ouvrir à l'enseignement de Hayek - et c'est pourtant de lui désormais, qu'il s'inspire (pp. 58-59). Enfin, bien que l'auteur n'en dise mot, le lecteur du chapitre 4 - "Le PCF : révérence à K. Marx" - ne peut s'empêcher de noter que les porte-parole ordinaires de ce parti ne prennent guère la peine de souligner - pour employer un euphémisme - l'importance des "remises en question et des progrès analytiques" les plus récents des penseurs marxistes d'obédience communiste.

*
* *

Au point que certains, peut-être, se demanderont si Alain Leroux apporte toujours la preuve de ce qu'il avance. Certains rapprochements, pourtant, sont convaincants.

Et quand bien même...! Reste le double intérêt - et le double plaisir - qu'offrent, d'une part la visite guidée de

l'œuvre des trois grands économistes modernes (1) - Keynes, Hayek et Schumpeter -, d'autre part, l'histoire de la politique économique proposée ou mise en œuvre par les quatre grandes formations politiques au cours des dernières années. A sa manière alerte et incisive l'auteur met bien en lumière les évolutions, les originalités, les faiblesses, les contradictions... et les parentés, qui sont le sujet du livre. Les formules brillantes et mordantes, les traits foisonnent - peut-être à l'excès - sur les doctrines, les politiques, la macro-économie, la planification, le marché commun agricole, les conditions de fonctionnement de la démocratie française... Certains provoqueront sans doute de vives réactions. Personne du moins ne pourra contester que la lecture d'un tel livre ne soit stimulante.

Se pose alors une autre question, essentielle. A quoi bon déployer tant d'efforts pour "inventer" (au sens étymologique) des arrières-plans doctrinaux à la cacophonie des programmes et des politiques rivaux ou adverses ?

Pour Alain Leroux, "l'imbrication des pensées théorique et politique" (p. 129) est une réalité, et son objectif était de le démontrer. Même si le politique, obligé de jouer sur "la capacité émotive de l'électorat", est peu désireux d'exposer sa théorie sur la place publique, la connaissance de cette dernière est indispensable à l'observateur s'il veut "comprendre" ce qui se passe en politique (p. 134), voire anticiper sur ce qui va se passer.

Au vrai, selon l'auteur, plus qu'une réalité, le recours à une théorie économique est pour le politique une nécessité. Nul candidat au pouvoir ne saurait se passer d'"une grille de lecture permettant de décrypter la complexité sociale" (p. 133). L'auteur en est tellement persuadé qu'il s'est donné pour objectif, dans le livre sous revue, de "révéler" aux politiques "à leur place" (sic) le cadre théorique capable de définir "le détail d'une politique programmatique" (p. 147). Il ne serait pas surprenant que beaucoup d'hommes politiques, fussent-ils ministres, découvrent soudain, à l'instar de M. Jourdain, qu'ils faisaient sans le savoir du keynésisme, du hayékisme ou du schumpetérisme (2).

Jacques Barrot du moins, qui a préfacé l'ouvrage, confirme "qu'aucune action d'envergure ne peut être conduite sans approfondissement et sans cohérence intellectuelle", même s'il serait illusoire de "rechercher une référence unique, une sorte de catéchisme permettant d'expliquer et d'agir sur la réalité... C'est... dans le pluralisme des explications et des références qu'il faut

chercher la voie de l'efficacité" (p. VIII).

Alain Leroux essaie d'aller plus loin. Il constate que le libéralisme (renouvelé par Hayek) et le socialisme (vers lequel, selon Schumpeter, conduit inéluctablement "la ligne de plus grande pente" du capitalisme moderne) sont des doctrines incompatibles (pp. 129-130). Or, si la France rejette l'affrontement droite-gauche qui lui est proposé, "ce n'est pas parce qu'elle est mi-socialiste mi-libérale. Mais plus vraisemblablement parce qu'elle n'est ni socialiste ni libérale. S'engager dans une de ces directions n'équivaut pas pour elle à se renier à moitié. Mais en totalité" (p. 128).

Prenant la responsabilité d'affirmer que "le personnalisme des années 30 et 40" et "le gaullisme des années 50 et 60" ont été des "échecs successifs", qu'au surplus Keynes, dont la théorie se voulait "leçon de choses" sans rapport avec les idéologies, a été récupéré en France à la fois par le libéralisme et le socialisme (contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays) et ne saurait donc offrir un soubassement théorique à une troisième voie politique, Alain Leroux conclut à la nécessité d'engager une réflexion théorique originale (pp. 129-130). Dans la longue note 7 (pp. 171-172), il esquisse ce que pourrait être "une analyse en termes de pouvoir", distinguant notamment en France quatre pouvoirs fondamentaux ou "hégémoniques" : économique, politique, administratif, social.

Vaste programme... et, sans doute, sujet d'un futur livre.

Jean AUBRY

"Grands économistes et partis politiques" d'Alain Leroux. Avant propos de Jean-Michel Meyssignac ; Préface de Jacques Barrot, 2^e édition : décembre 1987. Economica.

(1) *Le cas de Marx est évidemment différent. Alain Leroux, dans le chapitre 4, étudie principalement - et cette analyse révélera bien des surprises - le "capitalisme monopolistique d'Etat", dernier avatar de l'analyse marxiste du capitalisme, telle qu'elle est développée notamment dans les écrits de P. Herzog et de P. Boccara. A noter que les œuvres de Hayek et de Schumpeter, contrairement à celles de Keynes, ont en commun avec celles de Marx et de ses disciples de déborder, parfois très largement, le strict domaine de l'économie.*

(2) *L'aveu explicite et franc en a été fait par un parlementaire socialiste au 36^e forum européen des affaires (17 mars 1988) présidé par A. Leroux et organisé par l'Institut Européen des Affaires et le Centre d'études, de recherche et de formation de l'Institut européen des affaires (CERFIA) sur le thème "Grands économistes et partis politiques".*

● De la violence internationale de Charles Magaud

En traitant de la violence internationale, Charles Magaud a exploré l'un des problèmes-clés de notre temps. La guerre n'est pas une fin en soi. Dans l'esprit de ceux qui la font, elle n'est ni un état permanent, ni un acte

à répétition. Elle est plus ou moins explicitement conduite comme devant être la dernière.

Pure illusion puisqu'elle n'a cessé de pétrir l'histoire,

comme si un mécanisme perturbateur empêchait les impératifs de la culture de l'emporter sur les pulsions de la nature. C'est qu'en effet la violence entre Etats transpose, dans l'affrontement de structures organisées, l'instinct de lutte que le processus d'humanisation a mis au cœur de l'homme. Charles Magaud montre avec pertinence que l'anthropologie nous livre les ressorts de la polémologie.

L'impuissance à éradiquer la violence entre Etats a pourtant de quoi surprendre. L'individu n'a eu de cesse d'organiser la vie sociale. Or celle-ci est antinomique de la violence. Elle exprime la volonté de vivre ensemble et la primauté du respect de la règle sur la loi du plus fort. Elle réalise la subordination de l'instinct à un code culturel. Elle en affirme la primauté tout en relativisant ses effets. Sans parvenir à la société idéale, ce code parvient, en effet, par la combinaison de l'élan créateur, de programmes modérateurs et de pouvoirs régulateurs, à établir la société acceptable.

Allant, plus avant, dans son analyse, Charles Magaud s'interroge sur les raisons pour lesquelles le mouvement perturbateur contenu, voire refoulé dans les relations sociales, trouve, dans les relations entre Etats, un stimulant amplificateur.

Il met deux raisons en exergue :

- les progrès de la science et de la technologie s'entraînent l'un l'autre ;
- la superposition sur un même territoire de la notion d'Etat et de celle de nation.

Ces deux raisons ont créé entre elles des phénomènes tantôt de rupture, tantôt d'accélération. C'est ainsi que la première, en multipliant les découvertes, les fait retentir jusque dans les détails de la vie. Elle pousse, en conséquence, à l'uniformisation tout en créant, entre les communautés humaines, des liens d'interdépendance. La seconde, tributaire de la précédente, s'est affirmée par réaction. L'Etat, en donnant à la nation une personnalité juridique, l'a, en même temps, dotée de forces organisées.

Charles Magaud décortique le jeu d'influences entre l'Etat, naturellement dominateur, et la technologie, amplificatrice de puissance. Il brosse un tableau saisissant des tentatives faites pour refouler l'usage de la force. Il rappelle, en particulier, celles fondées sur le mythe de l'équilibre ou sur le passage de la souveraineté des rois aux peuples, supposé substituer à l'appétit de domination une vue idéale des comportements. C'est pour dresser un constat d'échec et rappeler, devant l'impossible modération des ambitions, que celles-ci, politiques dans leur expression, sont toujours idéologiques dans leurs motivations. Elles trouvent, d'ailleurs, là le fondement de leur capacité à mobiliser les foules plus sensibles au prophétisme de l'âge d'or qu'aux calculs des monstres froids que sont les Etats.

La bombe d'Hiroshima a modifié l'ordre des facteurs sans pour autant changer les données du problème.

Charles Magaud note avec pertinence que la science et la technologie, jusque là au service des Etats, conditionnent désormais leurs décisions.

Porteur d'apocalypse, un conflit nucléaire serait à ce point destructeur qu'il ne laisserait ni vainqueurs, ni vaincus, ni même survivants. C'est pourquoi les éventuels belligérants sont condamnés à une neutralisation réciproque. Mais comme si la violence chassée d'ici avait besoin de surgir en d'autres lieux, c'est à la périphérie des puissances nucléaires : l'Amérique latine, le Proche et l'Extrême-Orient notamment, que, par Tiers-Monde interposé, le principe perturbateur des relations internationales se retrouve à l'œuvre. La situation se complique d'ailleurs du fait que les grandes puissances, manipulatrices de ces conflits périphériques, sont elles-mêmes attaquées du dedans par des forces de décomposition. Celles-ci sont soit d'origine politique comme le terrorisme, soit l'expression d'une revendication d'identité face à l'uniformisation qu'engendre, là où elle se produit, l'accélération du développement, soit un aveu d'impuissance face à des fléaux sociaux aussi angoissants que la drogue ou le SIDA.

Charles Magaud explique que tous ces facteurs de déstabilisation, loin de connaître l'atténuation de leur virulence, seront avivés par l'invasion des technologies dont la sophistication croissante ira de pair avec la diffusion généralisée. Leur vigueur se trouvera d'ailleurs renforcée par l'extension de la guerre idéologique aux régions périphériques. Là, en effet, sont en passe de se constituer des prolétariats innombrables et misérables. Issus de la vie rurale, contraints à l'exode vers les villes parce que, dans leur dénuement, ils en rêvent comme d'un Eldorado, les voilà tombés du purgatoire en enfer. Coupés de l'organisation sociale qui leur assurait, vaille que vaille, la tutelle de la tradition, ils semblent dans une totale désespérance. Rien d'étonnant dès lors qu'ils se raccrochent aux mythes les plus fous où le nihilisme et l'intégrisme se prêtent mutuellement appui.

Faut-il pour autant baisser les bras et se résigner à vivre avec un mal incurable ? Charles Magaud, rejetant cette perspective pessimiste, plaide, en conclusion, pour la revitalisation du code culturel dont il a montré, tout au long de son étude, la vocation à refouler la violence en même temps que l'impuissance à y parvenir. Il estime que cette impuissance ferait place à un surcroît de vigueur si, au lieu de s'accrocher à des idées abstraites, quelle que soit leur résonance morale, ce code s'enracinait dans ce qu'il appelle les cinq grandes civilisations survivantes : l'occidentale, la slave, l'islamique, l'indienne et la chinoise avec, pour cette dernière, ses prolongements japonais, coréen et indochinois.

Il estime que les Etats se regroupant autour de ces pôles civilisateurs seraient en mesure d'organiser des mouvements régulateurs. Ceux-ci capables, en dépassant le jeu dialectique des superpuissances et le désarroi des plus démunis, pourraient parvenir à créer les conditions d'un équilibre fondé non plus sur l'appétit refoulé de la puissance, mais sur l'élan créateur d'un monde où la

culture et le développement iraient de pair.

Le livre de Charles Magaud est à ce point riche d'analyses rétrospectives et prospectives que tout survol en appauvrit nécessairement la substance.

Il pose d'ailleurs plus de questions qu'il n'en résout et même les solutions qu'il propose sont à leur tour génératrices d'interrogations. Il en est une que je voudrais poser en terminant. Rattacher un nouveau code culturel aux cinq grandes civilisations, n'est-ce pas, sans le dire, le faire dépendre d'un principe transcendant, celui que les civilisations du livre nomment Dieu et que ni le scientisme, ni l'athéisme, ni le rationalisme n'ont pu arracher du cœur de l'homme. N'est-ce pas, en définitive, dans une

prise de conscience des exigences incluses dans l'alliance entre Dieu et l'homme que se trouve la vraie réponse à la question : comment refouler le principe perturbateur qui empêche la paix de régner entre les nations ?

S'il en était ainsi, la parole d'Isaïe retentirait avec toute sa portée prophétique : "De leurs épées, ils forgeront des socs de charrue et de leurs lances, des faucilles. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on ne s'entraînera plus pour la guerre" (Isaïe 2. 4-5).

Emile ARRIGHI de CASANOVA

Ed. Economica

● Un siècle, une vie de Jean Guitton

Avec "Un siècle, une vie", Jean Guitton a écrit une de ses œuvres maîtresses. Ce livre tient du journal, en ce sens qu'il retrace la chronologie d'une existence. Mais il s'en écarte dans la mesure où, renonçant au pointillisme événementiel, il ordonne chaque tranche de vie autour du thème qui lui a imprimé sa marque. Il en va ainsi, pour s'en tenir aux principaux, de l'enfance, la Sorbonne, la rencontre avec les philosophes, l'œcuménisme, la captivité et ses conséquences, le concile et, sous-jacent au tout, en sus du chapitre spécial qu'il lui consacre, de Jésus, l'alpha et l'oméga dont il cherche inlassablement le visage pour l'appréhender dans sa totale vérité.

De bout en bout, les événements et les personnes sont décrits avec une élégance de style, un foisonnement de rappels littéraires ou historiques qui font, de ce récit alerte, un véritable enchantement.

Spécialiste des portraits depuis qu'il brossa celui de M. Pouget, ce lazariste retranché du monde autant par la cécité que par un retrait volontaire, il excelle dans l'art de peindre. Au-delà du visible, il quête au dedans de chaque être l'invisible. Tirant cette partie cachée vers la lumière, il en ausculte les facettes. Il parvient ainsi à décrypter tantôt quelques notes, tantôt la partition singulière que chacun est appelé à jouer dans la sympathie de la vie.

Sous sa plume, M. Pouget sort à nouveau de l'ombre pour apparaître dans toute sa dimension de précurseur d'évolution, notamment en ce qui concerne l'Eglise, et de confident, à la manière d'un directeur de conscience suscitant le retournement et l'adhésion, moins par l'autorité du magistère que par la force rayonnante d'une présence.

M. Pouget est ici en compagnie illustre puisqu'il voisine avec Bergson, Teilhard de Chardin, Heidegger, Newman, Halifax et beaucoup d'autres, sans oublier Althusser. Jean Guitton, dont il fut l'élève, lui voue une tendresse particulière. En dépit d'itinéraires spirituels divergents et du drame affreux de la mort de Mme Althusser, tuée par son mari, sans doute dans un délire

d'amour, rien n'est parvenu à les séparer. Ce refus de toute rupture est très probablement inspiré à l'auteur par la conviction que la communion au malheur de l'autre et la prière, où le croyant et l'athée se retrouvent, ouvrent la voie de la rédemption.

Cette attitude est d'ailleurs l'une des dominantes du comportement de Jean Guitton. Il aime son contraire. Il le signale à plusieurs reprises à propos de ceux que la vie a mis sur sa route. Il l'a dit avec force lors de son passage à "Apostrophes" où il se trouva confronté à Gisèle Halimi. Il dialogua avec elle sans complaisance et sans cacher pour autant sa sympathie.

D'où vient cet attrait pour ce qui s'oppose à ce que nous sommes et ce à quoi nous croyons ? N'est-ce pas une manière de se poser en s'opposant ? Il est plus probable qu'il s'agisse du besoin non de se prouver qu'on existe parce qu'on est autre en même temps que soi, mais d'aller aussi loin qu'il est possible dans l'exploration de la différence pour en capter la richesse, tout en se gardant du risque de perdre son identité.

S'il excelle dans le portrait, Jean Guitton excelle aussi dans le dialogue. Il est tout à fait à l'aise dans cette forme d'expression où la pensée de chacun se trouve engagée à aller au fond d'elle-même sous l'aiguillon de l'interlocuteur.

On ne peut manquer d'admirer l'art de l'auteur pour recomposer les échanges et les répliques alors que, de toute évidence, la fidélité de la transcription ne dépend que de sa seule mémoire. Une telle prouesse fait mieux comprendre la technique d'un Platon restituant Socrate et des Evangélistes rapportant l'enseignement du Christ. Ils n'avaient ni sténo, ni magnétophone. Leur capacité d'écoute était à la hauteur de la densité du message qu'ils avaient à transmettre. Sa fulgurance les impressionnait comme la face vierge d'une platine.

De cette combinaison de portraits, de dialogues, de récits, riches de souvenirs, de rapprochements, de citations qui viennent sous la plume avec autant de naturel que de pertinence, naît une œuvre dont la limpidité va de

pair avec la profondeur. La preuve nous est ici rapportée que le philosophe n'a pas besoin d'être obscur pour aller au fond des choses -bien au contraire- et pour, de sa propre expérience, faire une référence.

Tout homme de foi, dont les convictions ne sont pas exclusives du doute, sera reconnaissant à Jean Guilton d'avoir porté, sur les événements dont il a été le témoin et

parfois l'acteur, un regard où l'optimisme triomphe de l'inquiétude et de découvrir ainsi, dans un monde en voie apparente de décomposition, les prémices de la création nouvelle qui sera sans tache et sans fin.

Emile ARRIGHI de CASANOVA

Ed. Robert Laffont

● Commentaires sur la société du spectacle de Guy Debord

C'est peut-être un mauvais service à rendre que de parler d'un auteur qui met son point d'honneur à fuir -sans coquetterie ni pause- toute publicité et qui se résigne allègrement à n'être "que promptement connu (que) de cinquante ou soixante personnes, autant dire beaucoup dans les jours que nous vivons et quand on traite de sujets si graves...". Guy Debord récuse la louange comme le blâme. Un de ses films ne s'intitulait-il pas "Réfutation de tous les jugements tant élogieux qu'hostiles" ? Tant pis. On se permettra de dire quand même tout le plaisir que procure la lecture de ce texte.

En 1967, l'animateur de l'Internationale situationniste publiait "La Société du spectacle". Aujourd'hui, il édite "Commentaires sur la Société du spectacle", nouveau réquisitoire contre ce monde d'artifices, cette irréalité contemporaine qui masque avec succès "le règne autocratique de l'économie marchande". Ecartant toute polémique, Guy Debord ne juge ni ne condamne mais se contente de "noter ce qui est". Et cela suffit pour provoquer un cruel jeu de massacre. On raconte que l'auteur photographia lui-même, au lendemain de l'assassinat de Gérard Lebovici, les photographes que les rédactions agitées avaient envoyés saisir sa prétendument insaisissable image.

Ces commentaires obéissent au fond à la même démarche et au même "positionnement". Une position qui, pour parler comme Lichtenberg, si elle ne procure pas un toit, fournit au moins un auvent sous lequel regarder l'orage. En vingt ans, la Société du spectacle a considérablement affiné ses techniques ayant enfin "accès à un statut de souveraineté irresponsable". Mais elle est surtout parvenue à "élever une génération pliée à ses lois". Ainsi, on ne s'arrête pas au faux qui forme le goût, on refait le vrai dès que c'est possible pour le faire ressembler au faux. Un exemple : Debord relève avec malice que les Américains, principaux dupes du commerce de faux en art, financent justement les travaux de restauration de Versailles ou de la Chapelle Sixtine. "C'est pourquoi, écrit-il, les fureurs de Michel-Ange devront prendre des couleurs ravivées de bande dessinée et les meubles authentiques de Versailles acquérir ce vif éclat de la dorure qui les fera ressembler beaucoup au faux mobilier d'époque Louis XIV importé à grands frais au Texas". Comment s'étonner dès lors que les enfants du spectacle, nés en captivité, n'aient d'autres souhaits que d'assurer la pérennité de ce zoo social que

ne désavouerait pas un Peter Greenaway ?

Etrange société au regard de méduse, empierrant les individus. Au lieu de communiquer, elle s'épuise dans la mise en scène de la communication. Au lieu de produire du sens, elle s'épuise dans la mise en scène du sens. Gigantesque processus de simulation qui obscurcit tout, au point que Guy Debord ne craint pas d'affirmer : "Le secret domine ce monde, et d'abord comme secret de la domination". Curieuse société aussi qui laisse depuis deux décennies tant d'assassinats politiques inexplicables et opère en douceur une sortie de l'Histoire. "Le spectacle organise avec maîtrise l'ignorance de ce qui advient, et tout de suite après, l'oubli de ce qui a pu être connu". En se troublant, le cristal historique se brise en "actualité" et l'émiettement du sens libère une poussière d'événements et de sensations qui ne doivent plus leur valeur à leur pouvoir de révélation, mais à leur mise en scène.

Disparue la mémoire qui enracinait le sens dans la continuité et accueillait l'âme (sedes animi est in memoria). Disparue la postérité : si le présent peut se passer de souvenirs, pourquoi le futur s'encombrerait-il d'un passé ? Comme le souligne Guy Debord "l'histoire était la mesure d'une nouveauté véritable ; et qui vend la nouveauté a tout intérêt à faire disparaître le moyen de la mesurer". Une réflexion qui n'est pas sans rappeler l'Anarque d'Ernst Junger dans Eumeswil.

On pourrait continuer d'évoquer longuement ce texte de 97 pages, et cette langue si classique et si riche toute empreinte de l'héritage des moralistes du XVII^e siècle. Par la force de son style, Guy Debord se tient parfois à la hauteur d'un Baltasar Gracian et contribue à illustrer la réflexion de Sun-Tse dans l'Art de la Guerre : "Quelque critique que puissent être la situation et les circonstances où vous vous trouvez, ne désespérez de rien ; c'est dans les occasions où tout est à craindre, qu'il ne faut rien craindre(...) c'est lorsqu'on est sans aucune ressource qu'il faut compter sur toute ; c'est lorsqu'on est surpris qu'il faut surprendre l'ennemi lui-même". Voilà qui est fait.

Joseph MACÉ-SCARON

Guy Debord "Commentaires sur la société du spectacle" 97 p.

Editions Gérard Lebovici, 80 F.

● Pour l'Etat, Contre l'Etat de David Apter

Décidément, la collection, "Politique comparée" des Editions Economica s'affirme comme l'une des plus riches et originales de la science politique française. En témoigne encore la publication de "Pour l'Etat, Contre l'Etat", recueil de textes du politologue américain David Apter. Pour avoir rendu compte de son livre le plus récent, "Against the State, politics and social protest in Japan", dans la Revue des Livres Etrangers, et pour avoir publié en avant-première l'adaptation de l'un des textes de ce recueil, "Penser la Violence" (France-Forum, janvier-mars 1986), "France-Forum" ne peut que se réjouir de voir rendues plus accessibles au public français les analyses de l'un des spécialistes du "développement politique".

Etudiant, au tournant de la décolonisation, les aspects socio-politique du développement du Ghana et de l'Ouganda, David Apter met progressivement en lumière tant la pluralité que les effets induits et les dysfonctionnements des politiques de développement. Frappé par l'ampleur des problèmes d'allocation de ressources, puis par l'affirmation d'une classe de marginaux "fonctionnellement superflus" et de celle, concomitante, d'une élite technicienne, il s'intéresse de plus en plus aux phénomènes de violence, de marginalité, de terrorisme, dans un cadre qui dépasse désormais celui des sociétés dites "en développement". De cette ambivalence - entre dynamique de développement et contestation - témoigne la dualité du titre de ce recueil. L'évolution de David Apter va de pair avec des emprunts de plus en plus fréquent à des auteurs bien éloignés de la science politique et de la sociologie classiques (Foucault, Barthes, Ricœur, Austin...). A ce titre, elle témoigne de l'insatisfaction que la science politique entretient envers ses propres résultats, méthodes et concepts...

Il faut donc "repenser le développement" : les théories

● Louis XVIII de Evelyne Lever

Singulière destinée que celle du dernier roi de France mort dans son lit et enterré à la basilique de Saint Denis. Emigré à l'âge de 36 ans, prince errant pendant un quart de siècle, Louis XVIII a fini par monter sur ce trône qu'il convoitait tant. Le frère cadet de Louis XVI a été bien ignoré par l'Histoire. Entre le roi martyr et son frère puîné, Charles X qui précipitera la chute de la dynastie, il lui a manqué la force de l'âge pour faire évoluer la France vers un régime de monarchie constitutionnelle.

Evelyne Lever éclaire d'une lumière crue un personnage peu sympathique et nous fait revivre l'Europe des émigrés et de la Contre révolution que peu de livres d'histoire avaient offert à la curiosité : l'histoire officielle a été républicaine, elle a délibérément ignoré cette force politique du recours qui subsistait quelque part en Europe. Cette force est née et a vécu à la Cour de Ver-

de la modernisation n'ont pas prêté suffisamment d'attention aux dysfonctionnements du système politique pas plus qu'à l'affirmation d'une marginalité produite par la logique même du système technicien ; quant aux "théories de la dépendance", toutes plus ou moins issues d'une matrice marxiste, elles souffrent de soubassements d'économie politique bien peu rigoureux ainsi que d'une sous-estimation systématique des incohérences intrinsèques aux sociétés dont elles prétendent épouser la cause.

Repenser le développement, dit David Apter, c'est notamment prendre au sérieux les phénomènes de violence que l'on constate un peu partout. Ne pas les considérer comme des maux extérieurs, mais comme le principal symptôme des déséquilibres fondamentaux qui affectent une pratique erratique et une théorie en désarroi. Le décryptage de la violence exige d'étudier de plus près le langage qui l'exprime et qui fait d'elle "une sorte de capital symbolique". Les différents aspects de cette trame sont poursuivis et amplifiés tout au long du livre.

Parfois un peu artificiellement reliés entre eux (les textes ici rassemblés s'étendent sur près de vingt-cinq ans), les chapitres de ce recueil condensent heureusement les détours d'une pensée féconde jusque dans ses arrêts et dans ses interrogations. La traduction d'Anne-Rose Maisonneuve-Arcauz a le bon sens de préférer généralement la littéralité à l'élégance (la langue, parfois elliptique et déconcertante, qui surcharge certains mots et concepts de significations et de références, est moins aisée à rendre qu'il n'y paraît). Une contribution d'importance au renouvellement des théories du développement.

Benoît VERMANDER

David Apter - "Pour l'Etat, contre l'Etat", Paris, Economica 1988 - 287 p., 150 FF.

sailles, symbole d'une monarchie triomphante et tombeau de l'ancien Régime. C'est là que naquit la monarchie absolue de droit divin qui allait bouleverser tant de coutumes et précipiter tant de bouleversements. Louis XVIII y vit le jour et en garda une empreinte indélébile.

Prince de sang, il accéda vite au second rang dans l'ordre de succession "si près du trône, si loin du pouvoir". Le climat à Versailles est étouffant, la Cour insouciante et gaie vit dans les intrigues politiques et danse sur un volcan. Le futur roi de France n'est que Monsieur, frère du roi, comte de Provence, un héritier présomptif qui tremble à la pensée de voir naître un héritier mâle chez son frère. Déjà habile intrigant, il défend une politique absolutiste mais ne néglige pas de donner quelques

gages à l'esprit nouveau. Lorsque commence la révolution aristocratique, celle de la noblesse de robe, il prend parti pour le doublement du tiers aux Etats Généraux, décision funeste pour la monarchie. Il s'agit alors d'être populaire et d'affaiblir le roi.

Beaucoup ignorent le rôle trouble joué par Monsieur dans les premiers temps de la Révolution. Il conseille de temporiser, joue la politique de l'inertie, pousse à rester à Versailles et conspire avec le marquis de Favras. La vérité ne fut jamais établie. Lorsque ce dernier, arrêté, finira au bout d'une corde. Il semble que le comte de Provence voulait déposer son frère, exercer la régence et finalement ceindre la couronne aux dépens de son neveu. Si les preuves manquèrent, les soupçons furent bien grands et obligèrent le futur Louis XVIII à s'expliquer comme un "citoyen de Paris" devant la Commune révolutionnaire; à donner des gages à un mouvement politique qui commençait enfin à l'effrayer. La préparation de la future Constitution, les débuts de preuves de sa participation au complot et l'agitation menée de l'étranger par son frère puiné, le comte d'Artois, achevèrent de le convaincre qu'un rôle politique à sa mesure ne se jouerait qu'à l'étranger.

Si le futur Louis XVIII quitta Paris la même nuit que son frère mais réussit là où celui-ci échoua. Il y gagna son trône. Mais il lui fallut d'abord vivre d'errances. C'est sans doute la partie la plus intéressante de l'ouvrage. L'auteur nous entraîne sur les routes d'Europe et nous surprend. Le tableau brossé de la France de l'émigration est saisissant. Le temps s'est arrêté le 14 juillet 1789, l'espoir du retour prochain toujours présent, le goût de la revanche permanent. Et surtout cette France de la monarchie absolue ne veut ni d'un retour à la monarchie traditionnelle, respectueuse des lois fondamentales du royaume, ni d'une quelconque concession à la monarchie constitutionnelle encore possible. Nous découvrons une contre-Révolution désunie. Le comte d'Artois intrigue avec l'Angleterre, l'armée des Princes joue les utilités aux arrières des armées coalisées et le comte de Provence se méfie des insurrections royalistes, autre paradoxe. Aucun prince ne viendra prendre le commandement de l'armée catholique et royale de Vendée. Versailles est à Coblenz et se méfie du peuple, même si ce dernier le soutient. La Vendée restera seule avec elle même.

Les chances d'une restauration paisible après le 9 thermidor seront gâchées de la même manière. Un parti royaliste s'affirme à visage découvert à Paris. Constitués de Feuillants les monarchistes libéraux veulent la Constitution. Le prétendant les décevra comme plus tard son petit neveu le comte de Chambord. Et c'est l'armée d'Italie par un premier coup d'Etat le 18 fructidor An V (4 septembre 1797) qui mettra hors d'état d'agir un parti qui avait conquis au mois de mai précédent la majorité aux chambres et occupé des places au Directoire. Le futur Louis XVIII préférerait l'exil au recul des principes qui lui étaient chers. Versailles, toujours Versailles. Il ne manquait pas de courage, car, dernier paradoxe, les cours d'Europe le tenaient à l'écart de tout. Les puissances étaient coalisées contre la France et se souciait

peu des Bourbons. L'occasion d'abaisser la France était trop belle. Et jamais la reconnaissance politique d'une Régence, puis d'une Royauté en exil ne vint. Il faut lire ces pages qui montrent le Prince aux abois à Liège après le désastre de Valmy, cherchant quelques fonds pour ne pas connaître la faim, attendant désespérément quelques lieux d'exil. La Prusse, Venise puis la lointaine Courlande, le terrible exil de Mittau sur les terres de l'empereur de l'empereur de Russie, Paul 1^{er} qui le ménagera pas, lui comptera chichement les fonds et finira par chasser celui qui persiste à se déclarer roi de France alors que la Russie a choisi Bonaparte.

Tout alors s'effondrait et le prétendant connut les pires humiliations : le Pape accordant le Concordat à la France républicaine, le duc d'Enghien assassiné dans le silence gêne des grandes puissances, l'attente humiliante pendant cinq jours à quelques encablures des côtes anglaises avant d'être accepté comme un simple réfugié. L'auteur souligne à juste titre cet entêtement ou cette obstination. A l'heure de la campagne de France, au moment où le régime napoléonien se délite, la partie était encore loin d'être jouée. L'Autriche caresse une Régence avec Marie-Louise, protectorat autrichien déguisé. Le tsar n'a aucune estime pour le prétendant. Le cabinet britannique et bien plus Talleyrand feront le nécessaire. A la "dix neuvième année du règne" les institutions impériales appelaient librement sur le trône Louis Stanislas Xavier, frère du dernier roi. Le même 6 avril 1814 l'empereur abdiquait sans condition. La route semblait ouverte. Elle s'achèvera comme on sait.

Louis XVIII avait acquis l'expérience politique, mais de santé chancelante il fit quelques mauvais choix, imposa un temps ses vues avant de renoncer à gouverner lui-même. La première Restauration prit l'aspect d'une revanche, la leçon des Cent Jours fut vite oubliée et la Terreur Blanche bientôt sévit. Le règne proprement dit du roi commençait. Prompt à s'entourer toute sa vie d'un favori qui avait, le temps de la faveur, beaucoup d'influence, le dévolu royal se porta sur le duc Decazes. Celui-ci avait de l'intelligence, de l'entregent, du sens politique. Il sut conseiller au roi la première expérience d'une monarchie parlementaire. Un souverain attentif à éviter les excès paraissait mener le pays sur des chemins plus calmes. L'assassinat du duc de Berry en janvier 1820 devait bien vite l'en écarter. Avec ce prince était mort le dernier espoir de la maison des Bourbons. Louis XVIII laissa faire. Les Ultras gouvernèrent en maître, le roi régnait paisiblement avant que de s'éteindre. Avec lui disparut alors la dernière chance d'un ancien Régime qui avait tenté en vain de se réformer mais ne comprenait plus une société à évolution.

Etait-il possible alors de faire évoluer la France vers une monarchie constitutionnelle et parlementaire qui aurait réconcilié les Français ? La question demeure posée.

Albert KALAYDJIAN

Ed. Fayard

Michelet, la France n'avait été véritablement la France qu'avec l'avènement de la République une et indivisible.

Aussi Clemenceau désapprouva-t-il avec la même fermeté et la Commune et la répression versaillaise qui, sous le regard de l'occupant prussien, faisaient couler le sang français tout en déchirant la République. Parce qu'il craint que la fascination de l'outre-mer ne détournât la France de ses tâches prioritaires, la défense nationale, la sauvegarde de l'équilibre européen, Clemenceau combat le colonialisme de Jules Ferry. Enfin au sommet de sa carrière, menant à la victoire les armées de la République, Clemenceau assimilait aux soldats de l'an II les "poilus" de la première guerre mondiale. Non pas effet rhétorique mais profonde conviction.

"La vie du catholicisme est la mort de la République. La vie de la République est la mort du catholicisme". Guerre inexpiable des principes, autorité et libre-examen. Telles étaient les conclusions que Michelet tirait de son "Histoire de la Révolution française" et que Clemenceau n'était pas loin de faire siennes. L'anticléricalisme était une composante de son jacobinisme. Non pas anticléricalisme vulgaire mais irréligion déclarée et militante. Etudiant en médecine, Clemenceau prenait parti, dans sa thèse de doctorat, pour la génération spontanée de la vie à partir de la matière, thèse que venaient de mettre à mal les découvertes de Pasteur et que, non sans logique, les scientifiques du XIX^e siècle jugeaient nécessaire à cette vision du monde matérialiste et athée qui fut toujours celle de Clemenceau.

Le parti républicain depuis toujours réclamait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et Clemenceau trouvait que la III^e République était bien lente à mettre en œuvre cet article de son programme. Il lui arriva même de reprocher à Emile Combes la mollesse de sa politique romaine. L'anticatholicisme de Clemenceau ne fut sans doute pas étranger au sort réservé à l'Autriche-Hongrie par le traité de Versailles. C'est en vain qu'avant la première guerre mondiale, le prince héritier Rodolphe de Habsbourg, qui n'était ni sans culture ni sans intelligence politique, avait expliqué à Clemenceau que la mosaïque de peuples fédérés par une Double-Monarchie qu'on disait rétrograde, était en réalité une préfiguration de ces

Etats-Unis d'Europe que prophétisait Victor-Hugo. L'Autriche catholique était condamnée d'avance à partir du nationalisme et l'anticléricalisme jacobins.

Anticléricalisme mais aussi antisocialisme. La première décennie de ce siècle a retenti de débats oratoires dans lesquels Clemenceau et Jaurès se reprochaient mutuellement d'être infidèle à l'héritage de la Révolution française. Le vrai jacobin qui croit à l'individu libre et à l'Etat-nation ne peut que recuser un socialisme de lutte de classes qui oppose la nation à elle-même et subordonne l'individu à des forces impersonnelles. Clemenceau, joignant la pratique à la théorie, se révéla, lors de sa tardive accession au pouvoir à la veille de la première guerre mondiale, un terrible briseur de grèves. Par la suite, il ne pardonna pas aux socialistes leur inclination au pacifisme en dépit du danger allemand. Et pendant la guerre il assimila un peu vite à de la trahison les tentatives maladroites et vite avortées d'une paix blanche et sans victoire.

A la fin, le bonnet de police sur la tête, Clemenceau était "le Victorieux". Il avait gagné une guerre qui était pour lui la guerre du Droit. Ce droit, qu'il avait défendu jadis en donnant la branle à l'affaire Dreyfus, la France en était le champion dans l'histoire et devant le monde. Cet athée était brûlant d'idéalisme. Idéal jacobin qui exalte l'énergie et l'action, va jusqu'à célébrer les vertus de la race française.

A cet idéal il faut des soldats, des victoires, de la gloire. On ne saurait mieux, dans tous les sens du mot, "nationaliser" la Révolution française. Clemenceau jacobin d'extrême-gauche, qui s'était battu en duel avec Déroulède, trouva dans les brassées de lauriers de la fin les applaudissements de la droite nationaliste. D'où on conclura que si la Révolution française est un bloc, sa signification profonde n'en est alors que plus désespérément énigmatique.

On est susceptible de tout savoir sur l'homme politique et l'homme d'Etat mais aussi l'homme tout court grâce au monumental "Clemenceau" de J.B. Duroselle (1).

(1) Fayard, 1077 p. 195 F.

**L'existence d'une revue dépend
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous
et faites connaître France-Forum.**

MERCI

Clemenceau et la révolution française

par Étienne BORNE

“**L**a révolution française est un bloc”. Ce mot de Clemenceau est partout cité dans les discours, commentaires, gloses et interprétations que provoque cette année du bicentenaire. Avant de le discuter et éventuellement de le réfuter, il importerait de le situer dans son contexte. Mais il ne suffit pas pour cela de se souvenir de cette pièce de Sardou “Thermidor” que, parce qu’elle véhiculait des idées contre-révolutionnaires, Clemenceau contribua à faire interdire au grand scandale de tout ce qui comptait dans le théâtre et même dans la littérature. On en était alors au premier centenaire de l’événement qui, voulait dire Clemenceau, est à prendre ou à laisser dans sa totalité. Une analyse sélective, Droits de l’homme d’un côté, Terreur de l’autre, casse le symbole et déchire de drapeau. Clemenceau cria au sacrilège au delà de la circonstance parce que la Révolution française était la pensée de sa pensée et l’âme de son action. Défense d’y toucher.

Pensée et action d’un homme politique qui ne deviendra homme d’Etat que sur la fin de sa longue carrière et qui bataillait à l’extrême gauche du grand parti républicain arrivé récemment aux affaires et toujours vivement assailli par une opposition catholique et monarchiste. Il n’y avait pas si longtemps que seule la division des droites avait empêché qu’un roi, Bourbon ou Orléans, remontât sur le trône de France. Le débat politique et philosophique à son plus haut niveau, se ramenait alors à un affrontement pour ou contre la Révolution française et il ne fallait pas que la gauche, comptable de tout l’héritage, se divisât à son sujet et ne l’acceptât que sous bénéfice d’inventaire.

Clemenceau appartenait à cette génération de républicains qui avaient vécu leurs années d’apprentissage dans une opposition sans merci au régime de Napoléon III, qui sous sa forme franchement autoritaire ou hypocritement libéralisée, restait toujours pour eux cet empire du mal, dont on ne finit jamais de bien sortir. Comme un croyant revit en son cœur pour fortifier sa foi les scènes de l’Evangile, ces républicains frustrés de République avaient dans la tête, pour exalter leur énergie et entretenir leur espérance, les récits, si ardemment contés par Michelet ou Louis Blanc, d’une époque qui, de 1789 à 1795, donne à l’histoire de France une intensité révolutionnaire, interrompue par la réaction thermidorienne et congédiée sans retour par le coup d’Etat de brumaire 1799, réédité au deux décembre 1851 et qui fit descendre la République au tombeau. Etre républicain, selon Clemenceau, exige qu’on la fasse pleinement revivre, et qu’on la défende contre ses ennemis cachés ou déclarés avec cette vigilance dont les révolutionnaires de 93

avaient donné un terrible et glorieux exemple.

Etre radical au sens originel d’un mot de combat, bien affadi par la suite, c’est au surplus juger que la République n’est jamais assez républicaine. Clemenceau, dans les débuts de sa carrière, fut aussi révisionniste à l’égard des institutions de la III^e République, quoique en un sens tout à fait contraire, que devait l’être de Gaulle face à la constitution de la IV^e République. La République des Jules Ferry et des Gambetta, ces opportunistes qu’il ne cessa de déchirer par la férocité de son verbe, était pour le radical Clemenceau, gâtée et encombrée de reminiscences de l’ancien régime : d’abord le Sénat, cette chambre haute, dont n’avaient voulu ni les constituants de 89, ni les républicains de 92, était évidemment trop aristocratique pour n’être pas un frein à la démocratie et une tache sur le blason de la République, et la présidence de la République établissait au sommet de l’Etat le fantôme d’une monarchie pourtant abolie au soir du 10 août. Et redoutable dans la polémique, Clemenceau mena une vive guerre contre le Sénat et la présidence de la République. Envouté par le souvenir obsédant de la Révolution, il mettait son idéal républicain dans cette Convention, assemblée unique qui sans concessions à l’aristocratie et à la monarchie avait sauvé d’une même résolution la République et la patrie.

Les raideurs de ses commencements, Clemenceau devait les tenir plus tard pour “idéologiques”, comme il disait, devant le langage d’aujourd’hui. Sans être le moins du monde corrompu, Clemenceau au moment des affaires de Panama paya le prix d’une fréquentation douteuse, accident dont peuvent être victimes les plus insoupçonnables des républicains ; il dut s’effacer pour un temps de la scène et ne revint à la vie publique qu’en se faisant élire sénateur du Var. A la fin de sa vie, après les heures exaltantes de l’armistice de 1919 et du traité de Versailles, Clemenceau ne découragea pas ses amis décidés à aménager une apothéose élyséenne à l’homme qui avait tant vilipendé la présidence de la République. Et, tout couvert de gloire qu’il fût, Clemenceau eut alors l’occasion de comprendre que l’ingratitude aussi est une vertu républicaine.

Plaisants incidents de carrière. Non pas reniements. Clemenceau est resté jusqu’au bout l’homme de la Révolution française dont l’esprit se confondait, pour lui, comme pour Taine avec le jacobinisme, mais c’était pour l’exalter et non pour le décrier. Jacobin, Clemenceau l’a été par l’ardeur d’un patriotisme qui ne sépara jamais la France de la République, car pour lui comme pour